



Tous ensemble pour
plus d'autonomie



Jean-François Bénévise

Président de la Fondation ARHM :

« Une institution a besoin de vibrer »

Retraité depuis mars 2020 après une carrière de haut fonctionnaire dans le domaine de la santé et du social, Jean-François Bénévise est devenu président de la Fondation ARHM en octobre 2020. État des lieux et perspectives.



COMMENT A ÉVOLUÉ VOTRE VISION DE LA FONDATION DEPUIS VOTRE ARRIVÉE À SA PRÉSIDENTIE ?

Le décès subit du président Martinez a précipité ma prise de responsabilité. N'ayant aucune connaissance antérieure de la Fondation ARHM, j'ai découvert une palette exceptionnelle d'établissements et services du champ médico-social autour du centre hospitalier Saint Jean de Dieu, qui nous donne les moyens d'organiser les parcours de vie.

QUEL PRÉSIDENT VOULEZ-VOUS ÊTRE POUR LA FONDATION ET COMMENT AVEZ-VOUS INVESTI VOTRE MANDAT ?

Ma première préoccupation en arrivant a été de ne pas être un directeur bis. Je veux exercer ma double responsabilité qui est celle de président du conseil d'administration et à ce titre représentant d'un collectif porteur d'une diversité de points de vue, et président de la Fondation garant de la pérennité. J'ai rencontré beaucoup de monde depuis mon investiture, tant en interne qu'en externe et je vais continuer à le faire. Je participe également à différentes réunions, de préférence celles qui traitent de thématiques transversales. J'essaie de jouer un rôle de synthèse dynamique, de relier des fils. Le rôle des responsables est d'élargir le champ d'analyse et d'action de proximité vers des horizons plus larges pour mieux répondre aux besoins des personnes.

JUSTEMENT, QUELS HORIZONS SE DESSINENT POUR LA FONDATION ?

La Fondation, par le Centre hospitalier, a la chance d'avoir une double racine, congréganiste d'une part, refondation de la psychiatrie moderne via les Croix-Marine d'autre part. Cette dualité nourrit une pratique complète et d'actualité dans la prise en charge des personnes fragilisées. L'histoire éclairant le présent, cette richesse donne du corps à notre action et permet d'ouvrir à de nouvelles dynamiques. Je souhaite qu'on reprenne les débats, les conférences qu'il y avait à certaines époques, qu'il y ait plus de vie intellectuelle. Une institution a besoin de vibrer. Notre rôle est de réduire l'écart entre l'extra et l'intra-hospitalier, entre ce qui existe aujourd'hui et l'ambition du rétablissement visée, entre ce que l'on dit et ce que l'on fait, d'où la question de relancer la recherche appliquée. Nous devons également renforcer l'empowerment c'est-à-dire la capacité à agir des personnes accompagnées comme celle de leurs accompagnants. Il y a beaucoup de choses à faire autour de la qualité de vie. C'est un thème fédérateur avec des combinaisons multiples. La dimension propre à la Fondation reste à développer. Nous cherchons à nous appuyer sur de nouveaux soutiens dans la cité auprès des particuliers comme des entreprises en diffusant notre savoir-faire. L'innovation dans la prévention en santé facilitera la déstigmatisation de la maladie mentale et soutiendra l'action des soignants. Dans ce domaine, les alternatives à la question de la contention et la rénovation lourde du bâti devront irriguer nos projets d'établissements. Je crois beaucoup à la force du débat collectif. En étant résolu sur les objectifs pour répondre aux défis et prudent sur la méthode, pour tenir compte de la diversité des points de vue.





SOMMAIRE

■ Édito	3
UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 2017	5
■ Fondation ARHM	6-7
■ Gouvernance	8-9
■ Témoignages	10
UNE FONDATION ENGAGÉE	11
■ Ateliers Denis Cordonnier	12
■ Moulin Carron	16
■ Centre hospitalier Saint Jean de Dieu	20
■ L'Escale	26
■ Pléiade	30
■ La Chevanière	34
■ Lyade	38
■ Institut régional Jean Bergeret	42
■ Pôle Logement	46
DES COMPÉTENCES PLURIELLES ET TRANSVERSALES	49
■ Ressources humaines	50
■ Administration et finances	52
■ Achats et hôtellerie	54
■ Patrimoine et sécurité	56
■ Système d'information	58
■ Qualité et gestion des risques	60
■ Communication	62
RAPPORT MORAL 2020 DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION ARHM	63
ANNEXES	69
Bilan financier 2020	70
Carte des implantations	74
Organigramme	75



CENTRE HOSPITALIER
SAINT JEAN DE DIEU

INSTITUT RÉGIONAL
JEAN BERGERET

SIÈGE DE
LA FONDATION

arh
FONDATION

290 route de Vienne

**Une fondation
reconnue d'utilité
publique depuis 2017**

FONDATION ARHM / PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARHM intervient dans les domaines de la santé mentale et du handicap.

La complémentarité de ses activités (prévention, recherche, soin et insertion) vise à améliorer le parcours et la qualité de vie des personnes accompagnées, sur la Métropole de Lyon, le département du Rhône et le sud de la Saône-et-Loire. Fondation gestionnaire, elle met en œuvre des dispositifs innovants. Fondation militante, elle s'engage pour la déstigmatisation de la maladie mentale et du handicap, et agit pour l'inclusion dans la Cité.



L'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) Ateliers Denis Cordonnier accueille 330 ouvriers porteurs de handicap mental ou psychique. Acteur socio-économique à part entière, il propose aux entreprises, administrations et particuliers différents services : nettoyage auto, espaces verts, conditionnement en salle blanche, assemblage, confection.

[Dardilly]



Le pôle Moulin Carron est un ensemble de quatre établissements d'accueil et d'hébergement. Il apporte un soutien à la réalisation des projets de vie des résidents porteurs de handicap psychique ou mental, et assure un accompagnement, dans le respect de leurs capacités d'autonomie, de leur vie sociale, culturelle et personnelle. Les activités intra ou extra-muros mises en œuvre visent à maintenir les habiletés ou à permettre l'apprentissage de nouvelles.

[Dardilly]

- Le foyer d'hébergement de Lérine (36 places) comprend le Hameau de Lérine et les hébergements extérieurs (14 places).
- Le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) Moulin Carron : 20 places.
- L'accueil de jour L'Oasis pour adultes (20 à 60 ans) présentant un handicap intellectuel ou psychique : 19 places.
- Le foyer de vie Pierre d'Arcy héberge et accompagne 36 résidents âgés de 40 à 65 ans.



Le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu exerce des missions de service public de psychiatrie de secteur. Il a la responsabilité de la lutte contre les maladies mentales dans cinq secteurs psychiatriques du département du Rhône (trois secteurs de psychiatrie générale et deux secteurs de psychiatrie infanto-juvénile) et via différentes structures intersectorielles : pôle accueil admission, pôle de gérontopsychiatrie, pôle de réhabilitation pour les pathologies à longue évolution, unité de soins spécialisée dans la prise en charge des adolescents, dispositif de soins des troubles envahissants du développement. 511 lits et places.

[Site hospitalier à Lyon 8^e]



Le pôle L'Escale est composé de deux établissements d'accompagnement pour adultes en situation de handicap et présentant des dépendances importantes. Il propose des parcours d'accompagnement différenciés et ajustés aux spécificités de chaque public. [Feyzin]

- La maison d'accueil spécialisée (MAS) de Révolat prend en charge des personnes adultes présentant un handicap mental et/ou physique n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie : 56 places.
- Le foyer d'accueil médicalisé (FAM) du Parc de l'Europe propose un accompagnement éducatif personnalisé à des personnes adultes avec autisme et/ou troubles envahissants du développement : 22 places.



Le pôle Pléiade accompagne, dans leur recherche d'autonomie, d'insertion ou de réinsertion et d'hébergement, des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Il regroupe différents établissements et dispositifs :

Secteur Enfance

- Le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) « troubles relationnels précoces » : 32 places pour des enfants de 0 à 6 ans. [Lyon 7^e]
- La plateforme de coordination et d'orientation pour enfants de 0 à 6 ans présentant des troubles du neuro-développement. [Lyon 7^e]

Services d'accompagnement pour adultes

- Le service d'accompagnement et de transition « La Traboule » pour des jeunes adultes (20 à 30 ans) autistes ou porteurs de troubles envahissants du développement : 30 places [Lyon 3^e]
- Le dispositif innovant d'habitat inclusif à caractère expérimental pour adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme : 5 places.
- Deux services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés psychiques (SAMSAH) : le SAMSAH du Parc, 50 places [Lyon 7^e] et le SAMSAH Ampère, 47 places [Lyon 2^e]
- Le service tutélaire, à destination des personnes faisant l'objet d'une mesure de protection ordonnée par le juge des tutelles des tribunaux de Lyon et de Villeurbanne : 340 mesures autorisées. [Lyon 7^e]
- Le pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) pour adultes en situation de handicap psychique.

Hébergement pour adultes et personnes âgées

- La maison d'accueil spécialisée (MAS) Le Bosphore : 40 places pour adultes autistes et psychotiques déficitaires avec troubles du comportement. [Lyon 8^e]
- La Petite unité de vie « Habitats Plus » pour personnes âgées avec troubles psychiques : 24 places. [Lyon]



Le foyer de vie La Chevanière accueille des personnes en situation de handicap psychique. Il a une capacité de 32 places. [Charnay-lès-Mâcon]



Le Pôle Lyade, organisé en trois services, réunit des établissements concourant à la prévention et aux soins liés aux addictions. Il est plus spécialement orienté vers les publics jeunes et adultes de l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.

- Un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ambulatoire sur deux territoires [Lyade Garibaldi et Lyade Vénissieux] et des consultations jeunes consommateurs (CJC).
- Un CSAPA résidentiel. [Lyade Fucharnière]
- Le PEP'S (Projet Ecoute, Prévention et accès aux Soins), qui intervient dans plusieurs communes. [Vénissieux, Rillieux-la-Pape, Saint-Priest et Saint-Fons]

Le pôle Lyade accompagne également le Conseil local de santé mentale (CLSM) présent sur le territoire. [Vénissieux Saint-Fons]



Pôle transversal de la Fondation ARHM, l'**Institut régional Jean Bergeret dispense un ensemble d'activités visant à améliorer le mieux-être des personnes** et pouvant faire l'objet d'une réalisation sur mesure : formation, accompagnement, documentation, recherche et innovation... [Lyon 8^e]



Le pôle Logement de la Fondation vise à répondre aux besoins liés à l'inclusion par le logement des personnes malades et/ou en situation de handicap. Il développe une palette d'outils sociaux et différentes formes d'habitat : résidence-accueil, logements accompagnés, habitat inclusif pour personnes avec handicap psychique. [Lyon 8^e]

GOUVERNANCE

UNE GOUVERNANCE EN ACCORD AVEC LES VALEURS FONDATRICES

La Fondation ARHM œuvre pour la prévention, le soin, l'insertion professionnelle, le logement et l'accompagnement des personnes qui lui sont adressées conformément aux valeurs humanistes des fondateurs.

UN CONSTAT

Les valeurs humanistes des fondateurs de l'association à la sortie de la guerre restent d'actualité dans une société où les personnes différentes, du fait du handicap ou de la maladie, ne sont pas reconnues « à égalité avec les autres ».

UN CADRE LEGAL

C'est pourtant cette inclusion que promeut la convention internationale des droits des personnes handicapées, convention que la France a ratifiée en 2009. Sans parler de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qu'elle a promulguée. Chacun des termes de cette loi a son importance. Ils ont fait l'objet de nombreuses discussions car il importait aux personnes en situation de handicap et à leurs représentants de nommer les évolutions attendues et les défis à relever pour faire de cette loi un cadre déterminant la pleine expression de la citoyenneté des personnes.

DANS LA LIGNEE DES FONDATEURS

C'est précisément ce qu'a voulu affirmer le conseil d'administration de la Fondation ARHM dans le projet institutionnel de 2017 : dire clairement son ambition pour la défense des droits des personnes en situation de handicap et plus généralement en situation de fragilité.

La Fondation s'inscrit ainsi dans les pas de ses fondateurs en adaptant, au contexte et aux attendus d'aujourd'hui, les valeurs définies antérieurement :

- ▀ **Être citoyen** : la personne citoyenne actrice de son parcours,

- ▀ **Respecter les droits** : une intervention des professionnels respectueuse des droits de la personne,
- ▀ **Prendre soin** : une conception du soin et de l'accompagnement tournée vers l'autonomie et le rétablissement de la personne,
- ▀ **S'engager** : une équipe pluriprofessionnelle au service du projet de vie et de soins de la personne.

Ces principes constituent la charte d'engagement à laquelle chaque professionnel, chaque bénévole doit se référer quotidiennement comme au long cours. Une telle ambition s'accompagne d'une reconnaissance lucide des marches qui restent à franchir et des orientations à confirmer pour que tout ceci s'incarne effectivement.

Ces valeurs constituent les fondamentaux à partir desquels la Fondation se construit, se consolide et évolue. Ceux-ci sont repris dans les projets des établissements et services de la Fondation comme la colonne vertébrale de l'action menée au service des personnes soignées et accompagnées.

NOTRE PROJET POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

L'orientation assumée vers le rétablissement des personnes se fonde sur une triple vision : scientifique, au vu des résultats positifs des études menées dans les pays anglo-saxons qui la pratiquent; démocratique par la reconnaissance d'une égalité de droits et devoirs des personnes accompagnées; éthique par la conviction que chacun et chacune d'entre elle compte pour elle-même, son entourage et toute la société.

Le projet institutionnel 2018-2022 définit les perspectives d'évolution de la Fondation pour réussir à relever les défis de la société inclusive. Il définit un cap, une direction explicite dans la raison d'être suivante : « fédérer autour d'une culture commune forte fondée sur la capacité d'agir et le développement de l'autonomie des personnes soignées et accompagnées pour leur inclusion dans la cité ».

PLUS QU'UNE GOUVERNANCE DE GESTION, UNE GOUVERNANCE D'ACTION

Dans un environnement caractérisé par la lourdeur des enjeux, les contraintes budgétaires, la complexité de notre système sanitaire et social ainsi que par l'incertitude des réformes à venir, le choix pourrait être de limiter la gouvernance à la gestion. Mais cela irait à l'encontre de ce qui fait l'ADN du secteur privé non lucratif, à savoir le primat de la personne et l'aptitude de ses responsables à répondre aux besoins sociaux les plus divers.

Si la gestion est essentielle pour assurer la pérennité de la structure, la Fondation veut résolument concilier qualité de gestion entrepreneuriale et finalité humaniste de son activité.

Forte de ses valeurs et du sens qu'elle donne à son action, la Fondation s'engage pleinement à remplir son rôle de « magistère moral », d'acteur de la société civile à l'écoute et au service des personnes en situation de fragilité, sur son territoire d'action et de rayonnement.

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION ARHM

Collège des fondateurs



**Jean-François
Bénévisse**

Président de la Fondation ARHM depuis octobre 2020. Inspecteur général des affaires sociales, il a exercé des responsabilités de direction dans le champ social au sens large, au niveau central, en services déconcentrés, en collectivités territoriales, en agence et en établissement.



**Marie
Le Corre**

Vice-présidente de la Fondation, elle est infirmière de formation. Elle a occupé différents postes à responsabilité notamment dans la direction des soins et des ressources humaines. Elle a assuré durant 14 ans la direction d'un hôpital psychiatrique dans le Nord-Isère avant d'intégrer le conseil d'administration.



**Florence
Dibie-Racoupeau**

Vice-présidente de la Fondation, psychiatre de formation, elle a exercé dans plusieurs hôpitaux en région parisienne puis lyonnaise, essentiellement au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu où sa dernière fonction a été celle de chef du pôle de gérontopsychiatrie, avant d'intégrer le conseil d'administration.



**Dominique
Montégu**

Trésorière de la Fondation. D'abord directrice des services financiers de l'Hôpital Saint-Joseph à Lyon, elle a ensuite été directrice générale du Centre hospitalier Saint-Joseph/Saint-Luc. Elle a été déléguée régionale de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires (FEHAP) et a siégé au conseil d'administration de la Société hospitalière d'assurances mutuelles (SHAM).



**Serge
de Kertanguy**

Secrétaire de la Fondation. Courtier en assurances en retraite, il a cinq enfants dont l'un réside à la Maison d'accueil spécialisée de Revolat. Depuis fin 2019, il est conciliateur de justice dans le ressort du Tribunal de Villeurbanne

Collège des personnalités qualifiées



Paul Seymarc

Ingénieur en génie civil, il a fait l'essentiel de sa carrière à l'Opac du Rhône où il a été durant plus de 20 ans directeur des résidences spécialisées. Aujourd'hui en retraite, il siège au conseil d'administration de plusieurs associations intervenant dans le champ du handicap ou de l'hébergement de populations en difficulté.



Olivier Paul

Membre du collège opérationnel régional de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) Auvergne-Rhône-Alpes, il est représentant des usagers dans différentes instances après 35 ans d'activité professionnelle pour l'essentiel à EDF et GdF (management, développement, prospective, direction).



Pierre Dubois

Après une carrière dans les organisations agricoles, il a été directeur général du groupe Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) 71 et directeur de la Fédération régionale Bourgogne-Franche-Comté avant de prendre sa retraite en janvier 2010. Sur le plan associatif, il est président de l'association Les Amis de la Chevanière et président de l'association les Amis de la Fondation ARHM.



Christian Juncker

Educateur spécialisé, musicothérapeute à l'Hôpital Saint Jean de Dieu, puis directeur d'établissements médico-sociaux, directeur général d'Odyneo et enfin directeur des solidarités du Département du Jura, ancien délégué régional de l'Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (UNIFED).



Téa Girard

Représentante des personnes soignées et accompagnées par la Fondation.

Collège des partenaires institutionnels



**Thomas
Ravier**

Vice-président en charge du handicap, des aînés de la santé au Conseil départemental du Rhône, il est maire de Villefranche-sur-Saône.



**Romain
Champel**

Conseiller régional au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (section Métropole de Lyon) depuis 2015.



**Céline
De Laurens**

Adjointe au maire de Lyon déléguée à la santé et à la prévention.



**Henry
Chassagnon**

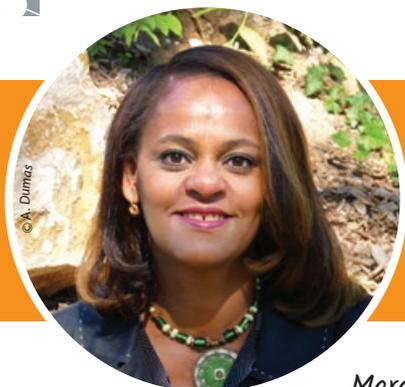
Secrétaire général de l'Ordre des médecins du Conseil départemental du Rhône.



**Isabelle
Von Bueltinglsoewen**

Professeure d'histoire contemporaine, vice-présidente chargée de la recherche et des études doctorales à l'Université Lumière Lyon 2.

Commissaire du gouvernement : Désignation à venir



Agnès Marie-Égyptienne Directrice générale

Marquée par la pandémie et le décès d'Antoine Martinez, président de la Fondation ARHM, l'année 2020 a été rude. Elle a cependant vu s'exprimer, malgré des conditions de travail dégradées, un collectif fort et une capacité de résilience des personnes accompagnées. Bilan avec Agnès Marie-Égyptienne.

QUE RETENEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2020 ?

2020 a été une année difficile tant du fait de la pandémie que du décès du président de la Fondation, Antoine Martinez. Il avait décidé de passer le relais et nous voulions lui donner le titre de président d'honneur. Malgré son départ brutal, mon point de satisfaction est qu'il a lui-même validé l'entrée de Jean-François Bénévisse au sein du Conseil d'administration. Il est mort quelques jours après. C'est assez symbolique.

Pour ce qui est de la pandémie, je remercie l'ensemble du personnel et j'éprouve beaucoup de gratitude à son égard. Il y a eu une mobilisation collective très forte et chacun a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Nous avons mis en place une cellule de crise qui a fonctionné tous les jours de mars à juin, week-end inclus. Nous avons tous travaillé en mode dégradé mais nous avons fait face alors même que nos cadres de référence étaient totalement bouleversés. Il y a eu très peu de décès parmi les personnes soignées et accompagnées malgré des situations critiques parfois. La continuité de l'ensemble des missions de soins et d'accompagnement a été assurée. Cette pandémie a beaucoup questionné notre organisation. Il s'agissait d'intégrer un risque épidémique dans notre organisation, en ayant au départ très peu d'équipements de protection individuelle et peu de connaissances sur la maladie. Du point de vue des personnes accueillies, la pandémie leur a été défavorable. Chez les personnes psychotiques, elle a créé un repli. Des fragilités se sont révélées chez d'autres. Un bon tiers des orientations aujourd'hui concerne des nouveaux patients. Néanmoins, je remarque qu'elles se sont adaptées, ont intégré des réflexes. Deux mots me viennent à l'esprit pour caractériser cette année : solidarité du collectif et résilience des personnes soignées et accompagnées.

AVEZ-VOUS DOUTÉ À UN MOMENT DONNÉ ?

À titre personnel, je crois avoir une bonne capacité d'absorption du stress. Dans le feu de l'action, non, je n'ai pas douté. J'étais portée par un collectif fort tant au niveau du Centre hospitalier que des différents pôles. Les doutes que j'ai pu avoir ont plus trait aux mesures que nous avons prises et à leur degré de restriction par rapport à la continuité des soins et de l'accompagnement. La question était de savoir où placer le curseur : en quoi allons-nous à l'encontre d'un certain nombre de choix individuels pour préserver le collectif ?

COMMENT SE RELANCER APRÈS CELA ?

En reprenant les projets que nous avons avant la crise. Nous avons rebondi à partir de septembre en intégrant le virus comme l'un des éléments de notre environnement et nous avons poursuivi notre travail d'adaptation des organisations. Gérer, piloter une organisation, des équipes dans un climat d'incertitude est fragile, sensible. Je constate à quel point la crise a cristallisé des difficultés antérieures. C'est un exercice de haute voltige. La pandémie ne nous a pas permis de célébrer les 70 ans de l'ARHM. Nous avons donc trouvé une autre date qui va fixer le cap. En 2024, l'hôpital aura 200 ans. Nous souhaitons que 2024 soit une année de mobilisation collective qui nous permettra de valoriser notre histoire et de nous projeter vers l'avenir.



**Une fondation
engagée**

ATELIERS DENIS CORDONNIER

LIVRAISON DE CHANTIER, EMMÉNAGEMENT ET BOULEVERSEMENTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

« L'année 2020 a été extrêmement difficile avec des répercussions sur l'avenir dont nous ne mesurons pas encore toutes les incidences »
résume Luc Denimal,
directeur de l'ESAT



L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Denis Cordonnier qui emploie dans ses ateliers 333 ouvriers porteurs d'un handicap mental a dû chaque jour adapter son fonctionnement en intégrant de nouvelles mesures sanitaires.

Prise en compte des cas de Covid, des cas contact, éviction des professionnels à risque, gestion des problématiques de garde d'enfants, mise en place de nouvelles routines d'hygiène sur les sites, augmentation du nombre de services au self, changements d'horaires, accompagnement du travail à distance, remobilisation des ouvriers suite au premier confinement, aléas sur le chantier de construction : voici un échantillon des situations que l'équipe de l'ESAT a dû gérer en 2020 !

Malgré les contre-temps importants dus au contexte sanitaire, les travaux de construction ont assez avancé pour que les équipes des bâtiments C et A+ se regroupent sur le nouveau bâtiment de l'ESAT.

UN NOUVEAU BÂTIMENT PLUS FONCTIONNEL

■ Livraison du nouveau bâtiment

Le 27 décembre, les Ateliers Denis Cordonnier ont remis les clés du

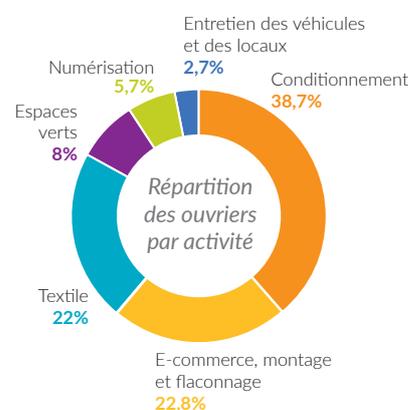
bâtiment A+ en location depuis 20 ans ! Le personnel, les ouvriers et les activités des bâtiments C et A+ sont désormais regroupés dans la nouvelle construction. Avec ces nouveaux locaux pleinement fonctionnels, l'ESAT gagne en facilité de gestion et de maintenance du site. Et la capacité de stockage est passée de 750 à 2 000 palettes.

■ Amélioration de l'isolation

Pour parachever l'aménagement du site, les façades du bâtiment B ont été isolées par l'extérieur. Cette intervention visant à améliorer la performance énergétique a aussi permis d'apporter une meilleure cohérence architecturale à l'ensemble bâti dont les travaux de rénovation avaient commencé en 2012.

■ Réorganisation de l'activité de conditionnement

La livraison de la seconde tranche des travaux en 2020 a nécessité de repenser l'organisation de l'activité de conditionnement. Celle-ci va se déployer sur les bâtiments C et A+ avec la création d'une activité inédite de salle blanche. Les activités de conditionnement en salle blanche requièrent des exigences nouvelles : habillement, rigueur, manipulation des produits. Ici aussi, les Ateliers Denis Cordonnier



LE SITE DES ATELIERS DENIS CORDONNIER EN 2020

Bâtiment A :

2 170 m² pour le conditionnement / 500 palettes

Bâtiment A+ :

2 200 m² pour le conditionnement et la salle blanche / 1 250 palettes

Bâtiment B :

2 572 m² pour l'e-commerce, le montage, le flaconnage, les espaces verts et la numérisation

Bâtiment C et magasin :

1 696 m²

Bâtiment D :

1 218 m² pour le textile

Bâtiment E :

2 943 m² pour les fonctions logistiques et sociales



L'ÉQUIPE MOBILE AUTONOME : UNE INNOVATION POSITIVE

Malgré un retard dû à l'épidémie de Covid, cette nouvelle équipe d'intervention « espaces verts » a démarré à l'automne 2020 et rapidement pris ses marques. Les ouvriers, fiers et motivés par le projet, ont pleinement répondu aux attentes en terme d'autonomie. Cette réussite illustre la capacité des ouvriers à prendre le virage inclusif qui réduit le fossé entre les milieux protégé et ordinaire. Un résultat qui plaide aussi en faveur de la qualité de la formation dispensée par les Ateliers. En 2021, ce dispositif est étendu.

fournissent une prestation qualitativement équivalente à celle des autres entreprises du marché. La préparation de cette future activité a mobilisé une centaine d'ouvriers en 2020, ainsi que les moniteurs, les chefs de bâtiments, l'équipe des psychologues et des assistantes sociales. Les ouvriers concernés par le changement ont bénéficié d'un ou deux stages chacun sur une période de 18 mois. Le démarrage de l'activité en 2021 continue à mobiliser toutes les ressources.

LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME

De plus en plus de démarches administratives sont dématérialisées. Pour y avoir accès, une connexion internet et une aisance informatique sont nécessaires. Face à ce constat, les Ateliers Denis Cordonnier ont équipé une salle de formation avec des postes informatiques afin de permettre aux travailleurs d'appréhender internet dans leur quotidien.



333 ouvriers

au 31/12/2020
dont 68 à temps partiel



69 salariés

encadrants



1,8 M€

de chiffre d'affaires



12 800 m²

de bâtiments

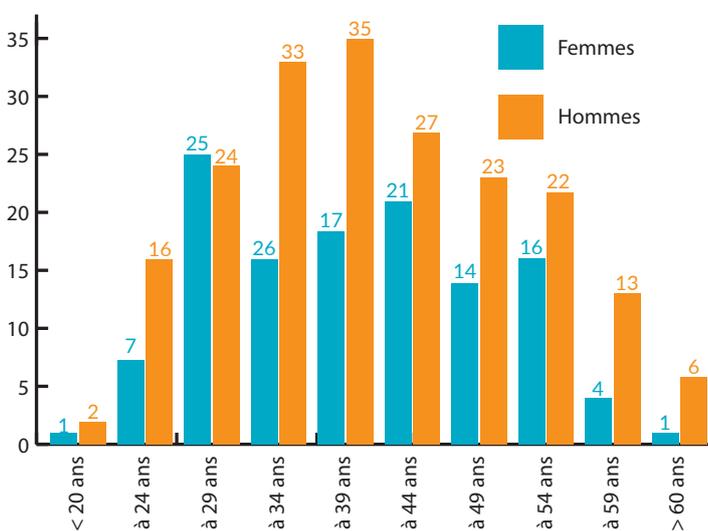


Une pluriactivité

de services aux entreprises
38 stages effectués

Chiffres-clés des Ateliers Denis Cordonnier

Des actions d'accompagnement informatique ont été intégrées dans le programme de formation des usagers. Cette opération a reçu le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Pyramide des âges

« Avant j'étais au plateau. Le travail en salle blanche est beaucoup plus varié, on a plus de choix. Je peux mieux développer mes capacités au travail. Je suis très content de ce changement. En plus, il y a une bonne équipe, et les moniteurs sont très gentils. Voilà, je vais continuer. C'est super. »
Thomas PAULET,
ouvrier en salle blanche

ATELIERS DENIS CORDONNIER

LIVRAISON DE CHANTIER, EMMÉNAGEMENT ET BOULEVERSEMENTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX



© Luc Denimal

UN BILAN SOCIAL AFFECTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

■ Arrêt des activités physiques adaptées le 16 mars 2020

Après le 16 mars, les activités physiques adaptées (APA) n'ont hélas pas repris malgré une dynamique prometteuse avec 146 ouvriers inscrits en début d'année. L'éducateur spécialisé a continué son activité en apportant du renfort dans les ateliers, et en innovant avec des accompagnements courts de quelques ouvriers au service de la cité.

■ Ralentissement des reconnaissances des acquis de l'expérience

Si toutes les démarches de reconnaissance des acquis et de l'expérience (RAE) n'ont pas abouti, une vingtaine d'entre elles ont été pleinement menées. Autre point positif : l'équipe Soutien a organisé le forum annuel

en septembre 2020 et présenté aux ouvriers toutes les possibilités de formation et d'insertion dans le milieu de travail ordinaire. Douze travailleurs ont également bénéficié d'une sensibilisation aux risques professionnels grâce à l'intervention du responsable de la prévention et de la sécurité. Une première !

■ Bonne tenue des mises à disposition

Les mises à disposition (MAD) des ouvriers n'ont pas souffert de la situation. Aucun des 43 contrats de MAD n'a été rompu avec les entreprises clientes de l'ESAT qui emploient directement certains ouvriers, et de nouvelles perspectives ont émergé pour 2021.

BILAN ÉCONOMIQUE : - 18,3% DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Seuls les secteurs de prestations

de service n'ont pas souffert de la baisse d'activité en 2020 : l'entretien des espaces verts, des véhicules et des locaux. Les autres secteurs d'activité, en particulier la sous-traitance industrielle, ont été durement touchés. Le manque d'effectif, jusqu'en juillet 2020 dans certains ateliers, couplé au manque de commandes n'a pas été compensé en fin d'année.

Directeur des Ateliers Denis Cordonnier : Luc Denimal

LES PROJETS EN COURS

- Développement de l'activité « salle blanche »
- Recherche d'une activité complémentaire à la numérisation
- Préparation de l'évaluation externe avec le cabinet ICMS
- Evolution du dossier informatisé unique de l'utilisateur

TÉMOIGNAGES / 3 QUESTIONS À...

Dispositif d'équipes mobiles autonomes : un pas de plus vers l'autonomie



André Boudin &
Jérôme Vocanson,
jardiniers-paysagistes.

Favoriser plus encore l'inclusion dans le monde ordinaire du travail. C'est l'objectif du dispositif d'équipes mobiles autonomes (DEMA) mis en place en 2020 par les Ateliers Denis Cordonnier et en partie financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, chaque semaine, quatre ouvriers du service Espaces verts de l'ESAT, répartis en deux équipes, se rendent sur leur lieu de chantier en voiturette électrique. Formés à la conduite en auto-école, les ouvriers ont au préalable validé un stage de mise en situation. Rencontre avec André Boudin et Jérôme Vocanson, respectivement 32 et 31 ans, jardiniers-paysagistes.

POURQUOI AVOIR ACCEPTÉ D'ENTRER DANS CE DISPOSITIF ?

André Boudin (AB) : J'ai été surpris qu'on me propose cela mais j'aime bien. Pour l'autonomie que cela nous donne. On nous fait confiance et on peut acquérir une nouvelle expérience.

Jérôme Vocanson (JV) : Moi, j'ai tout de suite été d'accord. En raison de l'autonomie.

A QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE-TYPE ?

AB : On a une liste de chantiers, on évalue le temps qu'on a à passer et on en discute avec le chef. Ensuite on se rend sur les chantiers. On en fait entre un et trois par jour. Le midi, on revient ici. On commence à 8h30 et on fait cela cinq jours sur cinq. On va sur les mêmes chantiers tous les 15 jours.

JV : On tond, on taille, on désherbe chez des particuliers ou en entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Quel que soit le temps qu'il fait, on y va. On travaille aussi pour la mairie de Dardilly.

AB : On a aussi de nouveaux chantiers comme l'entretien de sentiers pédestres.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS CETTE ORGANISATION ?

AB : L'autonomie. On est responsable des chantiers et on fait attention à ne pas mettre la vie de notre collègue en danger. Il ne faut pas oublier de charger les voitures électriques. Et puis aussi, on se distribue les rôles dans le binôme, qui prend le volant, qui fait quoi.

JV : Je suis d'accord. Le travail en binôme n'est pas forcément facile. Cela pourrait être bien de changer les équipes de temps en temps. Cela nous éloigne du groupe aussi et du stress que cela génère. Comme ça, on évite les embrouilles.

MOULIN CARRON

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LES ÉPISODES DE CONFINEMENT ET DE DÉCONFINEMENT SUCCESSIFS

Les quatre structures du pôle ont mis en place des mesures d'adaptation et d'accompagnement tout au long de l'année 2020.



Pour rappel, le pôle Moulin Carron comprend quatre structures basées à Dardilly dont la création s'est échelonnée de 1976 à 2014. Chacune a des missions différentes et complémentaires, mais toutes concourent à aider les personnes en situation de handicap psychique et/ou mental. Les bénéficiaires sont adressés par la Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH).

Les établissements du pôle s'appuient sur le parcours de vie des personnes et proposent un hébergement différencié et un accompagnement ajusté à chacun. La notion de parcours de vie est centrale et recouvre le cheminement individuel de chaque personne dans les différentes dimensions de sa vie : personnelle et relationnelle, professionnelle et sociale, familiale et citoyenne.

LE FOYER D'HÉBERGEMENT LÉRINE

Avec 52 places, cette structure est la plus ancienne historiquement et la plus grande du pôle. En mars 2020, le premier confinement a marqué l'arrêt du travail pour tous les résidents employés en ESAT (Établissements et services d'aide par le travail). Accueillis par consé-



52 places
en habitat individuel
ou collectif



2 places
en accueil temporaire



23 professionnels

Chiffres-clés du Foyer d'hébergement de Lérine

quent la journée à la Villa Lérine, ils ont mis ce temps à profit pour décorer les espaces communs du foyer.

Toute l'organisation du foyer a été revue et adaptée : nouveaux horaires pour assurer une présence éducative permanente, changements dans la livraison des repas, création d'une unité Covid pour les personnes testées positives au virus, organisation de réunions hebdomadaires et de rendez-vous en visioconférence avec les résidents, encadrement strict des visites des familles, etc.

L'alternance des phases successives de confinement et de reprise d'activités sans visibilité a demandé à tous des capacités importantes d'adaptation.

LE FOYER DE VIE PIERRE D'ARCY

Le 21 juin, les musiciens de l'Auditorium de Lyon ont donné un concert sur la place du village devant les résidents réunis de Pierre d'Arcy et de L'Oasis. Une courte trêve entre deux vagues d'épidémie : en novembre 2020, l'unité de vie 1 a été durement touchée par la Covid malgré les précautions prises tout au long de l'année : les douze résidents ont été testés positifs, ainsi que deux salariés et un stagiaire. Quatre personnes sont malheureusement décédées dont deux en lien direct avec la Covid. A la suite de cet événement, deux groupes de parole ont été organisés pour recueillir le ressenti des résidents et des professionnels.

L'ACCUEIL DE JOUR L'OASIS

Le 16 mars, l'accueil de jour a été contraint de fermer ses portes. Un travail de lien avec les usagers et les familles ainsi qu'un soutien psychologique renforcé ont été mis en place par téléphone et en visioconférence. Les salariés ont aussi apporté du renfort aux autres établissements du pôle. A partir du 8 juin, conformément au plan de reprise de l'activité et aux recommandations gouvernementales applicables aux établissements médico-sociaux, avec l'accord des services de la Métropole, les bénéficiaires souhaitant revenir à l'accueil de jour L'Oasis ont pu le faire. A partir du 31 août, tous les bénéficiaires ont été de nouveau accueillis en respectant

l'obligation du port du masque. L'Oasis a partagé ses salles d'activité avec tous les établissements et services du pôle Moulin Carron en 2020. En outre, les liens avec l'ESAT Ateliers Denis Cordonnier se sont renforcés.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Le SAVS a maintenu son activité sans discontinuer pendant toute l'année 2020 en dépit des confinements successifs, grâce au télétravail. Les professionnels du SAVS ont tenté de maintenir le lien et de réduire le sentiment d'isolement en téléphonant régulièrement aux personnes accompagnées. Le lien physique avec les plus affectées d'entre elles a été rétabli dès que possible. La seule présence des éducateurs, voir les visages et les sourires, a permis d'apaiser les angoisses. La psychologue du SAVS s'est également rendue très disponible pour soutenir ceux qui ont rencontré le plus de difficultés. Pour certains, cette période a permis de révéler des ressources inconnues.



19 places



27 personnes
accompagnées



3 admissions
et **1 sortie**



6 professionnels

Chiffres-clés de l'Accueil de jour Oasis



36 places



23 professionnels



12 324 journées
réalisées

Chiffres-clés du Foyer de vie Pierre d'Arcy



20 places



27 personnes
accompagnées



5 admissions
et **3 sorties**



3 professionnels

Chiffres-clés du Service d'accompagnement à la vie sociale

« Lors du premier confinement, nous avons dû télétravailler. Or le télétravail n'est pas adapté à notre activité ! Comment maintenir le lien avec les personnes que nous accompagnons alors que nous n'étions plus en relation ? Et cela dans le contexte particulièrement anxiogène de l'épidémie de Covid... Nous leur avons bien sûr téléphoné tous les jours, mais l'exercice était vraiment frustrant... c'était une période très spéciale. Finalement, nous avons pu organiser des rencontres en pied d'immeuble qui ont permis de renouer le fil. »

Nathalie LEMAIRE,
éducatrice spécialisée



Concert de l'auditorium de Lyon sur la place du village

© Moulin Carron

MOULIN CARRON

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LES ÉPISODES DE CONFINEMENT ET DE DÉCONFINEMENT SUCCESSIFS

BIEN CHOISIR LA PERSONNE DE CONFIANCE

Malgré les bouleversements sans précédent suscités par l'épidémie mondiale de Covid, le projet de créer un film d'animation pédagogique sur le rôle de la personne de confiance a été réalisé sous l'impulsion d'une cheffe de service. Un motion designer a travaillé sur ce film en mobilisant différents supports de compréhension : voix, pictogrammes, texte. Le film est projeté aux personnes nouvellement admises et lors des avenants à leur projet personnalisé.

LE SERVICE DES HéBERGEMENTS EXTÉRIEURS RÉORGANISÉ !

Ça y est ! Depuis janvier 2020, le dispositif des hébergements extérieurs a évolué afin de répondre aux besoins des personnes accueillies, à leur projet de vie ainsi qu'à l'évolution des attentes de la population émergente. Le dispositif comprend maintenant deux secteurs : celui des habitats partagés (2 logements de 4 personnes), et celui du SAVS renforcé (2 logements de 3 personnes, plus un T1). Ce nouvel appartement permet aux personnes dont le projet est d'être accompagnées par un SAVS une mise en situation réelle afin de franchir une étape supplémentaire en réponse à leur projet personnalisé.

Directrice du pôle Moulin Carron :
Amandine Viola

|| J'ai eu une place au foyer le 19 février 2020. Ça allait bien parce que je travaillais aux Ateliers Denis Cordonnier juste à côté.

Mais on a été confinés en chambre juste après. Ça a été très dur. On nous a dit qu'il y avait la Covid, et ça me faisait peur. Il y a eu quelques cas au foyer, et il a fallu se faire tester. Heureusement les éducateurs et la cheffe de service sont restés avec nous. Moi j'aime bien travailler, sortir, faire mes courses, et là je ne pouvais plus. Ensuite on a fait du foot et des activités, c'était mieux. Mais en décembre on a de nouveau été confinés, et là je me suis mis en colère. Je me suis fait mal sans le vouloir, et j'ai eu un arrêt de travail jusqu'en février 2021. J'espère que la Covid va s'arrêter un jour. ||

Brandon BRESSAC,
résident du foyer Lérine

LES PROJETS EN COURS

- Vaccination de toutes les personnes qui le souhaitent
- Création d'un atelier de travail entre l'accueil de jour L'Oasis et les Ateliers Denis Cordonnier
- Adaptation des documents en FALC (Facile à lire et à comprendre) pour les bénéficiaires du pôle Moulin Carron
- Formation des membres du conseil de la vie sociale du foyer d'hébergement Lérine
- Développement d'une nouvelle application numérique conçue en partenariat avec le Lycée Branly pour permettre aux usagers de l'accueil de jour de mieux communiquer

Confinement : occuper le temps pour garder le rythme



*Mehdi Verot,
résident au foyer Lérine
Isabelle Queyroud, éducatrice
spécialisée aux hébergements collectifs*

Résident des hébergements collectifs de Moulin Carron situés dans le centre-ville de Dardilly, Mehdi Verot a réussi à transformer la contrainte du confinement en opportunité de réflexions sur lui-même et sur le projet de service. Il évoque cette expérience, en compagnie d'Isabelle Queyroud.



QUE SE PASSE-T-IL POUR VOUS LE 17 MARS 2020 ?

Je travaille aux Ateliers Denis Cordonnier depuis 14 ans. Je suis paysagiste. Au moment du confinement, le travail s'arrête. Je me retrouve donc dans mon appartement que je partage avec trois autres résidents. La grande question est de savoir comment organiser les journées pour ne pas perdre le rythme et le sens. Le balcon n'était pas suffisant pour prendre l'air. A ce moment-là, l'idée est venue de proposer des réunions pour travailler sur le projet de service. On en a parlé tous ensemble, les résidents, la cheffe de service, toute l'équipe.

COMMENT CELA S'EST DÉROULÉ ?

Différents thèmes ont été définis et nous faisons une réunion d'au moins une heure sur chaque thème, à distance les uns des autres et avec un masque. Il y avait aussi des activités comme le jeu de boules, du basket, du dessin. On a beaucoup parlé de la solitude, des loisirs, des vacances, de la communication, de l'accompagnement.

QU'EN AVEZ-VOUS RETIRÉ ?

J'ai vraiment aimé travailler sur le projet de service et cela m'a fait beaucoup de bien de discuter, de revoir du monde. Ça a été un sas de décompression, cela m'a permis de me ressourcer, de me changer les idées. Cela a été un moment fort de solidarité et aujourd'hui, entre co-locataires, on est beaucoup plus soudés. Il y a eu de belles choses.

ET VOUS, MME QUEYROUD, QUE RETENEZ-VOUS DE TEMPS DE REFLEXION ?

Cette situation inédite a soulevé la question organisationnelle et occupationnelle de la vie quotidienne des personnes accompagnées. L'idée d'utiliser en partie ce temps pour une participation active à l'écriture du projet de service a été approuvée par l'ensemble des résidents. Dans le but d'une collaboration optimale, des thématiques liées à la vie quotidienne ont été retenues. Cette participation directe nous a paru le meilleur moyen de sensibiliser les personnes accompagnées à l'utilité d'un projet de service, qui reste souvent floue. Et cela prendra plus de sens encore lorsque que chacun aura en main le projet de service et y verra la retransmission des échanges.



CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN DE DIEU

LA POURSUITE DE PROJETS STRUCTURANTS

En 2020, l'épidémie de Covid a donné lieu à des élans de solidarité porteurs d'expériences, d'expérimentations et de projets très riches à la fois en interne et avec les partenaires de l'institution.



BRAVO À TOUS LES PROFESSIONNELS !

Le manque de dispositifs de protection au début de l'épidémie a contraint à une gestion optimale des ressources et a nécessité de former les professionnels, de rassurer les soignants et les patients. Grâce à la mobilisation de tous, du matériel permettant de travailler en sécurité a pu être obtenu rapidement.

En outre, l'investissement des professionnels a permis de maintenir la continuité des soins. La faculté d'adaptation et la concertation entre les différents services ont permis de proposer en un temps record une offre de soins adaptée au contexte. Après la mise en place d'une unité Covid de mars à mai 2020, les équipes ont développé un savoir-faire et des compétences leur permettant de

prendre en charge les patients Covid dans les unités de soins.

En l'absence de connaissance sur le développement du virus, un dispositif de réserve du personnel soignant permettant de limiter le risque de contagiosité a été mis en place pour durer dans le temps. Tous les professionnels paramédicaux ont été concernés, étant affectés à tour de rôle dans les unités intra-hospitalières, dont certaines ont vu leurs missions changer. L'unité Osiris a ainsi accueilli tous les patients entrant pour une évaluation somatique avant d'être orientés vers une unité d'hospitalisation.

Le dispositif d'activités physiques adaptées et culturelles a contribué à l'absence d'accident pour violence. Dans la continuité, une

réflexion est aujourd'hui lancée autour des activités sociothérapeutiques, culturelles et des médiations proposées aux patients hospitalisés dans le cadre du projet d'établissement.

BILAN DE L'UNITÉ COVID

L'unité Covid a été mise en place suite aux décisions de la cellule de crise du 19 mars 2020. Objectif ? Lutter contre la propagation de l'épidémie. Elle est restée ouverte 45 jours et a accueilli 8 patients atteints de pathologies psychiatriques et testés positifs à la Covid. Le bilan est très positif. L'équipe, constituée sur la base du volontariat, a bénéficié d'une semaine de préparation et de réflexion pour organiser les soins dans cette unité. Elle avait également pour mission de renforcer ou de remplacer le personnel dans les unités Osiris et Galilée. Elle a fait montre d'une grande flexibilité, de professionnalisme et de solidarité.

Les services supports chargés d'approvisionner l'unité Covid en matériel ont été réactifs, ce qui a contribué à la réussite de la mission. La flexibilité accrue, l'optimisation des procédures de commandes, de livraison de la pharmacie et des services hôteliers ont participé au bon fonctionnement de l'unité.

DES CONFINÉS CHOUCOUTÉS PAR LES PROFESSIONNELS

Le 23 mars 2020, un groupe d'intervenants pluridisciplinaire a proposé un dispositif d'activités physiques adaptées aux patients confinés à l'hôpital : marche, danse, course, musique, jeux, immersion en nature, pétanque au pied... la créativité des professionnels s'est renouvelée pendant 71 jours pour accompagner au mieux les patients qui ont aussi trouvé là un espace d'expression bénéfique sur leur vie, leur maladie, la difficulté d'être isolé. Il en ressort un matériel d'expérience d'une grande richesse clinique. Merci aux équipes soignantes qui ont soutenu l'organisation des temps de sortie et aux patients pour leur... patience !

L'équipe a également apprécié la transparence des informations données par l'encadrement, d'autant plus nécessaire que les données sur le virus étaient incertaines et changeantes.

« Le souvenir que je garde de la mise en place de l'unité Covid est assez exceptionnel. En quelques jours à peine, on a réorganisé les locaux, le circuit du linge, le suivi somatique, l'intervention des infirmiers, des agents de service hospitalier. Tous les services ont joué le jeu... On est revenu sur notre temps personnel, on s'est préparé au pire. Heureusement, le pire n'a pas eu lieu ! Mais nous étions prêts. Vraiment. Alors qu'on ne se connaissait pas, on a réussi à s'unifier et à trouver une cohésion très rapidement. Je crois que cette résilience et cette faculté d'adaptation sont inhérentes à la condition de soignant. »

Badis LOUNIS,
infirmier mobilisé dans l'unité Covid

DIAGNOSTIC ET ÉLABORATION DU PROCHAIN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

La fin de l'année 2020 a enfin permis d'engager un important travail de diagnostic préalable à l'élaboration du projet d'établissement 2021-2026. Ce travail de diagnostic a eu pour but de réaliser un bilan du précédent projet d'établissement, mais également de préciser les grands enjeux auxquels devra faire face l'établissement dans les années à venir (enjeux internes ou liés au contexte territorial). Il constitue une base solide pour élaborer la feuille de route qui guidera les principes d'intervention et les actions à mener dans les cinq ans à venir.

CANDIDATURES AUX APPELS À PROJET

Malgré un contexte sanitaire très difficile, l'établissement n'a pas renoncé à l'objectif de se positionner dans le cadre d'appels à projets. Plusieurs projets organisationnels innovants d'évolution de l'offre de soins ont ainsi été soumis dans le cadre du Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) 2020. Le projet d'équipe mobile mixte sanitaire / médico-sociale pour les personnes atteintes de troubles sévères du neurodéveloppement a été retenu.

Il a bénéficié d'un financement par le FIOP 2020. Porté par le Pôle intersectoriel de soins et de réhabilitation (PISR), et en partenariat avec la MAS Le Bosphore du pôle Pléiade, il vise à prévenir l'absence de solution d'accompagnement dans le secteur médico-social et les ruptures de parcours de personnes souffrant de troubles du neuro-développement avec comportements-problèmes associés.

Si les autres projets soumis n'ont pas été lauréats du FIOP 2020, ils ont tout de même permis de mener une importante réflexion sur l'évolution de l'offre de soins et constituent des points d'appui pour le projet d'établissement en cours d'élaboration :

■ RéCREA pour résoudre les crises en ambulatoire

Le projet d'équipe de Résolution de la crise en ambulatoire (RéCREA) vise à mettre fin au recours systématique à l'hospitalisation complète lors d'une crise psychique aiguë en déployant un dispositif de soins ambulatoires de crise. Bien qu'il n'ait pas été retenu au FIOP, il a permis de faire avancer la réflexion en interne.



LES HÉROS DU VÉLO

Du 8 au 12 septembre, sept patients du PISR et six soignants accompagnateurs se sont lancés le défi de rallier Lyon à Port-Saint-Louis-du-Rhône en empruntant la ViaRhôna. Ce périple a été l'occasion pour les participants de dénouer avec l'hôpital ou la famille, de gagner en autonomie, de partir en vacances, d'expérimenter la vie collective en petit groupe et de resserrer les liens. Le projet a été initié en transversalité par le CESAR (Centre d'évaluation et de soins ambulatoires en réhabilitation), l'hôpital de jour Jacques Prévert et l'équipe Yves Tanguy en avril 2020.

■ Pédopsychiatrie, pour un repérage précoce

Un projet de prévention, repérage et soins précoces des troubles du lien en pédopsychiatrie a également fait l'objet d'une candidature. Il prévoit notamment d'organiser des consultations conjointes entre des pédopsychiatres et des professionnels « de premier recours » sur le lieu de consultation habituel de ces derniers. Il facilite également l'accès aux soins ambulatoires pour les enfants repérés dans le cadre du dispositif, avec un premier rendez-vous dans un centre médico-psychologique

CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN DE DIEU

LA POURSUITE DE PROJETS STRUCTURANTS

dans un délai d'un mois maximum contre six mois à un an en moyenne.

Un projet déposé par la Communauté Psychiatrique de Territoire

Ce projet conçu avec les centres hospitaliers de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et Le Vinatier prévoit la prise en charge précoce des premiers épisodes psychotiques grâce à la création d'une filière territoriale, selon un référentiel partagé conforme aux recommandations de bonnes pratiques internationales. Il s'adresse à des jeunes de 16 à 35 ans résidant sur le territoire des trois établissements.

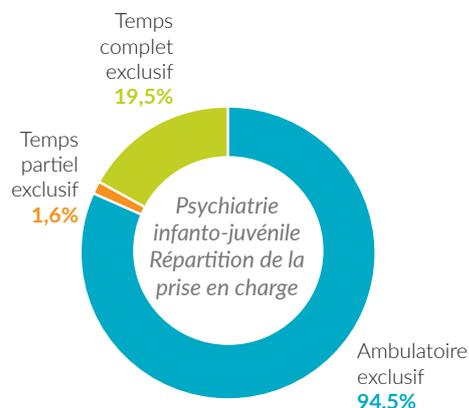
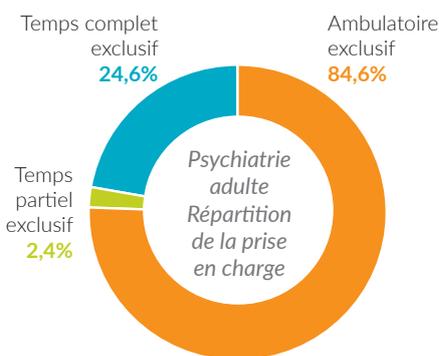
ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2020, la file active est de 14 072 personnes incluant des enfants, des adolescents et des adultes. Le nombre de patients ayant eu recours aux soins de l'établissement au moins une fois dans l'année est en légère baisse (-6,6%) alors que la population référée au centre hospitalier reste stable.

En outre, plusieurs dispositifs de soins ont été adaptés et des alternatives ambulatoires à l'hospitalisation se sont poursuivies. Il s'agit par exemple de la création du Centre d'accueil psychothérapique de crise (CAPC) à Vénissieux par le regroupement du centre de thérapies brèves et de l'hôpital de jour Dupic, ou encore de l'ouverture de l'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) de 16 lits au pôle accueil admission.

UHCD, UNE CONTENANCE RENFORCÉE

L'unité d'hospitalisation de courte durée s'est installée dans des locaux rénovés en octobre 2020. Elle reçoit les patients pour une primo-admission, une crise suicidaire ou une évaluation médico-psycho-sociale de situations complexes et de rupture. Grâce à une organisation et des moyens spécifiques, elle est à même de prendre en charge des situations cliniques nécessitant une contenance renforcée.



Psychiatrie Infanto-juvénile



14 072 personnes
ont eu recours aux soins en 2020



29,3%
de nouveaux patients en 2020



322 lits
d'hospitalisation complète



189 places
d'hospitalisation à temps partiel



+ de 35 sites
répartis sur le territoire

Chiffres-clés du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu

SYNTHÈSE DES DONNÉES D'ACTIVITÉ		2020	2019	Évolution en 2020
File active globale établissement				
File active globale	Nombre de patients	14 072	15 072	-6,6
File active - Psychiatrie adulte	Nombre de patients	10 347	11 000	-5,9
File active - Psychiatrie infanto-juvénile	Nombre de patients	3 890	4 235	-8,1
Taux de recours au soin	En %	1,83	1,95	
Taux de nouveaux patients	En %	29,3	31,9	
Activité globale établissement				
Activité ambulatoire	Nombre d'actes	168 029	182 795	-8,1
	Nombre de patients	13 619	14 575	-6,6
Hospitalisation - Temps partiel	Nombre de journées ⁽¹⁾	11 801	20 431,5	-42,2
	Nombre de patients	818	879	-6,9
Hospitalisation - Temps complet	Nombre de journées	110 476	115 917	-4,7
	Nombre de patients	1 703	1 745	2,4
Activité adulte				
Activité ambulatoire	Nombre d'actes	104 507	102 634	1,8
	Nombre de patients	9 905	10 517	-5,8
Hospitalisation - Temps partiel	Nombre de journées ⁽¹⁾	8 440,5	15 012	-43,8
	Nombre de patients	634	678	-6,5
Hospitalisation - Temps complet	Nombre de journées	107 477	113 175	-5,0
	Nombre de patients	1 624	1 658	-2,1
Hospitalisation - Temps plein en psychiatrie adulte				
Taux d'occupation		93,3	97	
Nouvelles mesures sous contrainte, sur l'année		1 070	826	
Durée moyenne d'hospitalisation par malade (DMHM)		66,3	68,3	-2,9
Activité infanto-juvénile				
Activité ambulatoire	Nombre d'actes	63 522	80 161	-20,8
	Nombre de patients	3 868	4 195	-7,8
Hospitalisation - Temps partiel	Nombre de journées ⁽¹⁾	3 360,5	5 419,5	-38,0
	Nombre de patients	184	201	8,5
Hospitalisation - Temps complet	Nombre de journées	2 999	2 742	9,4
	Nombre de patients	82	107	-23,4

⁽¹⁾ journées calculées selon la règle PMSI : présences en journées + (présences en demi-journées/2), y compris les nuitées

CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN DE DIEU

LA POURSUITE DE PROJETS STRUCTURANTS

DEVELOPPEMENT DES PARCOURS CROISES COORDONNES

Le travail sur les parcours croisés coordonnés s'est poursuivi en 2020. Des projets concrets ont notamment vu le jour avec les pair-aidants de l'association Espairs : intégration dans certains programmes d'éducation thérapeutique du patient, participation à la formation au rétablissement en santé mentale et à la consolidation des savoirs, rencontre dans les unités, participation à des semaines à thème, etc.

PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE DU RHÔNE : ADOPTÉ !

De nombreux professionnels de l'établissement se sont impliqués dans l'élaboration et l'adoption du PTSM : composé de 21 fiches actions adressant des sujets tels que le déploiement de pratiques orientées rétablissement, l'accès aux soins ambulatoires ou encore la collaboration entre psychiatrie et médecine générale, le projet a été voté en novembre 2020. Les fiches actions vont être déclinées à l'échelle de l'hôpital dans le cadre du projet d'établissement en cours d'élaboration.

Directrice du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu :
Agnès Marie-Egyptienne

|| *L'originalité de la formation « Initiation au rétablissement en santé mentale », animée par un binôme de pairs-aidants et à destination des soignants, réside dans le fait que les formateurs témoignent tout au long de la journée de leur parcours de rétablissement. Nous portons un regard optimiste sur les capacités des personnes à cheminer vers le rétablissement. Cette approche nouvelle amène des échanges fructueux entre soignants et pairs-aidants. Mes collègues et moi-même avons co-animé plusieurs sessions en 2020. Pour chacune, cela a donné lieu à une belle émulation !* ||

Yann Dante, coordonnateur-pair, associations Espairs

LES PROJETS EN COURS

- Poursuite des travaux d'élaboration du projet d'établissement 2021-2026,
- Poursuite de l'objectif de diminution des situations de violence et du recours à l'isolement et à la contention grâce au déploiement du projet thérapeutique individualisé et du plan de crise conjoint notamment.
- Réflexion sur l'attractivité de la filière infirmière et médicale dans un contexte de raréfaction de ces ressources.

Unité Covid : volontaire et efficace



Delphine Vital, cadre de santé au Pôle intersectoriel de soin et de réhabilitation

Comment prendre en charge sur un plan somatique les patients atteints de pathologies psychiatriques testés positifs à la Covid-19 ? C'est pour répondre à cette question que l'unité Covid a été créée en mars 2020. Résumé des faits avec Delphine Vital, cadre de santé au Pôle intersectoriel de soin et de réhabilitation, qui affiche, par ailleurs, une expérience de 20 ans en service de réanimation.



QUELLES ÉTAIENT LES MISSIONS DE L'UNITÉ COVID ET OÙ ÉTAIT-ELLE SITUÉE ?

Tout d'abord, c'est la cellule de crise qui a décidé de mettre en place cette unité. L'idée était de faire face à la possible propagation de l'épidémie au sein du Centre hospitalier, structure dont la mission est de prendre en charge des personnes atteintes de troubles psychiques sévères. L'établissement n'est pas un hôpital somatique. Or, il fallait soigner sur le plan somatique tout en continuant à soigner sur le plan psychique sachant que les équipements ne sont pas tout à fait les mêmes. Il s'agissait aussi de protéger les autres. L'unité Covid se trouvait dans le bâtiment de la Prairie. C'est un bâtiment moderne, un peu décalé géographiquement parlant des autres structures et comprenant plus de prises à oxygène par exemple.

QUEL A ÉTÉ VOTRE RÔLE ?

Avec Maude Kchiouch, elle aussi cadre de santé, notre rôle a été d'organiser l'unité pour lui permettre de fonctionner. Concrètement, cela veut dire constituer une équipe et nous avons privilégié le volontariat, trouver les équipements nécessaires, que ce soit des masques, des chariots, des lits médicalisés avec des matelas adaptés car ils sont différents de ceux d'un hôpital psychiatrique, des pousse-seringues électroniques, informer et clarifier les missions de l'unité, former à l'utilisation de certains équipements, créer des protocoles sanitaires et les diffuser, s'assurer de leur bonne compréhension et application. À ce moment-là, beaucoup d'hôpitaux étaient à la recherche de matériel et cela a compliqué le travail de mise en place. Nous avons aussi mis en place des temps d'échanges, absolument nécessaires pour permettre à l'équipe de dire ce qu'elle vivait. Il y avait beaucoup de peur à l'époque quand bien même toutes les personnes de l'équipe étaient volontaires. Cela a vraiment été un travail d'équipe et de collaboration avec le département de médecine polyvalente et les services supports. Nous n'aurions pas pu le faire seules. Entre la décision de créer l'unité et l'ouverture de l'unité, il s'est passé 10 jours.

QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE PÉRIODE ?

Finalement, nous avons eu peu de patients Covid. Seulement huit. Je retiens la belle énergie, l'incroyable adaptabilité de l'équipe, la créativité, le volontariat qui a permis un engagement fort, la grande accessibilité de la cellule de crise, la transparence et l'authenticité de l'encadrement qui a été un élément de motivation et d'implication de l'équipe, nous étions AVEC l'équipe, vraiment ! Je retiens aussi le grand professionnalisme. Cette période a aussi révélé les talents de chacun. L'esprit d'équipe s'est créé très rapidement.



L'ESCALE

CRÉATIVITÉ + CONFINEMENT = LA BONNE ÉQUATION

Les personnes accompagnées par le pôle L'Escale ont vécu une année créative ! En parallèle, les équipes se sont impliquées dans une réflexion prospective sur les projets d'établissements.



2020, année créative ? C'est bel et bien l'expérience vécue par les adultes accueillis dans les deux établissements du pôle L'Escale à Feyzin : le Foyer d'accueil médicalisé du Parc de l'Europe, et la Maison d'accueil spécialisée de Revolat. Si l'intervention d'un art-thérapeute était en place avant que survienne l'épidémie de Covid, celle-ci a permis de passer la crise sanitaire avec douceur en apportant du rythme et de la gaité aux journées.

Les personnes suivies par le pôle présentent en effet des troubles du neuro-développement associés à des troubles du comportement, ou des situations de polyhandicap avec des déficiences graves et invalidantes. Ces troubles se traduisent par des altérations cognitives, cérébrales ou fonctionnelles qui rendent leur quotidien difficile voire très compliqué en temps normal.

DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES MOBILISÉES

Les résidents du FAM et de la MAS requièrent un suivi médical permanent et un accompagnement pédagogique constant dans les actes de la vie quotidienne. En 2020, la crise sanitaire a conduit les équipes à faire preuve d'adaptation et de créativité pour permettre aux résidents de traverser cette période de confinement dans un lieu de

vie agréable et serein. Les professionnels se sont mobilisés pour limiter le surcroît d'anxiété créé par la crise sanitaire. Sous l'impulsion de l'art-thérapeute, les équipes ont proposé tout au long de l'année des activités créatives aux personnes accompagnées favorisant une dynamique dans le rythme de la vie quotidienne. Dans un climat sécurisant et apaisant, les projets personnalisés de chacun ont pu continuer.

BRAINSTORMING SUR LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS

Dans le cadre d'une dynamique collective animée par l'encadrement, la réflexion sur les projets d'établissements a impliqué tous les professionnels en 2020 ainsi que certains représentants des familles.

Plusieurs groupes de travail ont débattu sur les enjeux et ont permis d'élaborer un plan d'action à partir de différents axes :

- **Le public** : quels sont les profils ? Comment améliorer l'accompagnement des résidents au plus proche de leurs besoins ? Comment organiser l'accueil temporaire ? Quel accompagnement spécifique apporter aux résidents vieillissants ?
- **Les locaux** : comment optimiser l'aménagement des locaux actuels et futurs ?

- **Le projet personnalisé** : comment préciser sa trame et développer le partenariat avec les aidants ?
- **Le travail en équipe pluridisciplinaire** : comment améliorer la coopération interne ? Quels procédures et protocoles peuvent être mis à jour ?

Deux comités de pilotage élargis aux familles ont permis de faire la présentation de ces travaux. La crise sanitaire ayant ralenti la démarche, la rédaction des pro-

jets a été reportée au deuxième semestre 2021. Cette mise à jour est effectuée dans le cadre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) signés avec l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon.



25 professionnels



22 places

dont 1 place en accueil temporaire



42 ans d'âge

moyen des résidents



13 ans

d'ancienneté



90%

de taux d'occupation

Chiffres-clés du Foyer du Parc de l'Europe



« Le vendredi, c'est pour faire de la peinture, des dessins, du modelage. Je viens pour faire travailler mes mains. Quand je suis là, pour moi c'est un moment de plaisir. Quand je sais que je vais faire de la peinture, pour moi c'est un moment de distraction. Ce que j'adore, c'est faire des choses pour égayer, mettre de la gaité. Ça fait voir ce que je suis capable de faire aux personnes qui viennent voir ce que l'on fait. Ça fait voir ce que je suis capable de faire. Au moins je suis capable de faire quelque chose, de faire tous ces dessins l'année dernière pour la médiathèque. C'est vrai, j'ai fait pas mal de choses. Et puis je demande à faire, même si je suis fatigué, j'essaie de faire, je veux quand même faire. Il ne faut pas que je me laisse abattre. »

Christian Fournier, résident du foyer du Parc de l'Europe

L'ESCALE (SUITE)

CRÉATIVITÉ + CONFINEMENT = LA BONNE ÉQUATION

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : UN PLAN D'ACTION POUR DEUX ANS

Le pôle a recruté une stagiaire en master II de psychologie au travail pour soutenir la démarche visant à améliorer la qualité de vie au travail. Sur la base d'entretiens et d'une enquête dite SUMER – surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels – un plan d'actions a été formalisé pour deux ans. Il s'attache à renforcer la pluridisciplinarité ainsi que la communication entre les services, et à soutenir l'investissement de l'en-

cadrement dans l'organisation et la continuité des accompagnements. La première action a été engagée en 2020.

Malgré la crise sanitaire, le dialogue avec les financeurs et les partenaires investis dans l'évolution du projet architectural et d'accompagnement s'est poursuivi. L'année 2021 permettra de valider un scénario et de mettre en œuvre effectivement la restructuration du pôle.

Directeur du pôle L'Escale :
Damien Brunel



80 professionnels



56 places

dont 1 place en accueil temporaire



49 ans d'âge

moyen des résidents



21 ans

d'ancienneté



94%

de taux d'occupation

Chiffres-clés de la Maison d'accueil spécialisée de Revolot

LES PROJETS EN COURS

- Finalisation de la mise à jour des projets d'établissement du Foyer du Parc de l'Europe et de la Maison d'accueil spécialisée Revolot
- Mise en œuvre des actions de prévention des risques psychosociaux dans le cadre de la démarche sur la qualité de vie au travail
- Lancement du projet de restructuration du pôle en associant les salariés, les résidents et leur famille, pour une finalisation à l'horizon 2026

La créativité pour combattre le stress et l'anxiété



Alice François, Art-thérapeute au pôle L'Escale

Au Foyer d'accueil médicalisé du Parc de l'Europe, les effets bénéfiques des activités artistiques auprès des résidents sur le plan de l'expression personnelle et de la relation aux autres ne sont plus à démontrer. En 2020, dans un contexte de confinement national inédit, la présence d'Alice François, plasticienne et diplômée en art-thérapie, a été encore plus précieuse pour les 22 résidents.

EN QUOI CONSISTE L'ART-THÉRAPIE ?

L'art-thérapie est une discipline paramédicale visant à mettre l'art au service du soin. Elle permet de stimuler les capacités préservées, qu'elles soient physiques, mentales ou sociales. L'enjeu est d'adapter et d'orienter l'activité artistique des personnes accompagnées pour qu'elles accèdent à un mieux-être. Reconnues dans leurs capacités artistiques, elles gagnent en estime et en confiance en elles. L'art-thérapeute s'adapte et s'ajuste au fur et à mesure des séances aux envies et aux capacités de la personne. Parfois, le « faire ensemble » favorise l'instauration d'une communication verbale ou non verbale. Chaque accompagnement est conçu en fonction de la sensibilité et des goûts de la personne, en cohérence avec les objectifs définis dans son projet personnalisé et en lien avec l'équipe éducative et paramédicale. Le dessin, la peinture, le collage, le modelage ou encore le cyanotype sont les supports utilisés au travers de différents projets individuels et collectifs. En art-thérapie, il faut faire des choix de support, de couleurs, d'images, de sujets... Cela favorise la prise d'initiatives et crée une boucle de renforcement. Les ateliers artistiques permettent également aux résidents de s'approprier leur environnement en réalisant des décors et des œuvres qui viennent embellir leur lieu de vie.

QU'APPORTE L'ART-THÉRAPIE AUX RÉSIDENTS ?

Les résidents du FAM présentent des troubles du neurodéveloppement associés à des troubles du comportement. Les difficultés d'adaptation et de communication qui en découlent engendrent pour beaucoup des troubles anxieux et de l'humeur affectant leur qualité de vie. Durant la crise sanitaire et le confinement, les activités artistiques ont permis aux résidents d'exprimer leur ressenti et leur sentiment d'isolement. Plus que jamais, les notions de plaisir et d'interaction, de faire, de construire ont été le moteur. Les résidents ont pu s'exprimer, faire des dessins ou préparer un courrier pour leurs proches. Avec un effet bénéfique sur les tensions, l'anxiété et les manifestations de stress.

COMMENT S'ARTICULE LE TRAVAIL DE L'ART-THÉRAPEUTE AVEC L'ÉQUIPE MÉDICO-SOCIALE ?

Faire partie de l'équipe du foyer est bénéfique à la qualité de l'accompagnement en art-thérapie. Dès ma prise de poste, j'ai été soutenue et conseillée par les différents professionnels. Nos échanges pour mieux comprendre les résidents, leurs particularités et leurs besoins continuent de m'aider à adapter les activités à chacun et développer des projets pertinents. L'art-thérapie peut ainsi devenir un outil supplémentaire pour atteindre les objectifs que nous nous fixons lors du projet personnalisé.

PLÉIADE

LA MONTÉE EN CHARGE BIEN MENÉE DE NOUVELLES ACTIVITÉS



Malgré la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid qui a particulièrement perturbée le fonctionnement de certains services, plusieurs projets importants ont été menés à bien.



© Anais Bernard

Le pôle Pléiade accompagne des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées dans leur recherche d'autonomie, d'insertion et d'hébergement. Toutes les personnes accompagnées sont concernées par le handicap psychique, qui entraîne des répercussions fonctionnelles plus ou moins importantes dans les domaines de la santé, de l'autonomie et de la participation sociale.

L'accompagnement proposé vise à compenser ou remédier à ces limitations. Il est mis en œuvre dans l'environnement ordinaire, ou en milieu adapté, selon les difficultés et les besoins individuels. Focus sur les principales réalisations de l'année 2020 :

PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION (PCO) : GO !

Ce nouveau dispositif a ouvert fin 2019. La Plateforme de coordination et d'orientation s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans atteints de troubles neuro-développementaux. Sa mission ? Le diagnostic et la prise en charge précoce. Son fonctionnement ? Sur adressage des médecins de première ligne, le médecin coordinateur valide l'admission dans un parcours et les forfaits de prise en charge en psychomotricité, ergothérapie ou psychothérapie pour 12 mois. A mi-chemin, une réunion de coordination pluridisciplinaire permet de faire un point d'étape



120 professionnels



11 établissements et services



228 places



340 mesures de tutelle

Chiffres-clés du pôle Pléiade

sur l'évolution de chacun et d'ajuster selon ses besoins.

En 2020, la PCO a validé 112 parcours et 214 forfaits. 180 enfants ont été adressés par les médecins de première ligne vers la PCO. Le déploiement de la plateforme se poursuit en 2021.

MONTÉE EN CHARGE PROGRESSIVE DU SAMSAH AMPÈRE

Le pôle Pléiade compte deux Services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH) à Lyon, l'un dans le 2^e arrondissement ouvert depuis fin 2019 avec un agrément de 47 places et l'autre dans le 7^e arrondissement avec un agrément de 50 places. En 2020, le SAMSAH Ampère a débuté ses accompagnements tout en intégrant les outils de la réhabilitation psychosociale. La présence des pairs-aidants sur le service permet aussi d'apporter un étayage diffé-



rent faisant appel à un savoir expérimentiel. Pluridisciplinaire avec 10 métiers représentés, l'équipe bénéficie de nombreuses formations, tant sur le rétablissement que sur la création d'une dynamique d'équipe. En parallèle, le SAMSAH du Parc a modifié son programme dans le sens du projet de service qui oriente ses pratiques vers le rétablissement.

Deux ergothérapeutes ont rejoint le service en fin d'année et participent avec les autres professionnels à faire vivre le nouveau projet de service présenté début 2020. En 2021, les deux SAMSAH du pôle s'engagent dans un travail collaboratif visant à valoriser leurs complémentarités.

PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES (PCPE)

Le nombre d'accompagnements du PCPE a fortement augmenté sur l'année 2020 permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le projet. La montée en charge progressive a permis de renforcer les partenariats et les liens avec la Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées

notamment sur les orientations et le suivi des situations complexes. L'objectif 2021 est d'augmenter la part des patients provenant du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

MAS LE BOSPHORE, UNE ANNÉE DE TRANSITION

L'équipe de la MAS Le Bosphore a accompagné les résidents dans leur projet de réorientation de différentes manières :

- En organisant le déménagement de sept d'entre eux avec l'objectif de mesurer les capacités d'intégration, à terme, dans un autre établissement. L'opération a donné de bons résultats.
- En accueillant trois résidents jusqu'alors hospitalisés depuis plusieurs années et/ou en rupture de parcours.
- En accompagnant deux résidents vers de nouveaux lieux de vie, le foyer d'accueil médicalisé La Rose des Sables et l'établissement d'accueil médicalisé Stéphane Houdet.
- Enfin, les professionnels en collaboration avec les familles et les établissements d'accueil ont organisé des sorties et des admissions avec succès.

|| La présence d'un pair-aidant au SAMSAH Ampère est un vrai plus. Les pairs-aidants sont des professionnels ayant vécu un trouble de santé mentale qui partagent leurs expériences, leurs histoires de rétablissement, apportent un soutien motivationnel et aident les usagers à trouver des stratégies. C'est très riche. Nous n'avons pas constaté de difficulté dans l'intégration des pairs-aidants dans l'équipe. La formation, qui initialement avait pour objectif l'intégration des pairs-aidants à l'équipe, a donc été réorientée sur la cohésion et la dynamique d'équipe au sens large. ||

Candice OVE,
cheffe de service au SAMSAH Ampère



Deux temps forts autour de l'intégration en 2020

En 2020, deux demi-journées d'intégration ont été organisées par le pôle Pléiade à destination des professionnels nouvellement recrutés. Ce temps d'intégration s'inscrit dans le parcours d'intégration de la Fondation ARHM et fait suite au séminaire d'intégration Fondation. Il réunit anciens et nouveaux salariés avec l'objectifs de découvrir, par le biais de témoignages et d'activités, le périmètre du pôle, les missions des différentes structures mais aussi les différents métiers.

PLÉIADE (SUITE)

LA MONTÉE EN CHARGE BIEN MENÉE DE NOUVELLES ACTIVITÉS

DU PERSONNEL BIEN INTÉGRÉ

Les nouvelles recrues du pôle Pléiade ont bénéficié de deux demi-journées d'intégration en 2020. Celles-ci viennent compléter le parcours d'intégration proposé par la Fondation ARHM avec des témoignages et des activités spécifiques pour découvrir le périmètre d'intervention du pôle et ses différents métiers.

La Petite unité de vie Habitat Plus a en outre accueilli deux volontaires en service civique : une première pour le pôle Pléiade ! Basée dans le 8^e arrondissement de Lyon, Habitat Plus accueille 24 personnes psychiquement dépendantes présentant des troubles psychiatriques et/ou des troubles neuro-cognitifs majeurs. Les deux jeunes recrues ont proposé un programme d'animations très apprécié des résidents notamment lors des fêtes de fin d'année.

Directeur du pôle Pléiade :
Damien Brunel



LES PROJETS EN COURS

- Proposition de la vaccination contre la Covid à tous les résidents
- Ajustement des deux dispositifs innovants : petite unité de vie Habitat Plus et pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)
- Actualisations du projet de service tutélaire et du projet d'établissement Habitat Plus
- Evaluation interne du service tutélaire, de la maison d'accueil spécialisée Le Bosphore, du service d'accompagnement et de transition La Traboule et du centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
- Organisation d'une « Journée Pléiade » pour tous les professionnels du pôle

Le logement : clé de l'autonomie



*Pierre, personne concernée
& Leila Argelès-Giro,
monitrice-éducatrice*

Innovant et à caractère expérimental, le dispositif Habitat Inclusif a pour objectif d'accompagner des adultes présentant des troubles du spectre autistique sans déficience intellectuelle dans leur recherche de logement. Pierre, 26 ans, est l'un des bénéficiaires de ce dispositif impulsé par l'Agence Régionale de Santé pour lequel la Fondation ARHM a obtenu un agrément pour 10 personnes. Il est accompagné dans sa démarche par deux monitrices-éducatrices et une conseillère en économie sociale et familiale.*

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CE DISPOSITIF ET QUELLES DÉMARCHES CELA A NÉCESSITÉ POUR Y ENTRER ?

Par l'assistante sociale du Centre Ressource Autisme qui se trouve au Vinatier. Je me suis porté candidat autour de la mi-septembre 2020. J'ai rencontré Leila Argelès-Giro du pôle Pléiade le 7 octobre pour évoquer mes besoins et lui permettre d'y répondre au mieux. J'ai aussi passé des évaluations, notamment sur les actes de la vie quotidienne. Nous avons pris un repas ensemble pour lui permettre d'évaluer mes aptitudes. L'autre évaluation avait trait à une activité de groupe. Mais dans le contexte Covid, cela a été un peu compliqué. J'ai ensuite rempli d'autres documents dont l'objectif était d'affiner ma demande pour une réponse la plus personnalisée possible. Mon dossier a été accepté le 27 octobre et j'ai trouvé cela très rapide.

QUE S'EST-IL PASSÉ ENSUITE ?

Leila Argelès-Giro et moi faisons régulièrement le point sur ma recherche de logement. On avait lancé une alerte sur le site Le Bon Coin et j'étais accompagné dans la sélection des offres car je ne suis pas encore suffisamment autonome pour repérer les possibles arnaques. Je cherchais un appartement pas trop loin du métro D. C'était surtout cela qui m'importait. J'ai eu beaucoup de chance car je n'en ai visité qu'un, avec mon oncle, et il m'a plu tout de suite. C'est un 35 m². J'ai signé le bail de manière électronique et j'ai été accompagné par Andréa, la deuxième monitrice-éducatrice, pour réaliser l'état des lieux entrant. Après cela, il a fallu commander les meubles, organiser le déménagement, attendre la livraison des meubles. Cela a été beaucoup plus stressant car il y avait beaucoup de choses à faire en même temps. Sur les conseils de ma psychiatre, j'y suis allé petit à petit et cela s'est bien passé.

ET AUJOURD'HUI, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CE DISPOSITIF ?

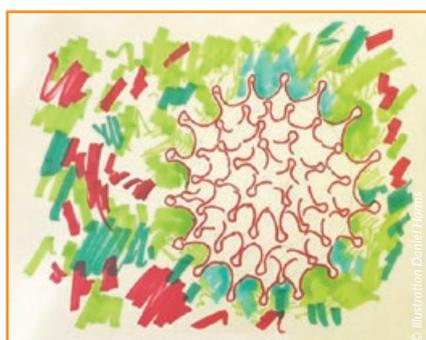
Ce dispositif me convient. Je continue d'être accompagné par Leila et Andréa et c'est très rassurant de savoir qu'elles sont là. Je n'envisageais pas de faire des recherches d'appartement sans être accompagné. J'ai pris mes marques, je fais les choses à mon rythme, je vais au marché de Monplaisir régulièrement et j'ai pu faire des repérages avec les monitrices. Je dois encore apprendre à mettre plus de rythme dans ce que je fais. Je me plais vraiment dans mon appartement.

* L'accompagnement est d'une durée de 18 mois avec un an de veille supplémentaire si besoin. Il vise l'inclusion, que ce soit par le logement, la découverte du quartier ou la recherche d'activité.

LA CHEVANIÈRE

STRUCTURER LES PARCOURS PERSONNALISÉS DES RÉSIDENTS

Malgré le bouleversement des rythmes imposé par l'épidémie de Covid, l'équipe du foyer La Chevanière s'est mobilisée.



LE PROJET MÉMOIRE - COVID

Du 17 mars au 1 juin, période de confinement en chambre à La Chevanière, certains résidents ont souhaité laisser une trace de leur vécu face à cette expérience de confinement et à la transmission active du virus, sources de perte de repères. Ils ont eu à cœur de participer à l'effort de mémoire en partageant leurs émotions et réactions suscitées par ce « grand chambardement ». Un beau travail de mémoire qui a pu se concrétiser par la réalisation d'un livret grâce à l'implication de l'équipe.

Confinés en chambre du 17 mars au 1^{er} juin 2020, les 32 résidents du foyer ont été accompagnés par l'équipe pour exprimer leurs ressentis durant cette période douloureuse. Ils ont pu témoigner de leur expérience au fil de l'eau par des textes, des vidéos et des illustrations. L'ensemble de ce travail de mémoire a été collecté dans un livret qui sert de support aux échanges sur le sujet. En parallèle, un retour d'expérience a été fait par les professionnels avec l'appui de la psychologue du foyer.

DES SOINS SPÉCIFIQUES

Les situations de Covid ont été accompagnées par des soins spécifiques chaque fois que nécessaire : distribution des médicaments, surveillance, distribution des repas, accompagnement individuel à l'extérieur du bâtiment, et passages réguliers pour prévenir les effets inquiétants de cette situation et prévenir les situations de décompensation et de violence. Le soin a donc pris une grande place dans ce lieu de vie non médicalisé.

UNE CONVENTION D'HOSPITALISATION À DOMICILE

Dans ce contexte, la direction de l'établissement s'est mobilisée pour rechercher les acteurs soignants extérieurs qui pourraient



32 résidents



32 candidatures
reçues



26 professionnels
soit 17,68 ETP



8 actions
engagées sur les 10 actions inscrites au projet d'établissement



2 séjours
organisés dans la Drôme et le Jura

Chiffres-clés du pôle La Chevanière

lui venir en aide. Une convention a ainsi été signée avec le service d'hospitalisation à domicile du Centre hospitalier de Macon, qui a pu intervenir au sein du foyer pendant l'épisode aigu de mars à avril, la médecine de ville et les partenaires médicaux étant pour la plupart injoignables.

Le dialogue instauré avec le Département de Saône-et-Loire durant le confinement a été fructueux. Deux agents volontaires du Département sont venus prêter main forte à l'équipe de mars à juin 2020 et les moyens supplémentaires en agents de service et d'entretien seront consolidés sur l'exercice 2021.



8 ACTIONS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT INITIÉES

Malgré l'épidémie de Covid et les restrictions associées, les 26 professionnels du Foyer de vie La Chevanière ont déjà initié huit des dix actions inscrites au projet d'établissement 2019-2023 avec la participation active des résidents ! Situé à Charnay-lès-Mâcon, le foyer propose un accompagnement éducatif, thérapeutique, médical et social à des adultes en situation de handicap psychique mais ayant la capacité d'avancer vers l'autonomie. Près de la moitié des résidents étant âgée de plus de 50 ans en 2020, plusieurs réorientations sont en cours. Le foyer n'est en effet pas équipé pour accompagner le vieillissement.

Si l'année 2020 ne compte pas de nouvelle entrée, l'établissement a reçu 32 candidatures provenant principalement de l'Ain et de la Saône-et-Loire.

DES SOINS SUIVIS ET BIEN ORGANISÉS

Pour assurer la continuité des soins, l'établissement a signé deux conventions majeures, l'une avec le service d'hospitalisation à domicile du Centre hospitalier de Mâcon pour les résidents ayant besoin de soins sur place, et l'autre avec le Centre départemental de santé du Département de Saône-et-Loire.

S'APPROPRIER SON CORPS

Grâce à l'atelier bien-être, les résidents ont pu prendre soin d'eux et se relier au corps : soins d'hygiène et d'entretien de soi, coiffure, massages, détente, soins de la peau, maquillage, soins corporels, etc. Deux fois par semaine, ils se retrouvent dans un lieu de relation privilégiée avec le professionnel où s'instaure une relation de confiance. C'est un lieu de détente, de bien-être où chacun peut prendre soin de soi et de l'autre à la fois.

TRAVAILLER SON LIEN AU MONDE

La prise d'autonomie passe aussi par la possibilité de se rendre utile et de se relier aux autres. Le foyer développe de nombreux partenariats permettant à chacun de s'investir et de prendre part au monde. En 2020, les principales actions sont les suivantes :

- Deux séjours d'une semaine au bénéfice de 14 résidents dans le Jura et dans la Drôme,
- Quatre résidents se sont rendu chaque semaine dans une association locale en proposant leur aide (Restos du cœur, la ressourcerie Le Pont, La Cave à musique),
- Un résident a demandé la reconnaissance de travailleur handicapé pour pouvoir travailler dans un ESAT,

- Plusieurs résidents ont participé à trois week-ends organisés en lien avec Les Ateliers pluriels à Chissey-lès-Mâcon,
- Certains ont participé à la réalisation du film « *Destigmatisons ensemble* » dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), lequel a été diffusé au cinéma de Mâcon L'Emboîné et sur le site web de la Ville de Mâcon.

En 2020, dans le cadre du conseil local de santé mentale Mâconnais Sud Bourgogne, un questionnaire a été adressé à l'entourage des personnes hospitalisées en psychiatrie. Les résultats du sondage ont permis d'identifier de nouvelles pistes d'actions à travailler avec le réseau d'acteurs du CLSM.

« Le poste de coordonnateur permet de redonner du pouvoir d'agir aux bénéficiaires. L'idée est qu'ils s'emparent le plus possible de leur parcours. Ce poste et son bureau dédié créent un climat propice aux échanges autour des projets personnalisés de chacun : on parle moins des tracas du quotidien, au profit des projets présents et futurs et des moyens pour les réaliser. »

Nicolas CLERC, coordonnateur de parcours

LES MISSIONS DES PROFESSIONNELS CLARIFIÉES

Les professionnels du foyer de vie La Chevanière ont effectué un important travail de clarification des périmètres d'intervention de chacun en 2020. Objectif ? Structurer finement le travail d'accompagnement des projets personnalisés des résidents. Ces projets transverses mobilisent une pluralité de compétences dans les domaines du



LA CHEVANIÈRE (SUITE)

STRUCTURER LES PARCOURS PERSONNALISÉS DES RÉSIDENTS

logement, de l'insertion, de la vie pratique, des relations affectives et sociales, etc. Un coordonnateur de parcours a été recruté en septembre 2020. Il travaille notamment sur la correspondance des actions de réhabilitation psycho-sociale avec les objectifs de rétablissement, d'émancipation et de capacité d'agir. Le but est de présenter un nouvel organigramme lors de la négociation du prochain contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens en 2022.

VERS UN SERVICE D'ACCUEIL TEMPORAIRE

L'année 2020 a également été mise à profit pour écrire un projet de Service d'accueil temporaire. L'idée est de proposer une offre alternative pour les besoins de répit et d'évaluation des habiletés. Celle-ci s'inscrit pleinement dans les parcours personnalisés.

Ce projet de service sera proposé aux autorités de tarification lors de la présentation du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2022.

DE L'INNOVATION POUR LE TEMPS ANNUEL DE SYNTHÈSE

Pour mieux prendre en compte l'avis des résidents lors de ce moment privilégié, la direction de l'établissement a fait appel au service d'une stagiaire psychologue.

MERCI POUR TOUTES CES MAINS TENDUES



Face à l'épidémie de Covid, ne tournons pas trop vite la page. Arrêtons-nous sur les beaux gestes et l'élan de solidarité de toutes ces personnes qui ont œuvré auprès de nous. Nous n'oublierons pas !

- Merci à Stéphanie pour la création de masques en tissus... cinquante en un week-end !
- Merci à l'association Visières solidaires pour les créations de visières gratuites
- Merci à Patricia pour avoir lavé et façonné les 100 masques en tissus fournis par le Département
- Merci à Stéphane et Claire pour être venus prêter main forte pendant 1 mois et demi bénévolement grâce au dispositif du Conseil Départemental 71.
- Merci à l'association Les amis de Médialogie pour les masques civils venus de Chine et pour les chocolats : carburant nécessaire !
- Merci aux familles pour leurs témoignages de soutien qui nous ont accompagné
- Merci au responsable du service d'hospitalisation à domicile pour son aide alors que nous étions confrontés à l'absence d'interlocuteurs médicaux

Celle-ci a animé plusieurs moments d'échanges où tous les résidents ont pu s'exprimer, transmettre leur vécu et faire des propositions sur le déroulement et le temps de la synthèse.

DÉMARCHE QUALITÉ : RAPPORT FAIT !

La démarche d'évaluation interne s'est finalisée en décembre 2020 par la transmission du rapport synthétique des résultats aux autorités de tarification après qu'une

quinzaine de professionnels ait pu s'investir dans les différents groupes de travail et au sein du COPIL avec l'appui du référent qualité.

Directrice du Foyer La Chevanière :
Isabelle Foray

LES PROJETS EN COURS

- Poursuite de la démarche de structuration des parcours personnalisés et évaluation des effets produits
- Présentation du projet d'accueil temporaire aux autorités de tarification
- Participation aux demandes d'étayage des familles sur le territoire

Le jardin : outil thérapeutique et bouffée d'air en période de confinement



*Kéo, résident du Foyer
Nicolas Tamboloni-Guillet,
jardinier au Foyer*

Déjà dix ans que Kéo, résident du Foyer de vie La Chevanière, participe aux ateliers jardin. En mars 2020, alors que le confinement impose ses restrictions de liberté de mouvement, cette activité a été particulièrement appréciée. Explications avec Kéo et Nicolas Tamboloni-Guillet, jardinier au Foyer depuis le 16 mars 2020.



KÉO, POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS IMPLIQUÉ DANS L'ATELIER JARDIN ET QU'AIMEZ-VOUS FAIRE ?

Parce que c'est dans mon projet personnalisé. Je veux intégrer un ESAT à Vénissieux. J'aime bien faire des semis et désherber. J'aime aussi être dehors. Par mauvais temps, on travaille dans la serre. On y fait des semis de tomates, de choux, de courgettes. C'est uniquement pour la cuisine. Ça pousse bien. On a eu des tomates énormes l'an dernier, sans engrais. Je jardine tous les matins de 9h30 à 10h30. Je travaille en équipe avec Manu, Roger et Tony, qui est nouveau. On s'entend bien.

QU'EST-CE QUE CELA VOUS APPORTE DE JARDINER ?

Je prends du plaisir. Cela me permet de faire un métier. J'adore la nature. Cela me demande de la concentration, de l'attention et m'apporte du calme. Parfois, quand j'arrive, je ne suis pas d'humeur. Puis je vais au jardin, je fais ce que j'ai à faire et la mauvaise humeur disparaît. Pendant le confinement, le jardin nous a permis de sortir des bâtiments et c'était bien car rester enfermés, ce n'est pas bon.

QUEL EST VOTRE RÔLE M. TAMBOLONI-GUILLET ?

J'explique, je montre et j'accompagne, en les laissant faire au maximum. C'est la première fois que je travaille pour une institution comme le Foyer de vie La Chevanière. Au départ j'avais pris le parti d'encadrer les résidents comme des salariés et de travailler avec eux comme dans une exploitation professionnelle, ce que je pensais être le plus valorisant pour eux. Mais j'ai vite compris que le but est avant tout qu'ils passent un bon moment, et que ce soit fait à leur façon. Je leur fais confiance. Parfois je divague un peu dans mes explications, je parle de la nature au sens large, des petits oiseaux, des insectes, des champignons. 2020 a été quelque peu compliquée car nous avons eu du mal à nous fournir en plants en raison du confinement. Il me tenait à cœur de faire de la permaculture. Nous avons travaillé avec du foin pour répondre à la sécheresse et enrichir la vie du sol. Les résidents ont été très assidus, impliqués, volontaires.



PÔLE LYADE

DES ÉQUIPES MOBILISÉES POUR MAINTENIR LE LIEN AVEC LES PATIENTS

Les professionnels du pôle Lyade ont engagé de nouvelles dynamiques en 2020. Ils ont dû adapter leurs pratiques afin de maintenir le suivi individualisé des patients en dépit des fermetures d'établissements au printemps.

« J'étais en soin depuis un an et demi quand le confinement a été annoncé. Heureusement, depuis janvier 2020, j'étais accueillie à mi-temps dans une pension de famille : un logement qu'on avait attendu très longtemps avec mes référents ! Je me suis confinée dans ce logement. La responsable de La Fuch a immédiatement programmé des points téléphoniques. Toute l'équipe est restée en soutien. Quand je me laissais aller, on me donnait des objectifs : « Aujourd'hui vous faites des courses ou votre lessive ; demain vous faites un peu de sport ». J'ai pu continuer à travailler la prévention de rechute par téléphone avec des exercices de thérapie comportementale et cognitive comme on en faisait au centre. Sans ça j'aurais pu sombrer direct, déprimer, consommer... Merci La Fuch ! »

Garance, résidente accueillie en 2020 au CSAPA résidentiel



Du 17 mars au 15 mai / 4 juin, tous les sites d'intervention du pôle Lyade ont fermé. Il a fallu faire preuve d'ingéniosité et de patience pour garder le lien avec l'ensemble des personnes accompagnées : des jeunes et des adultes en difficulté psychosociale ou avec une problématique d'addiction.

Les activités de soin et d'accompagnement psychologique ayant été identifiées comme essentielles par le gouvernement, tous les sites d'intervention ont été de nouveau ouverts au printemps avec des mesures de sécurité sanitaire maximales pour les professionnels et pour les patients : adaptation du sens de circulation, organisation de rendez-vous « en décalé », réduction du nombre de personnes en salle d'attente, etc.

ASSURER LA CONTINUITÉ DES SOINS PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID

La poursuite de la relation thérapeutique pendant le premier confinement national a demandé beaucoup de souplesse, de disponibilité et d'adaptation de la part des professionnels. Au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) La Fucharnière, la cheffe de service a réalisé près de 100



2 sites

Lyon et Vénissieux



22 professionnels



4 900

consultations



800 patients

dont 30 % ont moins de 30 ans



Addictions

50% avec des addictions à l'alcool, 26% avec des addictions au cannabis, 10% avec des addictions aux opiacés, 8% avec des addictions à la cocaïne et aux méthamphétamines, 3% avec des addictions au tabac

Chiffres-clés du CSAPA ambulatoire

entretiens téléphoniques durant la période où l'établissement a été fermé, et répondu à un très grand nombre de SMS. Cette mobilisation a aidé les résidents à mieux mesurer et contrôler leur humeur, leur niveau d'anxiété et leur envie de consommation de produits stupéfiants grâce à l'écoute et aux conseils quotidiens. Un accompagnement à distance favorable à l'issue positive des parcours ! Le maintien du lien a permis une meilleure poursuite des soins à la réouverture du centre thérapeutique.

L'équipe du CSAPA ambulatoire a dû réserver les rendez-vous physiques aux situations prioritaires.

L'accueil de nouveaux patients a plusieurs fois été différé, et les activités de groupes ont souvent été restreintes ou suspendues. La relation thérapeutique a principalement été maintenue grâce aux liens téléphoniques et aux courriels. Les professionnels ont tiré un enseignement positif de cette période et réfléchissent à l'extension de l'usage du téléphone comme support complémentaire de l'accompagnement.

Quant aux actions du Conseil local de santé mentale (CLSM) de Saint-Fons/Vénissieux, elles ont naturellement été impactées. Si les commissions, groupes de travail, rencontres partenariales et actions dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) ont dû être annulés ou reportés, le CLSM a poursuivi sa mission de maillage. La coordinatrice a mis cette période à profit en réalisant une enquête sur les effets du confinement sur la santé mentale.

BILAN D'ACTIVITÉ DES CSAPA

Malgré la fermeture des lieux d'accueil au printemps, l'activité des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie est restée soutenue.

Au CSAPA La Fucharnière à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, la durée de séjours est passée de 48 jours en moyenne à 88 jours. Sur la même période, le nombre de journées réalisées est passé de 1 835 à 1 926, soit une augmentation de 5% alors que le centre est resté fermé durant 10 semaines. Quant à l'équipe pluridisciplinaire du CSAPA ambulatoire, elle a suivi près de 900 personnes et réalisé 4 900 consultations en 2020.

CSAPA AMBULATOIRE : DEUX SITES AU LIEU DE TROIS !

Le déménagement des équipes lyonnaises sur un seul site s'est achevé en 2020. Tous les services du CSAPA ambulatoire de Lyon sont désormais rassemblés sur un site unique, dans le 3^e arrondissement. Le CSAPA ambulatoire comprend un deuxième site à Vénissieux. Ce rapprochement facilite la réflexion conjointe des équipes sur l'évolution du service. Trois journées d'échanges d'expérience organisées en 2020 ont aidé à faire mûrir une vision d'avenir partagée.

POINT SUR LES ÉVALUATIONS INTERNES DES CSAPA

Suite à l'évaluation interne conduite en 2019, le CSAPA résidentiel La Fucharnière a commencé la rédaction de son projet d'établissement pour les prochaines années. Il devrait être validé en 2021. Quant au CSAPA ambulatoire, il a initié la même démarche suite au déménagement des équipes lyonnaises. Objectif ? Actualiser le projet de soin et d'accompagnement.

BILAN D'ACTIVITÉ DE PEP'S

Les données d'activité du Projet Ecoute, Prévention et Accès aux Soins (PEP'S) indiquent une légère hausse malgré la fermeture des Points Ecoute au printemps 2020. Ainsi le nombre d'entretiens réalisés a-t-il augmenté de 11% en deux ans, passant de 1 200 en 2018 à 1 334 en 2020.

Aussi, les PAEJ à l'attention du jeune public ont joué pleinement leur rôle en répondant à l'augmentation des situations d'isolement, de dislocation du lien social pour certains, de précarisation, de tensions familiales. La crise sanitaire a aggravé les inégalités sociales et creusé les fragilités existantes.



17 professionnels



1 926 journées
réalisées



88% du public
est âgé de 25 à 40 ans



Addictions

59% avec des addictions à la cocaïne et au crack, 27% avec des addictions aux opiacés, 13% avec des addictions au cannabis

Chiffres-clés du CSAPA résidentiel La Fucharnière



1 coordinatrice

présente à Vénissieux
et Saint-Fons

Chiffres-clés du CLSM

PÔLE LYADE (SUITE)

DES ÉQUIPES MOBILISÉES POUR MAINTENIR LE LIEN AVEC LES PATIENTS



14 professionnels



1 334 entretiens

Accueil de jeunes (Lyon, Vénissieux, Saint-Priest, Rillieux-la-Pape, Décines-Charpieu, Meyzieu)

Accueil d'adultes (Saint-Fons, Vaulx-en-Verin, Vénissieux, Givors, Grigny, Lyon)

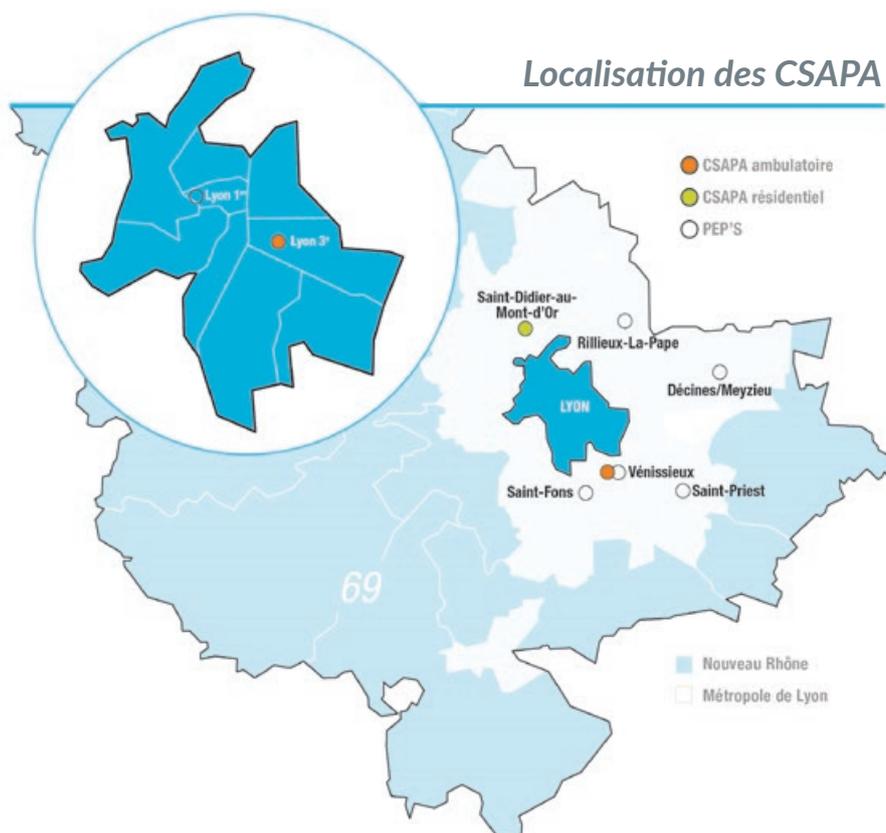
Chiffres-clés du PEP'S

Dans ce contexte global, l'équipe pluridisciplinaire a été renforcée avec le recrutement de deux éducateurs, l'augmentation des temps de psychologues et la création d'une mission de coordination. L'équipe PEP'S compte désormais 14 personnes qui interviennent sur une dizaine de sites répartis sur l'agglomération lyonnaise.

Le temps d'écoute consacré aux adultes a lui aussi augmenté,

notamment à Saint-Fons. En outre, à la demande de la Ville de Lyon et de la Métropole, quatre nouvelles permanences de soutien psychologique pour adultes ont été créées sur le territoire de l'agglomération en décembre 2020, et trois autres verront le jour à Lyon en 2021.

Directrice du pôle Lyade :
Nathalie Longin



TÉMOIGNAGES / 3 QUESTIONS À...

CSAPA La Fucharnière : « nous avons su faire face collectivement »



*Catherine Laymuns,
chefe de service du CSAPA La Fucharnière*

En mars 2020, la pandémie et le premier confinement sont venus perturber le cycle de prise en charge résidentielle du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie La Fucharnière. Une seule option : faire face et tenir. Résumé des faits avec Catherine Laymuns, cheffe de service.



LORSQUE LE CONFINEMENT DÉMARRE, LE 17 MARS 2020, OÙ EN ÊTES-VOUS DANS LE CYCLE DE PRISE EN CHARGE DES RÉSIDENTS ?

Nous sommes en plein milieu du cycle c'est-à-dire que certains résidents commencent à sortir quelques heures voire un week-end entier pour expérimenter le travail qu'ils ont fait les six premières semaines en terme de prévention de rechute. Le climat était anxieux, nous savions peu de chose sur la maladie, son mode de transmission exact par exemple. Quelques jours avant que le confinement ne soit annoncé, nous ne savions pas si les déplacements entre les régions seraient possibles. Nous en avons discuté tous ensemble équipe et résidents. Certains avaient très peur de sortir, d'autres étaient inquiets pour leur famille. L'un des résidents a alors annoncé qu'il partait, puis un deuxième et un troisième... Nous ne pouvions bien évidemment pas nous y opposer. Alors, nous avons organisé les départs.

ORGANISER LES DÉPARTS, QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE CONCRÈTEMENT ?

Cela veut dire organiser la suite de la prise en charge, comme lors d'une fin de PEC. Réserver des taxis, des trains, appeler les familles pour les prévenir, veiller à ce qu'un confinement soit envisageable dans un environnement le moins à risque possible. Les dix résidents ont quitté le CSAPA résidentiel avec un rendez-vous téléphonique comme nous le faisons habituellement et nous avons assuré un suivi téléphonique. Les rendez-vous ont eu lieu dès le 23 mars de façon quasi quotidienne pour certains, rapidement en grande difficulté. Nous les avons ré-accueillis de nouveau à partir du 4 juin, après sevrage hospitalier, difficile à obtenir puisque certains services de sevrage étaient devenus service Covid.

QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS DE CETTE PÉRIODE ?

L'année a été éprouvante pour tout le monde. Cela dit, nous avons su faire face collectivement. La question du manque a été beaucoup travaillée par téléphone avec chacun des résidents présents au moment du confinement mais aussi avec certain des sessions antérieures, que nous avons contactés afin d'être présent en soutien par téléphone. Le manque, la privation, la frustration, la peur, l'incertitude, autant d'émotions pouvant précipiter des consommations même en maintien dans une période d'abstinence. Concernant notre pratique, certains aspects de la prévention de rechute n'ont plus pu être travaillés, comme le fait de s'exposer progressivement à des situations repérées comme à risque. La prise en charge a été rendue difficile par le paradoxe socialisation et confinement, lien à l'autre et distanciation sociale, réduction des risques et des dommages et difficultés d'accès aux soins.



INSTITUT RÉGIONAL JEAN BERGERET

DE NOMBREUX PROJETS RÉALISÉS EN DÉPIT DE LA COVID 19



Centre de documentation et de formation, l'Institut développe aussi une activité importante de recherche et innovation qui s'est concrétisée par plusieurs projets en 2020.



Ambassadeurs en santé mentale

L'Institut régional Jean Bergeret a mis en œuvre en 2020 ses deux missions principales : professionnaliser les acteurs et soutenir la prévention en santé mentale.

Le contexte de crise sanitaire a représenté un double défi : adapter les activités prévues au regard des mesures sanitaires et des impacts de la crise, mais aussi développer des réponses nouvelles aux besoins en matière de prévention et de soutien en santé mentale. Sur ces aspects, on ne peut que saluer l'engagement important de l'ensemble des salariés et la capacité d'adaptation et d'innovation qui s'est exprimée tout au long de l'année.

DÉPISTAGE PRÉCOCE DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE

Les personnes en situation de vulnérabilité sont particulièrement exposées en matière de souffrance psychique et les intervenants de première ligne se trouvent souvent démunis pour répondre de façon précoce et adaptée aux situations rencontrées. Fort de ces constats, un collectif d'acteurs a conçu un projet visant, dans le cadre d'une démarche systémique, à répondre aux enjeux du parcours de santé, en renforçant, au sein de structures d'insertion et d'héber-

gement, les capacités des acteurs à repérer les signes de souffrance psychique et à accompagner les personnes vulnérables en matière de santé mentale, tout en développant le pouvoir d'agir de ces personnes. Le projet a été lauréat de l'appel à projet « *Maladies psychiques* » de la Fondation de France et sera déployé durant 3 ans en région Auvergne-Rhône-Alpes.

JEAN, MON BOT PRÉVENTION

Le travail mené depuis plusieurs années sur les répertoires « Prévention du risque suicidaire », avec le soutien de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, a connu cette année un renouvellement important, avec le développement d'un site web interactif et d'un chatbot conversationnel.

Conçu à partir d'une approche centrée sur l'utilisateur et les besoins de la personne (atelier avec des représentants des usagers, conception de parcours utilisateurs), ce site facilite l'accès à des ressources en santé mentale adaptées aux besoins et au profil des personnes. Un site à découvrir à l'adresse : www.mon-bot-prevention.com



1 454 personnes accueillies au centre de documentation



1 008 acteurs formés en santé mentale



71 actions de formations réalisées



218 jeunes bénéficiaires du dispositif de soutien psychologique durant le 1^{er} confinement



605 élèves sensibilisés en milieu scolaire et établissements d'apprentissage



13 ateliers de prévention animés par les ambassadeurs santé mentale



37 personnes signalées accompagnées par le dispositif de prévention de la radicalisation (DAPR)

Chiffres-clés de l'Institut régional Jean Bergeret

L'EXPÉRIMENTATION D'AMBASSADEURS EN SANTÉ MENTALE

Avec le soutien de la Fondation Nehs, 8 jeunes volontaires en service civique, ambassadeurs en santé mentale, formés et accompagnés par des professionnels de santé et des pair-aidants ont animé jusqu'au mois de juin (et ce, malgré les aléas liés à la crise sanitaire) des ateliers de prévention à destination de 130 jeunes âgés de 15 à 25 ans sensibilisés au sein de différentes structures (CHRS, centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, UnisCité etc.), dans une dynamique éducative horizontale et réciproque, caractéristique de l'éducation par les pairs.

L'épidémie et la période de confinement ont également été l'occasion d'expérimenter avec le soutien de la FEHAP des ateliers de prévention animés par des professionnels sur la plateforme communautaire Discord, ainsi que des consultations gratuites auprès des jeunes assurées par des psychologues pour lutter contre l'isolement.

Des solutions qui sont venues s'articuler à la démarche des Ambassadeurs facilitant notamment l'accès et l'orientation des jeunes sensibilisés directement vers les professionnels de santé mentale mobilisés sur ces actions.

L'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION RISCO

Cette année, une évaluation des actions menées en milieu scolaire dans le cadre du plan départemental de la MILDECA de prévention des conduites à risques et addictives a été réalisée. Elle a conduit l'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes à apprécier les effets du programme RISCO, sur la prévention

des conduites à risques chez les jeunes et le développement des compétences psychosociales, un programme créé et déployé depuis plusieurs années par l'IRJB. Le rapport d'évaluation a mis en avant l'atteinte des objectifs, l'intérêt de RISCO et a permis d'identifier des axes d'amélioration pour renforcer les effets du programme auprès des jeunes.

UN DISPOSITIF D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN AUPRÈS DES ÉTUDIANTS LYONNAIS

L'expérimentation d'un soutien psycho-éducatif auprès des jeunes vulnérables lors du 1^{er} confinement a permis de structurer un nouveau dispositif spécifique au public étudiant. Il a été proposé à la Métropole de Lyon en fin d'année 2020. La santé mentale des étudiants est directement impactée par les effets négatifs du confinement et de la crise liée à la Covid-19.

En complémentarité des dispositifs existants et avec le soutien de la Métropole de Lyon, l'Institut régional Jean Bergeret a pu ainsi proposer gratuitement à tous les étudiants des établissements de la métropole de Lyon une écoute et un soutien psychologique.

Deux types d'actions ont été mises en place depuis le 1^{er} décembre 2020 : des entretiens individuels avec un psychologue et des actions collectives de prévention via les réseaux sociaux.

VERS LA CERTIFICATION QUALITÉ DE LA FORMATION

Le centre de formation a entamé en 2020 une démarche qualité avec l'ambition d'en faire un levier d'efficacité des formations dispensées et de l'organisation. Ce travail a consisté à réaliser un diagnostic interne des actions et du fonctionnement du centre à partir des 28

indicateurs du référentiel national Qualiopi. Des axes d'amélioration ont été identifiés en vue d'obtenir la certification en 2021. L'ensemble des salariés du centre de formation a participé activement à cette démarche qui modifie en profondeur les pratiques professionnelles.

« Ça y est ! Nous avons obtenu la certification Qualiopi en avril 2021. Nous en sommes ravis, d'autant plus que toute l'équipe a fourni un gros travail et la Direction s'est beaucoup impliquée. Nous avons dû mettre en place de nouveaux process, mais c'est pour la bonne cause : les établissements qui s'adressent à nous continueront à bénéficier des financements de la formation, et les relations avec nos formateurs sont mieux cadrées. Globalement ça nous place dans une logique d'amélioration continue. »

*Anne-Laure GUYON,
chargée d'ingénierie de formation*

FORMATION « REPRÉSENTANTS D'USAGERS EN SANTÉ MENTALE »

En partenariat avec l'UNAFAM et France Assos Santé et avec le soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, l'Institut régional Jean Bergeret a initié un projet visant à conforter les compétences des représentants d'usagers en matière de santé mentale de façon à renforcer leur participation aux instances de démocratie sanitaire. Deux sessions de formation ont pu être proposées à Lyon et Grenoble pour 28 représentants d'usagers de la région autour d'un partage d'expériences sur les spécificités des dispositifs et sur les enjeux d'accès aux droits. Les membres du comité de pilotage ont souligné le bilan positif du projet et l'atteinte des objectifs de cette formation.

INSTITUT RÉGIONAL JEAN BERGERET (SUITE)

DE NOMBREUX PROJETS RÉALISÉS EN DÉPIT DE LA COVID 19

FORMATION CROISÉE AU PARCOURS EN SANTÉ MENTALE

Cette action de formation a débuté en 2020 avec le soutien de l'ARS avec pour objectifs de développer une culture commune en santé mentale et de favoriser la coordination territoriale entre les acteurs d'établissements sanitaires et médico-sociaux dans une logique de parcours. Cinq territoires sont concernés - Ain, Isère, Rhône, Puy de Dôme, Savoie - et mobilisent des structures locales sanitaires et médico-sociales. Ce projet original inclut une journée d'observation croisée : un professionnel du sanitaire observe un professionnel du médico-social dans son quotidien (et inversement). Il est particulièrement apprécié des participants et source d'interconnaissance.

NOVAMENTAL, UN PORTAIL NUMÉRIQUE DOCUMENTAIRE

Afin de renforcer l'accessibilité à ces ressources documentaires et de s'adapter aux nouvelles pratiques des professionnels en matière d'accès à l'information, un projet de création d'un portail numérique documentaire a été mis en œuvre en 2020 par le centre de documentation. Il s'est décliné en différentes phases : définition des besoins, choix du fournisseur, migration de la base documentaire, conception graphique et ergonomique de l'interface, paramétrage, formation autour des fonctionnalités.

UN LABORATOIRE D'INNOVATION EN SANTÉ MENTALE

La nécessité de proposer des réponses adaptées, coordonnées et fondées sur les besoins et les aspirations des personnes implique de trouver des solutions innovantes favorisant la collaboration entre les différents acteurs du champ, regroupant des acteurs publics, privés, des entreprises, des professionnels, des financeurs, des associations, des chercheurs et des personnes concernées.

Une étude d'opportunité a été réalisée en 2020 auprès d'un échantillon représentatif de 34 organisations et acteurs en région afin d'apprécier l'intérêt de mettre en œuvre une démarche de création d'un laboratoire d'innovation ouverte « *Living lab en santé mentale* ». Les acteurs rencontrés ont souligné l'intérêt de pouvoir co-construire leur projet avec les personnes concernées par la santé mentale. Ils ont également souligné leur besoin d'appui méthodologique pour favoriser la participation et l'émergence de projets innovants.

PRÉVENTION DES RISQUES À LA RADICALISATION

Un module de professionnalisation en ligne a été conçu autour de trois grands domaines : le repérage, la compréhension et la prévention des risques de radicalisation. Il offre aux professionnels les res-

sources théoriques et pratiques leur permettant d'appréhender le risque de radicalisation dans leurs pratiques professionnelles. Cette offre est composée de 24 modules de professionnalisation en ligne adaptée aux besoins des différents publics en formation initiale (travail social, animation...) ou continue.

Directeur de l'Institut régional Jean Bergeret : Arnaud Goulliart

LES PROJETS EN COURS

- Poursuite de la dynamique de développement des activités dans le cadre du projet d'établissement afin de pouvoir s'adapter aux enjeux en matière de prévention et de promotion de la santé mentale renforcés par la crise sanitaire
- Nouvelles actions structurantes telles que le déménagement du centre de documentation et lancement du dispositif de living lab

La crise sanitaire : un accélérateur de développement pour l'IRJB



Arnaud Goulliart
Directeur de l'Institut

Quand la crise sanitaire favorise la créativité des équipes et le lancement de projets innovants. Le point avec Arnaud Goulliart, directeur de l'Institut régional Jean Bergeret.

17 MARS 2020 À MIDI, QUE SE PASSE-T-IL POUR L'ÉQUIPE DE L'IRJB ?

Comme pour beaucoup de personnes, les 16 professionnels de l'IRJB se confinent chez eux et travaillent à distance alors que nous n'y sommes pas accoutumés. Je suis l'un des derniers à quitter les locaux et je place le panneau « Fermeture ». C'est totalement inédit. Il y a beaucoup d'émotion, de peur aussi. Dix jours passent entre sidération, organisation, adaptation et observation. Les informations en matière de santé mentale qui nous reviennent sont alarmantes. Les jeunes et les publics en situation de précarité ne vont pas bien.

ET ENSUITE ?

Chacun a cherché à poursuivre le mieux possible ses activités. Nous nous sommes mis aussi à cogiter, à chercher ce que nous pourrions faire à notre niveau pour répondre à cette situation. Nous avons rapidement identifié un appel à projet de prévention, lancé par la FEHAP, à destination des jeunes vulnérables. Le projet que nous avons déposé visait à soutenir psychologiquement les jeunes en souffrance via un outil de réseau social et des ateliers de prévention en ligne. Nous avons accompagné près de 250 jeunes et les retours ont été très bons. Nous avons aussi poursuivi sous une autre forme le travail engagé avec les 8 jeunes volontaires en service civique, ambassadeurs santé mentale, dont la mission s'est interrompue en raison de la crise sanitaire. Nous leur avons proposé d'intervenir via des ateliers de prévention hebdomadaires en visio avec un psychologue. À partir d'avril 2020, nous avons également développé une application mobile à destination des parents et ce, grâce à une mobilisation citoyenne bénévole de professionnels et d'experts. Ce projet innovant est né là aussi d'une analyse des informations remontant du terrain, à savoir un mal-être important des parents lors du confinement avec une augmentation des cas de maltraitance intrafamiliale. L'application d'auto-assistance et de soutien des parents, intitulée Koala Family, a été lancée en juillet, téléchargée plus de 10 000 fois en trois mois et lauréate des Trophées de l'Innovation de la FEHAP. Nous poursuivons actuellement son développement grâce à un financement obtenu par la Fondation Falret.

QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE PÉRIODE ?

Cette crise a mis en lumière notre capacité d'adaptation, de créativité et d'innovation. Il y a eu un engagement fort de la part de l'équipe alors même que la situation était déstabilisante et anxiogène. Notre rapport à la coopération est profondément touché par toutes les mesures mises en place et cela nous amène à réinterroger nos pratiques de travail. Nous sommes aussi vigilants aux impacts individuels de cette crise qui malmène la santé mentale de chacun. Notre collectif de travail est sans aucun doute un facteur de soutien et de résilience possible dans ce contexte incertain.

PÔLE LOGEMENT

MAINTENIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP GRÂCE AU LOGEMENT INCLUSIF

Le pôle Logement a été créé en 2017 au sein de la Fondation ARHM. En 2020, la réflexion sur ses missions et ses actions a mûri, l'écosystème des partenaires s'est étoffé et les modes de faire se sont affinés.



Résidence-accueil de Surville

© Audrey Dumus



« J'ai été accueilli le 21 octobre 2020 à la résidence de Surville après six ans d'hospitalisation à Saint Jean de Dieu. Je suis ancien toxicomane et alcoolique. Les médecins m'aident encore parce que j'ai parfois encore des sensations assez fortes. Mais ça fait un an que j'ai arrêté de boire. Et ici, je suis heureux. Je ne suis plus à l'hosto. J'ai mon logement. Je fais mon ménage, je fais mes commissions, j'ai des activités. Impeccable. Je revis depuis que je suis ici. »

Gérard ROUX, locataire de la résidence-accueil de Surville

L'objectif du pôle Logement est de maintenir l'autonomie des personnes en situation de handicap en leur procurant un logement adapté et choisi au cœur de la cité. Il intervient souvent quand il n'existe pas de solution de droit commun ou lorsqu'une proposition spécifique est nécessaire.

Le pôle Logement se situe au carrefour des directions sanitaires et médico-sociales de la Fondation, et inscrit son action au cœur d'un environnement dense de partenaires institutionnels publics et privés.

Le jeune pôle a continué à se structurer en 2020, en affirmant sa vocation au sein de la Fondation : favoriser l'habitat inclusif et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique.

TROIS AXES D'INTERVENTIONS

Le pôle Logement propose une palette d'outils sociaux déclinée à partir de trois axes d'intervention :

- Mise en œuvre de parcours logements permettant un accès et un maintien dans un habitat dans la cité, dans une autonomie de vie,
- Travail avec l'ensemble des acteurs du logement et de l'hébergement du territoire afin que les propositions soient adaptées aux besoins mais aussi à la demande



3 professionnels



99 logements

dont 26 en résidence sociale



46 résidents « sortis »

depuis 2017

Chiffres-clés du pôle Logement

des personnes dans le cadre d'un logement idoine et choisi.

- Développement, dans les instances partenariales, de la diversité des modalités de logements adaptées au public et participation à la création de nouvelles formes de logement permettant une inclusion sociale des personnes handicapées psychiques accompagnées par la Fondation ARHM.

UNE OFFRE DE LOGEMENTS EN LOCATION ET SOUS-LOCATION

L'offre de logements que le pôle a mobilisés en 2020 comprend les solutions suivantes :

- Des logements, du studio au T3, dits « diffus » proposés en location selon différentes modalités,
- Des logements « d'essai » où la personne peut tester son autonomie ou un projet de vie sur une période donnée,
- Des logements « d'appui thérapeutique » à partir desquels la personne bénéficie d'un accom-

pagnement social ou soignant comme La Passerelle, Les Célestins ou l'appartement LOGO (Logement GO),

- Une résidence-accueil de 22 logements pour des personnes ayant connu un long parcours institutionnel, leur permettant d'habiter et de reconstruire des liens de solidarité et de voisinage.

DES MODALITÉS D'ACTION QUI SE PRÉCISENT

En 2020, plus de 100 personnes ont bénéficié d'un parcours « sur mesure » dans 80 logements grâce à l'intermédiation locative adaptée qui s'appuie sur des agréments spécifiques.

Les professionnels actionnent les dispositifs de droit commun et d'accès au logement pour trouver des solutions adaptées à chaque cas particulier. Ils aident les familles et les professionnels de santé à faire valoir les demandes des personnes en situation de handicap dans les meilleurs délais et au plus près de leurs attentes. Pour ce faire, le pôle Logement est représenté dans les instances locales et les commissions d'hébergement : Samu social, logements accompagnés, hébergements d'urgence et d'insertion, etc.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DANS PLUSIEURS INSTANCES PARTENAIRES

Depuis bientôt quatre ans, le pôle a enrichi son réseau de partenaires. Aujourd'hui, il est notamment représenté dans les conseils locaux de santé mentale du territoire, le collectif Logement Rhône et ses groupes de travail, le réseau de la Maison de la veille sociale, Coordination 69, et dans différentes instances métropolitaines. En dépit de la baisse significative des propositions de logements en 2020 observée par tous les acteurs du secteur, le futur projet territorial de santé mentale, ainsi que l'évaluation du plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, laissent présager un renouvellement du dynamisme.

DES PERSPECTIVES POSITIVES À COURT TERME

Autre bonne nouvelle de l'année 2020 : le projet de création d'habitats partagés inclusifs à Vénissieux et à Gerland porté par la Fondation ARHM a reçu le soutien des collectivités territoriales ! Ces logements permettront aux personnes de bénéficier d'un habitat en milieu ordinaire avec un accompagnement socio-éducatif et l'appui de partenaires extérieurs. La Maison départementale et métropolitaine

des personnes handicapées accompagne le projet des habitats Antoine Martinez : une prestation compensatoire du handicap mutualisée est à l'étude pour les 15 futurs occupants. Mise en service prévue en mars 2021.

Enfin, le pôle Logement participe au projet LOGO qui permet d'octroyer un logement temporaire adapté à la continuité des soins aux personnes en sortie d'hospitalisation.

Responsable du pôle Logement : Fabienne Hirtz

« Le dispositif LOGO est directement articulé à l'Espace Groupal Contenant (EGC) situé à Lyon 7^e dans le cadre d'une coopération avec le pôle Logement. Mis à disposition pour une durée maximale de 3 mois, cet appartement contribue au bon déroulement des soins à l'EGC en apportant une solution d'hébergement à des personnes ayant perdu leur logement, de façon transitoirement ou définitive. La période de 3 mois est mise à profit dès l'entrée à l'Espace Groupal Contenant pour la recherche d'un logement pérenne. »

*Dr Pierre Giordano,
médecin-chef du pôle sectoriel G2S*

LES PROJETS EN COURS

- Poursuite du développement du service
- Création d'une commission d'admission unique et d'une démarche de communication permettant aux services de la Fondation d'avoir une vision claire du projet et des logements afin que chacun puisse en assurer la promotion auprès de ses partenaires
- Création d'un service d'accompagnement « interstitiel », et recrutement d'une personne chargée de la gestion locative
- Réflexion partenariale sur un habitat contenant pour de très courts séjours
- Suivi de l'ouverture de la Maison Roussy
- Etude d'un projet de résidence-accueil de 28 logements à Vénissieux avec la SACOVIV

TÉMOIGNAGES / 3 QUESTIONS À...

Appartement LOGO : expression concrète du virage ambulatoire



*Virginie Arnaud,
chargée de gestion locative
& Séverine Padan,
assistante sociale*

Depuis octobre 2020, le dispositif LOGO accueille exclusivement des patients de l'Espace groupal contenant (EGC) et pour une durée maximale de trois mois. Le point avec Virginie Arnaud, chargée de gestion locative du pôle Logement, et Séverine Padan, assistante sociale réseau au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

QUE SIGNIFIE L'ACRONYME LOGO ?

Virginie Arnaud (VA) : LO signifie Logement et GO « on y va ». Le dispositif LOGO s'appuie aujourd'hui sur un appartement, loué par le pôle Logement à notre partenaire Alliade Habitat. Cet appartement de 73 m² est situé à 5 minutes du centre d'Oullins et à 10 minutes du métro. Il est composé de deux chambres individuelles avec placards, d'une grande cuisine, d'un salon, d'un balcon, d'une salle de bains et de toilettes à partager. Il peut accueillir deux personnes en colocation non solidaire de façon temporaire.

Séverine Padan (SP) : Ce logement est directement rattaché à l'Espace groupal contenant du pôle sectoriel G25, situé à Lyon 7^e, qui prend en charge 4 à 6 personnes sortant de l'hôpital en situation de post crise immédiate. Il participe à la mise en œuvre du virage ambulatoire.

QUELS SONT VOS RÔLES RESPECTIFS ?

SP : En tant qu'assistante sociale référente du dispositif LOGO, je suis en charge des visites à domicile hebdomadaires, le mercredi, jour de la semaine où les patients ne sont pas présents à l'Espace groupal contenant. Je fais le point avec les co-locataires sur leur entente, la manière dont ils vivent et fonctionnent ensemble. Je m'adapte vraiment aux personnes. Certaines sont très autonomes et ont juste besoin d'être rassurées et de vérifier que je suis là. D'autres ont besoin d'être conseillées. Le samedi et le dimanche, c'est l'équipe mobile du G25 qui intervient et participe au bon fonctionnement de l'appartement. Ce dispositif est un bon test pour les patients en ce qui concerne leur autonomie et donc leur capacité à vivre seul ou pas dans un logement.

VA : De mon côté, j'assure tout l'aspect logistique et administratif avec les états des lieux entrant et sortant, la présentation du règlement intérieur. Je m'occupe de la rédaction et de la signature du bail temporaire par les co-locataires et je facture une redevance mensuelle dont le prix dépend de la situation du patient. Je remets les clefs aux locataires au plus tard le vendredi précédant l'intégration de l'Espace groupal contenant ainsi qu'un panier de denrées non périssables, du linge de maison et de la vaisselle.

QUE CONSTATEZ-VOUS ?

SP : C'est un peu tôt pour réaliser un bilan. L'un des patients a intégré un logement autonome, un autre un logement géré par le pôle Logement, un autre est rentré chez lui. Un autre encore est en résidence mais cela reste compliqué.

VA : Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'appartement LOGO a permis à ces personnes de poursuivre leurs soins à l'Espace groupal contenant de manière satisfaisante car l'appartement est proche, en transport en commun, du quartier de Gerland où se trouve l'EGC.



**Des compétences plurielles
et transversales**

RESSOURCES HUMAINES

DES MODALITÉS DE TRAVAIL ADAPTÉES POUR PROTÉGER LES SALARIÉS

En 2020, la crise sanitaire nationale liée à l'épidémie de Covid a amené la Direction des ressources humaines à ajuster son organisation et à innover pour prendre en compte les nouvelles dispositions réglementaires et soutenir le fonctionnement des établissements et services.



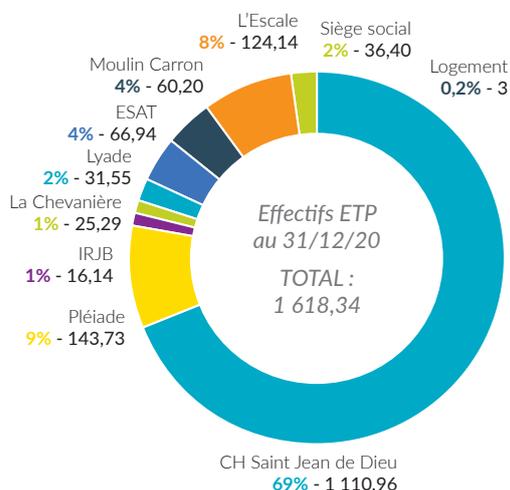
Près de 1 800 personnes sont salariées de la Fondation ARHM. La direction des ressources humaines a mis en place une organisation pour gérer contractuellement le redéploiement et les affectations temporaires des professionnels de l'extra hospitalier vers l'intra hospitalier et pour traiter les absences liées à la Covid (gardes d'enfants, arrêts de travail, éviction, réduction d'activité partielle). Elle a déployé une communication régulière notamment au travers d'une FAQ à l'attention de l'encadrement pour répondre aux questions/attentes et besoins des salariés.

En réponse aux décisions gouvernementales (confinement, fermeture des écoles, couvre-feu...), cette période a été aussi propice à l'émergence de nouvelles formes de travail : télétravail, entretiens et réunions à distance grâce à la visioconférence, accélération de la dématérialisation des process comme la signature électronique des contrats de travail, etc.

Une charte télétravail sera présentée à la rentrée 2021 pour encadrer ce dispositif pour les salariés dont les fonctions le permettent.

ÊTRE BIEN INTÉGRÉ, C'EST MOTIVANT

L'année 2020 a vu la mise en place d'un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants. 86 professionnels ont ainsi participé au séminaire Fondation. Un second temps d'accueil, par pôle d'exercice professionnel, a été mis en place au pôle Pléiade et au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu : 27 professionnels de Pléiade et 83 de l'hôpital y ont participé. Les retours sont très positifs. Le déploiement du parcours d'intégration se poursuivra en 2021 au sein des pôles de la Fondation.



« La création du parcours d'intégration à l'échelle de la Fondation ARHM répond à une demande de la Direction. Nous avons élaboré le premier temps avec un groupe de travail de 10 personnes nouvellement recrutées dans chaque pôle. Il devait être à la fois informatif, ludique, participatif, pratique... ! Nous avons donc conçu ces deux journées en ce sens. Personnellement, je suis très fière du résultat. A la fin du séminaire les personnes ont le sourire, elles ont appris des choses, elles ont créé du lien, elles connaissent mieux la Fondation... et nous prenons beaucoup de plaisir à l'animer ! »
 Florence Peillon, responsable formation

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : UN BON SCORE POUR LA FONDATION

83 points sur 100 : c'est le score obtenu par la Fondation ARHM lors de l'évaluation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en vertu de la loi du 5 septembre 2018. La période prise en compte court du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Les écarts de rémunération sont inférieurs à 1,4%. Avec un index en hausse par rapport à la période précédente, la Fondation se range parmi les bons élèves de l'égalité salariale.

UNE ACTIVITÉ DE RECRUTEMENT CROISSANTE

2020 fut une année particulièrement chargée sur le plan du recrutement. La Fondation a publié 425 offres d'emploi lesquelles ont été vues 878 fois en moyenne, soit une hausse de 20% par rapport à 2019. Elle a traité près de 4 800 candidatures soit une augmentation de 6%. La page LinkedIn animée par les ressources humaines a gagné 58% d'abonnés sur cette période.

UNE POLITIQUE DE FORMATION AMBITIEUSE

En parallèle, une activité de formation et de qualification soutenue a été proposée aux salariés. Près de 1 340 d'entre eux ont ainsi suivi au moins une action de formation en 2020, ce qui représente 75% de l'effectif total. La direction des

ressources humaines accompagne certains projets de formations diplômantes et qualifiantes. Au total 1,7 M€ ont été investis dans la formation en 2020, soit 4,3% de la masse salariale.

PRÉVENTION DES RISQUES : DE BELLES AVANCÉES

La mise en œuvre de la politique de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) Pro se poursuit en lien avec le service de santé au travail. Dans le cadre de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail, une démarche globale concernant les risques psycho-sociaux sera initiée sur la Fondation en 2021.

Ce dispositif s'articulera autour de comités de pilotage RPS au sein des pôles de la Fondation et d'une cellule d'écoute. Un plan de sensibilisation et de formation dédié aux RPS sera mise en œuvre sur le périmètre de la Fondation. En



1 784 salariés
soit 1 618,34 ETP



150 médecins
tous statuts



4 800 candidatures
traitées



1,7 millions d'euros
investis dans la formation



85 réunions
avec les organisations syndicales

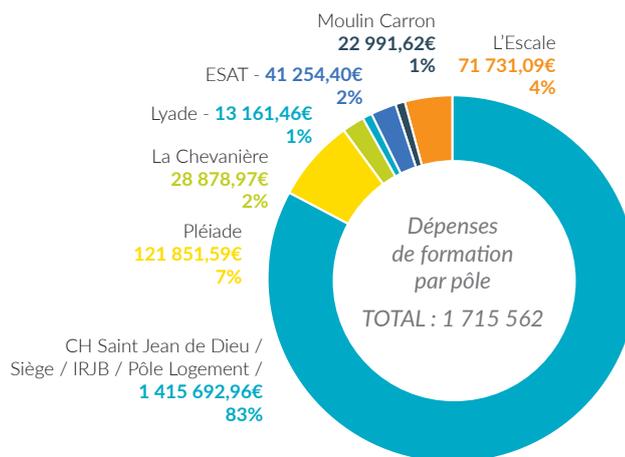


4 accords NAO
négociation annuelle obligatoire

Chiffres-clés de la DRH

parallèle, huit Documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ont été mis à jour, et celui du pôle Logement a été créé.

Directrice des ressources humaines : Françoise Berger



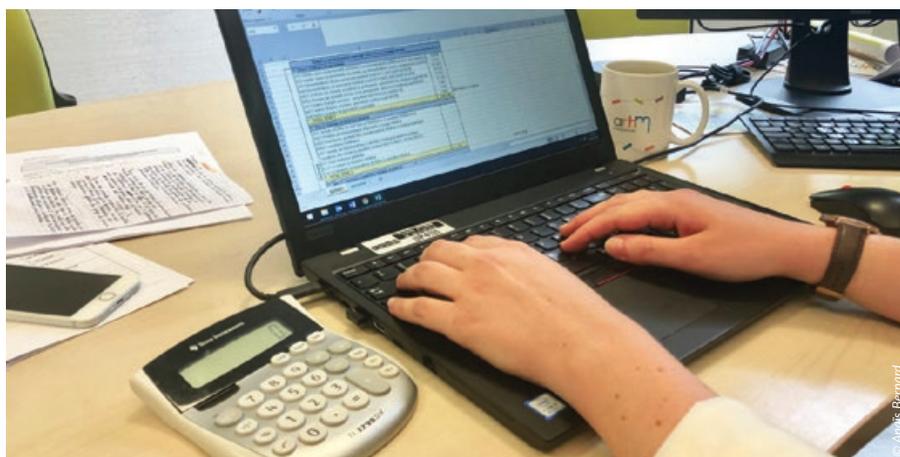
LES PROJETS EN COURS

- Ouverture de nouvelles négociations sur le thème de l'exercice syndical
- Ouverture de discussions avec les organisations syndicales pour trouver des solutions de mobilité verte

AFFAIRES FINANCIÈRES

LE PASSAGE RÉUSSI DES COMPTES ADMINISTRATIFS À L'ERRD

Outre la nécessaire adaptation de la direction à l'épidémie de Covid, deux projets majeurs ont été commencés : la préparation de la réforme du financement de la psychiatrie, et l'état réalisé de recettes et de dépenses.



Mais qu'est-ce qu'un État réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) ? Il évalue la réalité des dépenses par rapport aux prévisions, et permet d'analyser la solidité financière d'un établissement. En ce sens, il remplace le compte administratif. L'ERRD est un outil intelligent : il y a moins de documents à transmettre qu'avec le compte administratif, mais les données présentées sont plus fines grâce à un jeu complet d'indicateurs financiers.

En 2020, la Fondation a réalisé le premier ERRD pour les 12 établissements ayant signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Agence régionale de santé (ARS) en 2018 : les Ateliers Denis Cordonnier, le centre d'action médico-sociale précoce, le centre médico-psycho-pédagogique, les maisons d'accueil spécialisées de Révolat et Le Bosphore, le service La Traboule, les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés du Parc et Ampère, le dispositif Habitat inclusif, les centres de soins en accompagnement et de prévention en addictologie Lyade ambulatoire et Lyade Furchanière, et le foyer d'accueil médicalisé du Parc de l'Europe.

L'ERRD est établi en miroir à l'Etat

prévisionnel des recettes et des dépenses réalisé en 2019 pour ces mêmes établissements.

EPRD ET ERRD : VERS UNE RÉVOLUTION CULTURELLE

L'arrivée de cet outil de gestion à la Fondation ARHM renouvelle les pratiques professionnelles. Il projette les gestionnaires à moyen terme, et renforce leur capacité de gestion à partir des outils financiers. Il concourt à les responsabiliser davantage tout en offrant une plus grande souplesse de gestion. C'est une véritable révolution culturelle... A terme, la procédure habituelle des comptes administratifs appliquée aux autres établissements devrait disparaître au profit de cette nouvelle procédure.

PRÉPARER LA RÉFORME DU FINANCEMENT DE LA PSYCHIATRIE

Initialement prévue au 1^{er} janvier 2021, l'entrée en vigueur de la réforme a été retardée. Toutefois, elle reste d'actualité. En 2020, la direction administrative et financière s'est donc employée à préparer le corps médical à ces futurs changements. Le personnel a notamment été sensibilisé à la notion de performance, et il a pu se familiariser avec les données de pilotage de l'activité disponibles sur la plateforme de gestion collaborative Geco lors de réunions.

€ **31 budgets** établis et suivis pour les établissements de la Fondation

📄 **32 300 bulletins** de paie établis sans erreur !

€ **7,6 millions d'euros** d'investissement

📄 **22 700 factures** acquittées

Chiffres-clés de la DAF

« L'ERRD a changé notre façon de travailler : on ne travaille plus pour chaque établissement séparément mais de façon consolidée. Le calendrier est différent aussi, et il a fallu s'adapter. Pour l'instant, c'est compliqué de jongler entre l'ERRD et la procédure classique pour les établissements qui n'ont pas encore fait le passage. Mais à terme ça devrait s'estomper. Travailler de façon consolidée est plus fluide et allège la quantité de travail. On rend seulement deux rapports, l'un pour les personnes handicapées et l'autre pour l'addictologie, au lieu d'en faire un par établissement. Et puis ça donne une vision d'ensemble qui apporte du recul. »

Anais ESCAMOCHERO,
contrôleur de gestion

COVID ET PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

Pour assurer ses missions durant l'épidémie, la direction administrative et financière a mis en œuvre un plan de continuité de l'activité suivant trois priorités : le paiement des équipes de la Fondation, le paiement des fournisseurs dans les délais pour garantir la continuité des approvisionnements, et l'octroi de moyens de paiement aux

personnes protégées par une tutelle. En outre, les équipes se sont attachées à répondre à toutes les enquêtes des tutelles concernant les surcoûts liés à l'épidémie ! Il a aussi fallu revoir l'organisation du travail avec la mise en place du télétravail.

ET TOUJOURS LES AFFAIRES COURANTES

Les trois services de la direction - comptabilité, gestion et paie -

ont par ailleurs continué d'assurer les affaires courantes : mise à jour des profils et autorisations dans le progiciel de gestion SAP, intégration de la réforme du plan comptable, intégration de la prime Covid, mise en œuvre du dispositif Segur sur les salaires, et reprise de la paie du pôle L'Escale au siège.

Directrice des affaires financières : Nathalie Turgis

RÉSULTAT CONSOLIDÉ	Charges	Produits	Résultat comptable	Résultat à affecter	Investissement
Siège Fondation ARHM	3 653 373	3 642 858	-10 515	-10 515	0
Ateliers Denis Cordonnier	9 921 359	10 545 334	623 974	653 957	3 608 643
Moulin Carron	4 431 236	4 606 888	175 652	239 889	133 676
CH Saint Jean de Dieu	95 866 142	96 477 631	611 489	611 489	3 103 571
L'Escale	6 208 978	6 273 589 6273589	64 611	18 006	207 182
Pléiade	8 034 611	8 828 311	793 700	902 107	234 292
La Chevanière	1 725 483	1 618 500	-106 982	-102 521	125 174
Lyade	2 723 039	3 003 627	280 588	279 746	159 917
Institut régional Jean Bergeret	1 202 518	1 148 318	-54 199	-54 199	4000
Pôle Logement	459 150	469 119	9 969	9 969	280
Total des établissements	134 225 891	136 614 179	2 388 288	2 547 927	7 576 736
Écritures de consolidation			-1 158 000		
Neutralisation des refacturations inter-établissements	5 836 975	5 836 975			
Total des comptes consolidés	128 388 915	130 777 203	1 230 287		

LES PROJETS EN COURS

- Déploiement d'un logiciel qui permettra l'automatisation du remplissage des données des cadres administratifs réglementaires et fiabilisera les informations
- Notys sera déployé dans les établissements médico-sociaux conventionnés 1951
- Des audits et procédures réalisés pour sécuriser les biens de la Fondation
- Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens négociée entre La Chevanière et le Département 71
- Suivi des travaux du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu
- Intégration des frais du siège aux pôles médico-sociaux

ACHATS ET HÔTELLERIE

VEILLER À CE QUE LE PERSONNEL NE MANQUE DE RIEN

En plus d'assurer les missions habituelles, les 60 professionnels de la direction des achats et de l'hôtellerie ont fourni un effort spécifique pour lutter contre la pandémie de Covid.



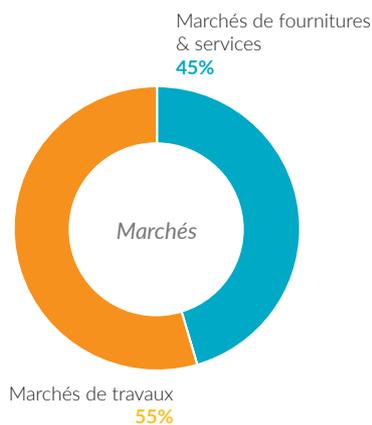
A partir du 15 mars 2020 et jusqu'à la fin de l'année, tout l'effectif s'est mobilisé pour réduire les risques de propagation du virus au sein des établissements de la Fondation. Ces mesures spécifiques ont notamment consisté à :

- Mettre en place une collaboration nouvelle avec la pharmacie de l'hôpital et les pôles médico-sociaux pour fournir des équipements individuels de protection sur tout le périmètre de la Fondation,
- Equiper le personnel non soignant de l'hôpital et les intervenants extérieurs travaillant sur le site central du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu de tenues professionnelles,
- Fournir des kits de protection contre la Covid aux structures extra hospitalières (masques, solutions hydro-alcooliques, produits désinfectants),
- Trouver de nouveaux fournisseurs pour assurer la continuité des approvisionnements,
- Participer à l'ouverture et au fonctionnement de l'unité Covid au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu,
- Modifier le conditionnement des repas en utilisant des barquettes individuelles.

LE RÔLE RENFORCÉ DE LA SARA

Dans ce contexte, la Structure

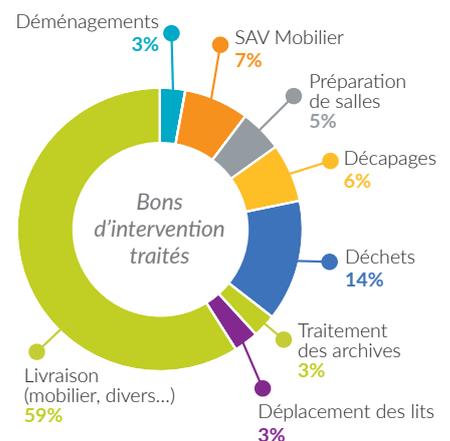
associative de rationalisation des achats (SARA) sur laquelle s'appuie la Fondation a montré pleinement son utilité : référencement de nouveaux fournisseurs, négociation de conditions d'approvisionnement ou de délais de livraison avantageux, négociation de tarifs, massification des commandes, référencement de produits alternatifs... En 2020, la SARA Centre Est a négocié 55 marchés pour ses 35 adhérents. Au total, elle leur a permis d'économiser 4,3 M€ sur les achats.



LES NOUVEAUX MARCHÉS

La plupart des prévisionnels de commande ont été réalisés conformément aux projections de 2019. Les investissements ont notamment porté sur les projets suivants :

- Le marché des solutions d'impression a été renouvelé. Il implique le remplacement de 220 imprimantes réparties sur tous les pôles de la Fondation. Un logiciel d'impression sécurisée sur tout le parc machines est en cours de déploiement.
- Un marché de travaux multi-lots a été lancé pour la rénovation du site Dupic (Vénissieux).
- L'aménagement de l'Unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) a représenté un autre investissement important (mobiliers de bureau, mobilier hôtelier, matériel médical). En outre, l'entretien des locaux a été externalisé.



- L'espace de service du restaurant du personnel a bénéficié de travaux, d'équipements et de prestations.

■ La cuisine centrale a également profité de plusieurs investissements en matériel.

Enfin le nouveau Centre d'accueil psychothérapique de crise (CAPC) de Vénissieux a initié un projet pilote au sein des établissements de la Fondation : le tri sélectif des déchets ! La Direction des achats et de l'hôtellerie a accompagné la mise en œuvre de ce projet vert.



LA VIE CONTINUE !

En dépit de la crise sanitaire, la Direction des achats et de l'hôtellerie a continué d'assurer ses missions ordinaires. Elles concernent les achats et les marchés de commande, mais aussi l'aménagement des locaux, l'entretien des sites, l'hôtellerie, la vie sociale des patients et l'imprimerie. Ainsi quelque 500 000 documents ont été imprimés, et presque autant de repas produits par le service restauration Saint Jean de Dieu à des-

tinuation de 54 unités de soin ! Près de 6 000 bons d'intervention ont été édités à l'attention du service intérieur, et plus de 1 000 transports ont été effectués par le service Transports sanitaires...

Directeur des achats et de l'hôtellerie : Marc Durand

|| Dès le mois de mars 2020, nous avons sollicité nos fournisseurs habituels pour procurer à tout le personnel des masques, des produits désinfectants, des solutions hydro-alcooliques et des gants. Mais la demande débordait l'offre au niveau national et nous avons dû chercher au-delà des fournisseurs référencés ! Nous avons aussi fourni un gros effort pour ouvrir l'unité Covid au sein du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu : il a fallu rédiger des procédures qualité en lien avec le linge, l'entretien des locaux, la restauration et la logistique pour limiter les risques de contamination et de transmission du virus... C'était une période intense qui nous a mobilisé à 100%. ||

Laurent MICHON,
conseiller hôtelier



8,5 M d'€ d'achat



5 000 factures
liquidées



12 nouvelles procédures
de marchés publics



700 kits fournis

de protection contre la Covid



+ de 30 audits

hygiène et qualité dans les établissements où la prestation de nettoyage des locaux est externalisée



500 000

documents imprimés



1 000 transports

sanitaires réalisés



6 000 bons

d'intervention

Chiffres-clés de la DHA

LES PROJETS EN COURS

- Relance de plusieurs marchés de commande : traitement des textiles, nettoyage des locaux de l'hôpital, transport de repas et consommables, accord cadre pour la construction et la rénovation des bâtiments
- Investissements pour l'ouverture des Habitats partagés Antoine Martinez et pour le service des hospitalisations du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu
- Mise en œuvre du tri des déchets au service de restauration
- Poursuite des projets de rénovation et d'extension (restaurant du personnel, différents magasins, cuisine centrale)

PATRIMOINE ET SÉCURITÉ

AVANCER SUR LES ÉTUDES EN DÉPIT DU RALENTISSEMENT DES CHANTIERS

L'année 2020 a été marquée par un ralentissement dû à l'épidémie de Covid qui a contraint de suspendre certains chantiers et qui a réduit l'activité sur site. Heureusement, les études n'ont pas été affectées.



Le 15 mars, les chantiers de l'extension des bâtiments Denis Cordonnier et d'aménagement de la nouvelle Unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) ont stoppé en raison du confinement national, ainsi que les travaux d'entretien à l'intérieur. En outre, l'hôpital a été fermé au public. La reprise des chantiers et travaux s'est ensuite échelonnée entre mai et septembre 2020, alternant des périodes de « stop and go » suivant l'évolution sanitaire. Durant toute cette période, l'astreinte sur le périmètre de l'hôpital Saint Jean de Dieu a été maintenue. L'essentiel des efforts a été consacré à la mise en place de mesures d'hygiène et de gestes barrière pour la reprise des chantiers.

TROIS CHANTIERS LIVRÉS EN 2020

La Direction a néanmoins réceptionné la livraison de plusieurs chantiers déjà bien avancés. Il s'agit du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention

en addictologie (CSAPA) du pôle Lyade en février 2020, de la première tranche du Centre d'accueil psychothérapique de crise (CAPC) de Vénissieux en octobre 2020, et de l'extension d'un bâtiment aux Ateliers Denis Cordonnier en décembre 2020.

SUIVI DE LA RÉNOVATION DU CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN DE DIEU

En septembre 2020, la Direction a accompagné l'installation de l'Institut régional d'interventions systémiques (IRIS) sur le site de l'hôpital, le temps de réaliser quelques travaux dans les locaux de la rue Victor Hurgo. L'IRIS intervient principalement auprès des familles, mais peut aussi être sollicité par les professionnels de santé pour des supervisions cliniques et institutionnelles. En novembre 2020, le projet d'installer un système d'appel des malades a pu démarrer. Le suivi se poursuit en 2021 avec le choix d'un mode de production chaud / froid et le lancement du programme immobilier.

« J'ai rejoint la direction Patrimoine et sécurité en 2020. Je connaissais déjà la Fondation pour laquelle j'avais travaillé comme prestataire chez un bailleur social. Ce secteur-là est motivant pour moi car ça donne du sens à mon travail. En plus, lors des entretiens j'ai senti une vraie volonté de la Direction de croître et de gérer de nouvelles problématiques. Ce que j'aime aussi dans ce poste, c'est que les personnes pour lesquelles je travaille sont aussi mes collègues : les cadres de santé, les médecins, les infirmières. Donc je suis au plus proche de leurs besoins. »

Grégory HALVICK,
ingénieur étude et projets

LES ÉTUDES N'ONT PAS ÉTÉ INTERROMPUES

Si les interventions de sécurité, de maintenance et d'entretien ont diminué, l'épidémie n'a pas entravé l'activité d'études et de programmation de la Direction patrimoine et sécurité. Celle-ci a pu continuer

à jouer un rôle de maîtrise d'ouvrage et de conseil, notamment auprès des pôles médico-sociaux. Plusieurs études de réhabilitation, de faisabilité et d'implantation ont ainsi été conduites. Et l'équipe de 51 professionnels s'est renforcée avec deux recrutements, dont un remplacement et une création de poste ! Les deux nouvelles recrues participent à la réflexion et à la gestion des études techniques et des projets.

Directeur du patrimoine et de la sécurité : Alain Girard



51 professionnels



+ de 100 000 m²
de patrimoine



22 hectares
de parcs et jardins



5 000 interventions
techniques et de sécurité

Chiffres-clés de la DPS

LES PROJETS EN COURS

- Pôle L'Escale : scénario de restructuration et choix du site d'implantation de la Maison d'accueil spécialisée de Revolat et du Foyer d'accueil médicalisé du Parc de l'Europe
- Pôle Lyade : choix du site d'implantation du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) La Fucharnière
- Centre hospitalier Saint Jean de Dieu : achat du bâtiment Dupic à Vénissieux et début des études, achat du Parc des Cèdres et démarrage des travaux
- Pôle Logement : début des travaux de la résidence sociale à Vénissieux

SYSTÈME D'INFORMATION

ENTRE RÉACTIVITÉ ET ANTICIPATION, PRÉPARER L'ESSOR DES NOUVEAUX SERVICES

Dans le contexte de crise sanitaire, la Direction du Système d'Information (DSI) s'est attachée à maintenir une continuité de service sur tous les composants du système : réseau, serveurs, postes de travail, applications.



Afin de permettre le télétravail, l'équipe a mis en œuvre un accès à distance utilisable depuis n'importe quel poste de travail connecté à internet. Plus de 100 personnes ont ainsi pu travailler chez elles en toute sécurité. En outre, la DSI a mis en place des solutions de visio-conférence, et a distribué des tablettes connectées pour permettre à certains patients confinés de communiquer avec leurs familles. Ces nouveaux usages ayant vocation à se développer à l'avenir, la DSI va étendre la réflexion à ce sujet.

Certains des projets prévus par la DSI en 2020 ont été décalés par manque de disponibilité des professionnels et des prestataires soumis aux restrictions gouvernementales. Néanmoins, un grand nombre d'entre eux a pu aboutir.

Dans ce contexte, l'assistance utilisateurs a été particulièrement sollicitée avec 3 550 tickets traités dans le système Samba, et une forte hausse des appels téléphoniques sur la hotline.

LES PROJETS FONCTIONNELS

■ Les échanges de données d'analyse dans Cariatides

Le processus informatisé de demande et de réception des examens de laboratoire dans Cariatides pour le Centre hospitalier Saint Jean de

Dieu s'est achevé au premier trimestre 2021. Toutes les unités sont désormais opérationnelles. Le système permet d'accélérer la réception des résultats et de sécuriser les échanges.

■ La gestion des images radio

Le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu bénéficie désormais d'un système de stockage et de visualisation d'images radio sécurisé. Les images sont accessibles depuis tous les postes de travail des médecins. L'interprétation des radios a été externalisée : les images sont envoyées sur la plateforme sécurisée d'un prestataire et les comptes-rendus accessibles au même endroit. La mise à disposition des résultats est ainsi accélérée et le processus sécurisé.

■ MonSisra, dossier de l'utilisateur, reconnaissance vocale, e-signature

Le déploiement de la messagerie sécurisée de santé MonSisra s'est accéléré sous l'impulsion des médecins. Il a été étendu aux secrétaires médicales. Dans la même logique de sécurisation des échanges d'informations concernant les patients, le dossier utilisateur informatisé a été étendu à plusieurs établissements médico-sociaux grâce à l'implication des référents métier et des utilisateurs en dépit des difficultés organisationnelles.

Bien que ralenti par le contexte sanitaire, le déploiement du système de reconnaissance vocale pour les médecins s'est poursuivi au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu afin d'optimiser le temps médical. Enfin, une plateforme de signature électronique des contrats de travail a été créée. Elle sert à fiabiliser le processus d'échanges de documents tout en évitant les déplacements et contacts inutiles.

« Gain de temps pour la tenue des dossiers patients, efficacité pour la rédaction et l'envoi des courriers, facilité pour la gestion des mails... le système de reconnaissance vocale « Dragon Médical Direct » est un outil extrêmement précieux au quotidien. Je ne pourrai plus m'en passer. La prise en main n'est pas compliquée et l'outil se perfectionne avec le temps du fait d'un fonctionnement basé sur l'empreinte vocale et le modèle de langage. Un seul bémol : il faut apprivoiser Dragon et bien relire le texte pour éviter tout quiproquo. La machine pouvant être très inventive ! »

*Elodie Rheims,
médecin psychiatre*

LES PROJETS TECHNIQUES

■ Interconnexion des réseaux pour l'ensemble des sites

Le réseau informatique est devenu un composant critique de l'activité de la Fondation en 2020 lorsque l'accès à distance était indispensable. Si le projet de mutation du système d'interconnexion réseau des sites extra-hospitaliers et médico-sociaux a été retardé par la crise, certains d'entre eux ont pu basculer sur le nouvel opérateur. Dans ce projet, chaque site se voit doté d'un lien principal à haut débit et d'un lien de secours, visant à augmenter le débit réseau tout en évitant au maximum les coupures. Outre la fiabilisation des accès, ce projet a pour objectif d'accélérer le développement des systèmes de communication : visio-conférence, téléconsultation, formation à distance, etc.

■ Les autres évolutions

La DSI a conduit d'autres réalisations et préparations des évolutions futures :

- Modifications techniques de l'autocom de l'hôpital,
- Mise en place de l'infrastructure technique d'accueil du système d'appel malades à l'hôpital,
- Migration de la plateforme de messagerie Exchange,
- Migration de la plateforme Skype Entreprise.

DU NOUVEAU SUR LES POSTES DE TRAVAIL

La mise à jour des systèmes d'exploitation des postes de travail informatiques en Windows 10 et remplacement des machines obsolètes, ralenti par la crise, s'est néanmoins poursuivie.

Le déploiement des nouveaux systèmes d'impression pour l'ensemble de la Fondation a été réalisé comme prévu. Les imprimantes-scanners-copieurs sont en place depuis juillet 2020, et dotées de nouvelles fonctionnalités comme l'impression sécurisée par badge.

LES PERSPECTIVES

■ Protection du système d'information

L'année 2020 a été le théâtre de nombreuses cyber-attaques, les établissements de santé étant particulièrement visés. La menace est réelle et les conséquences de telles attaques sont fâcheuses. C'est pourquoi de nouvelles mesures de sécurité pour réduire le risque d'attaque et ses impacts sont mises en œuvre en 2021. Les plans de continuité d'activité sont complétés à cet effet.

■ Vers la voix sur IP

En 2021, l'ensemble des sites extra-hospitaliers et médico-sociaux sera connecté au nouvel opérateur télécom. A la fin de cette phase de migration, la téléphonie basculera vers une solution empruntant le réseau informatique, site après site, en reprenant les numéros existants. Objectif ? Centraliser les lignes téléphoniques de tous les sites pour offrir des services mutualisés et en faciliter la gestion : déménagements, conservations de numéros, nombre de lignes simultanées, etc.

■ Des services pour les médecins

Le déploiement de la reconnaissance vocale pour les médecins se poursuit. Un retour d'expérience est organisé entre chaque phase afin de valider l'adéquation du système aux attentes des médecins. La DSI accompagne également la mise en œuvre de la téléconsultation en fonction des objectifs métier.

■ D'autres services aux utilisateurs

Un service de partage de documents collaboratif et sécurisé de type « cloud » sera développé pour tous les utilisateurs. En parallèle, la DSI assure l'accompagnement technique et fonctionnel de la migration de la formation vers des systèmes distanciels et elearning, tout en élargissant les capacités de visio-conférence.



10,5 ETP



1 424 postes de travail
connectés au réseau



214 serveurs actifs



1 800 téléphones



2 253 boîtes
à lettres électroniques



46 sites
géographiques interconnectés

Chiffres-clés de la DSI

■ Vers une gestion centralisée des postes de travail

La migration des postes de travail en Windows 10, ainsi que le remplacement des machines obsolètes se poursuit. Outre la modernisation du parc, il s'agit de limiter les risques de sécurité liés à la vulnérabilité des anciens systèmes d'exploitation. L'assistance utilisateurs évolue aussi en intégrant de nouveaux services. Le nombre de postes de travail augmentant de 100 machines par an en moyenne, la DSI va se doter d'une plateforme de gestion technique pour les piloter de façon centralisée.

■ Des badges multi-services à l'étude

En collaboration avec la direction Patrimoine et sécurité, la DSI étudie la faisabilité d'un système de contrôle d'accès par carte multi-services pour une mise en œuvre prochaine.

■ L'évolution de l'infrastructure en préparation

La DSI prépare le remplacement de la plateforme serveur et du système de sauvegarde pour l'année 2022 : un projet qui nécessite un temps long de préparation.

Directeur du système d'information :
Mehdi Cottebrune

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le service s'est fortement impliqué dans les aléas induits par la Covid-19 pour améliorer la gestion du risque sanitaire.



La Covid-19 a inévitablement impacté cette année avec le déclenchement du plan blanc et la création de procédures relatives à la gestion de la crise sanitaire pour le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu. Objectif ? Protéger l'ensemble des patients et professionnels.

Un recueil d'informations à chaud a été réalisé fin mai auprès des professionnels sur la gestion de la crise sanitaire pour repérer les points positifs et les points d'amélioration. Il portait notamment sur :

- Le déclenchement du plan blanc,
- La mise en œuvre du plan de continuité d'activités lié au confinement national,
- La réorganisation des soins adaptée à l'accueil et à la prise en charge des patients.

Ce recueil d'informations, ajouté aux bilans réalisés auprès des équipes, a permis d'ajuster certains éléments et notamment d'adapter les plans de continuité d'activité des pôles sectoriels et des fonctions ressources.

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

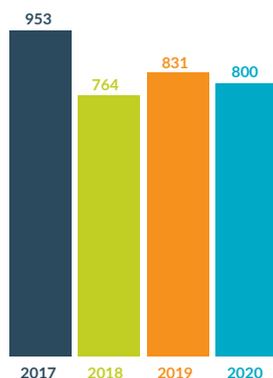
Par ailleurs, un groupe de travail incluant la directrice des soins infirmiers et de rééducation, le médecin-chef du département de médecine polyvalente, le mé-

decin-chef du pôle accueil admission, le responsable du service prévention et sécurité et la responsable du service qualité gestion des risques a défini une adaptation graduée de l'évolution des organisations en fonction de l'évolution du risque épidémique.

LES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS

Les supports informatisés de déclarations d'évènement grave et d'évènement indésirable ont été revus pour améliorer et faciliter le recueil des informations tout en répondant aux nouvelles exigences réglementaires.

En 2020, cinq revues de mortalité et morbidité (RMM) ont été effectuées au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, soit trois de plus que l'année précédente. Des analyses approfondies d'incidents ont été réalisées avec les équipes.



Évolution du nombre de déclarations (événements graves et indésirables)

MISE À JOUR DU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Le questionnaire de satisfaction de l'hôpital Saint Jean de Dieu a été revu en lien avec la commission des usagers afin de le simplifier et d'en améliorer les retours.

LE CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN DE DIEU CERTIFIÉ

L'année 2020 a aussi été marquée par la visite de certification de l'établissement en mars. Celui-ci a été certifié avec des recommandations d'amélioration (note B) sur les droits des patients, le parcours du patient et le dossier patient.

L'ESSENTIEL QUALITE, UN RÉSUMÉ PÉRIODIQUE DE L'ACTIVITÉ

Le service a continué en 2020 à publier mensuellement l'Essentiel Qualité : ce bulletin informe les professionnels des actualités de la démarche qualité gestion des risques de l'hôpital, des nouvelles procédures en vigueur et des chiffres des déclarations d'évènements indésirables et graves.

DES PISTES D'AMÉLIORATION POUR LES PÔLES MÉDICO-SOCIAUX

Le service a recruté une stagiaire en lui donnant pour mission de travailler sur les axes d'améliora-



tion des établissements médico-sociaux. Elle a ainsi compilé les fiches actions des projets d'établissements. Les évaluations internes et externes des établissements ont fourni des pistes de travail. La crise sanitaire a impacté cette démarche et réorienté la mission vers un recueil des informations à chaud auprès des professionnels.

DES RÉFÉRENTS QUALITÉ DANS LES PÔLES MÉDICO-SOCIAUX

La démarche s'est poursuivie avec la nomination de référents qualité au sein de chaque pôle et structure. Les référents ont reçu une formation à la démarche qualité à partir de septembre 2020.

Le premier jour, chacun a pu exprimer sa vision de la démarche qualité ainsi que sa perception des missions et du rôle du référent qualité. Lors de la deuxième journée de formation, les référents qualité ont découvert les concepts de la qualité et leur mise en œuvre quotidienne : évaluations internes et externes, fiches action, gestion documentaire, projet d'établissement, analyse des bonnes pratiques, etc. Cette formation va se prolonger durant l'année 2021.

|| La formation que j'ai suivie présentait l'intérêt de réunir des professionnels des pôles médico-sociaux sur une même thématique. Ce groupe hétérogène a pu définir le rôle perçû/attendu d'un référent qualité dans les pôles. Je trouve cette dynamique intéressante puisque nous allons pouvoir voir quels sont les outils dont nous avons besoin dans nos établissements et services et que nous pourrions peut-être mutualiser à l'échelle des pôles. ||

Hélène FOREST, Référente qualité au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie ambulatoire du pôle Lyade

LES PERSPECTIVES

■ Préparation de la nouvelle certification

Au centre hospitalier Saint Jean de Dieu, l'année 2021 sera en partie consacrée au lancement de la nouvelle certification. Cette procédure se transforme pour mieux répondre aux enjeux actuels de qualité et de sécurité des soins. La prochaine démarche de certification sera ainsi simplifiée, ancrée dans les pratiques des soignants et centrée sur les résultats de la prise en charge pour le patient. L'établissement se prépare donc à ces changements en vue de la prochaine visite prévue en septembre 2024.

La formation du top management, prévue en 2021, permettra de démarrer une communication plus large à destination des professionnels des unités et services de l'hôpital.

■ Création d'un questionnaire

La création d'un questionnaire de satisfaction pour les structures ambulatoires et d'un questionnaire à destination des enfants sera également étudiée en 2021.

■ Mise à jour logicielle

Une restructuration de l'ergonomie du logiciel Blue Medi est prévue en septembre 2021. Le service qualité profitera de l'arrêt des mises à jour du portail d'accueil par la société BlueKango pour faire évoluer ce logiciel afin qu'il s'adapte au mieux aux attentes des utilisateurs. Une rencontre avec des utilisateurs ciblés de l'hôpital sera ainsi organisée pour recueillir l'avis de professionnels de terrain. Objectif ? Rendre le portail d'accueil plus intuitif et adapté à leurs pratiques.

■ Le travail avec les pôles médico-sociaux

Au programme de l'année 2021 un

état des lieux des pratiques sur les outils de la loi 2002.2, des évaluations externes et internes, la gestion des événements indésirables et graves, la gestion documentaire ainsi que le suivi des actions. Ce travail s'effectue en collaboration avec les directeurs de pôles et les référents qualité. Les premières missions des référents qualité seront ainsi orientées selon les besoins de chaque pôle.

Dans la continuité de cet état des lieux et de la formation, la création d'un « Réseau qualité » animé par le service qualité de la Fondation permettra ainsi aux référents de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques communes.

Responsable du service qualité et coordinatrice de la gestion des risques : Laetitia Leloup

COMMUNICATION

MONTÉE EN PUISSANCE DU DIGITAL POUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

Si l'épidémie de Covid a impacté l'activité de communication en réduisant l'événementiel, l'activité d'information a été particulièrement soutenue.



L'année 2020 était annoncée comme une année ponctuée d'événements internes et externes puisque la Fondation ARHM fêtait ses 70 ans. C'était sans compter la crise sanitaire, qui a balayé tous ces projets. L'activité du service Communication, très impactée par le contexte sanitaire, a été intense : affiches, flyers, application mobile... de nombreux outils de communication ont été déployés pour informer les professionnels, les usagers et leurs proches. Plusieurs campagnes d'affichage ont été lancées pour sensibiliser les différents publics à l'importance du respect des gestes barrières.

Quelques temps forts ont tout de même rythmé l'année. Parmi eux :

- La journée d'étude médico-sociale autour de la notion de parcours. Une ambition : contribuer à une culture commune au sein de la Fondation, basée sur la capacité d'agir, le développement de l'autonomie de la personne soignée et accompagnée, ainsi qu'à la promotion de son inclusion dans la cité. Une belle journée illustrée par une compagnie d'improvisation lyonnaise.

- La poursuite des séminaires d'intégration Fondation et la mise en oeuvre dès la rentrée de septembre des journées d'accueil Saint Jean de Dieu « nouvelle formule » co-animées par la DRH et le service Communication. Ces journées qui se veulent ludiques et conviviales s'appuient sur différents supports d'animation, réalisés par le service Communication, visant à faciliter l'intégration rapide de repères par les nouveaux arrivants.

Du côté des supports :

- Refonte ou création de plaquettes de présentation pour 8 structures du pôle Pléiade, 11 structures de soins ambulatoires du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu et 6 plaquettes pour les autres pôles.
- Rénovation du site internet de la Fondation : insertion du fil d'actualités Twitter, nouvel habillage graphique... La mise en ligne d'un nouveau site est annoncée à la rentrée 2021.
- Réalisation d'un guide de bonnes pratiques en matière de respect des libertés individuelles pour les patients majeurs suivis au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu. Le



6 séminaires

d'intégration et
4 journées d'accueil



5 lettres d'information

éditées en 1 900 exemplaires



25 plaquettes

de présentation de
structures réalisées



1 annuaire

transversal diffusé en
1 000 exemplaires



224 articles publiés

en rubrique Actualités de
l'intranet dont 88 en lien
avec la situation sanitaire



68 088 visites

sur le portail internet



157 demandes

traitées en provenance de la ru-
brique Contact du site internet

Chiffres-clés du service communication

déploiement de ce guide est pro-
grammé en 2021 en même temps
qu'un plan d'actions.

- Animation d'outils digitaux internes, avec notamment la gestion de la rubrique Actualités de l'intranet, et externes : site internet, fil Twitter.

Chargée de communication :
Marie-Odile Toinon

LES PROJETS EN COURS

- Poursuite de la mise en place du référentiel Kom Fondation en interne
- Déploiement de FIL, nouvelle version de l'application mobile
- Refonte du site internet de la Fondation
- Evolution de l'intranet vers un portail « Fondation »

The image features a white background with a complex, abstract graphic design in the lower half. This design consists of several thin, wavy lines in shades of orange, teal, and grey. Interspersed among these lines are numerous small, solid-colored rectangles in teal, orange, lime green, and grey. A prominent orange horizontal bar is positioned in the lower-left quadrant, containing the text 'Rapport moral' in white, bold, sans-serif font.

Rapport moral

RAPPORT MORAL 2020

DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION ARHM

Dans son introduction au premier projet institutionnel de la Fondation ARHM, le président Antoine Martinez s'exprimait ainsi : « En affirmant son identité, la Fondation veut faire du maillage des compétences sanitaire, médico-sociale et sociale, une force au service du parcours de vie des personnes accompagnées et soignées dans une société inclusive ». Comment ne pas faire mienne cette orientation fondatrice en tant que nouveau président, au nom du conseil d'administration ? C'est au regard de ces engagements que j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport moral de la Fondation au titre de l'année 2020.

DEUX ÉVÈNEMENTS MAJEURS

Le décès brutal d'Antoine Martinez le 27 septembre 2020.

Nous avons préparé ensemble la continuité institutionnelle mais le passage de témoin s'est avéré plus rapide que prévu, sans la transition de mémoire et de compétences envisagée.

Nous aurons l'occasion de lui rendre un hommage particulier ; mais qu'il me soit permis de souligner ici son apport essentiel à la vie et l'histoire de l'institution. Au cours de ses 70 années de présence, d'abord comme directeur des ressources humaines et directeur-adjoint puis comme président, il aura accompagné et incarné la profonde transformation, au quotidien comme lors de trois événements : la fusion-intégration des trois directions générales (ESAT Ateliers Denis Cordonnier/MAS et FAM de Feyzin/Centre hospitalier Saint Jean de Dieu), le premier projet associatif et le long projet de création de la Fondation. Ces trois actes majeurs de rationalisation de la gestion, d'ouverture à de nouvelles activités sociales et de sécurisation de la gouvernance forment aujourd'hui le cadre fondateur de notre action.

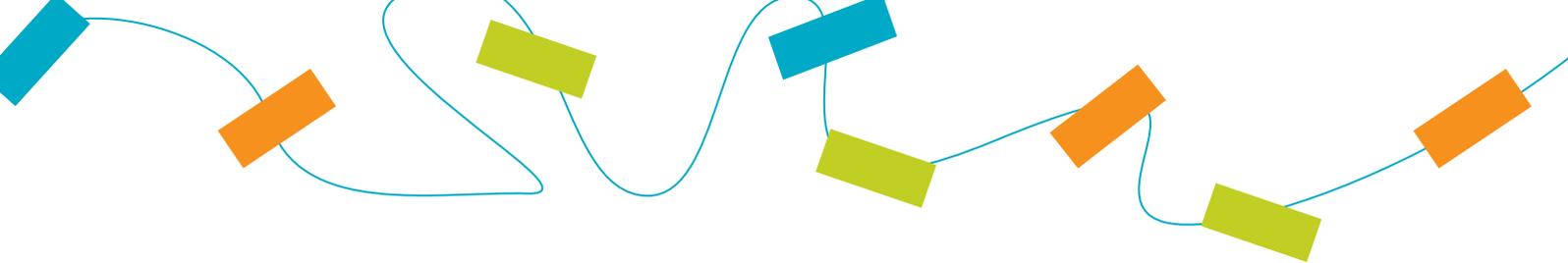
Parmi les tournants innovants décidés sous ses mandats, le président Martinez a été à l'origine il y

a une trentaine d'années d'Habitat Plus, une structure de logement inclusif pour malades stabilisés autonomes. L'association gérée par l'hôpital a été ultérieurement intégrée à l'ARHM en tant que petite unité de vie.

Cette année fut aussi hors normes par les conséquences de la **pandémie mondiale due au virus SARS-COV2** sur notre fonctionnement. Passé le temps de la sidération collective, il a fallu protéger les résidents, réorganiser les services, geler nombre de projets, arbitrer entre liberté individuelle, imposer des gestes barrières et garantir la continuité des soins et de l'accompagnement. Nous avons redécouvert à quel point notre sort était lié, celui des salariés et des malades, et que l'expérience de la vulnérabilité ou la capacité à faire preuve de résilience n'était l'apanage de personne.

Je dois remercier en votre nom l'ensemble des personnels qui ont fait preuve de sang-froid et tous ceux qui par leur investissement ont facilité la résolution des difficultés du quotidien.

Cet environnement nous a conduit à renoncer à fêter le 70^e anniversaire de la création de l'association ARHM en nous recalant sur le prochain rendez-vous que constituera le 200^e anniversaire de la création de l'hôpital Saint Jean de Dieu en 1824.



DES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

En termes d'activité, le conseil d'administration a tenu 4 réunions, les 25 juin, 23 septembre, 15 octobre et 16 décembre.

Le bureau s'est réuni quant à lui à 9 reprises (6 janvier, 10 février, 9 mars, 26 avril, 5 mai, 15 juin, 14 septembre, 12 octobre, 30 novembre).

Le 15 décembre s'est tenu le conseil d'administration du fonds de dotation.

Et enfin, la commission finance s'est réunie le 12 octobre.

De nouveaux administrateurs ont intégré le conseil : Jean-François Benevise et Céline de Laurens suite aux dernières élections municipales.

D'autres sont partis : Céline Faurie-Gauthier de la Mairie de Lyon et Marie-Paule Bardèche, commissaire du gouvernement.

En dehors du conseil d'administration, nous avons de nouveaux interlocuteurs côté Métropole.

Plusieurs projets d'établissements - Habitat inclusif, Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), MAS le Bosphore - ont été débattus et approuvés, à l'unanimité.

Les résultats financiers de l'année sont favorables sauf pour deux sites : Habitat Plus, en raison d'un sureffectif par rapport au budget alloué du fait du mode de reprise des professionnels lors de l'intégration de l'association à la Fondation, et le Foyer d'hébergement mâconnais La Chevanière, pour des raisons plus circonstanciées. Ces résultats intègrent le maintien par les autorités de tutelle et de

tarification des recettes de fonctionnement au niveau de 2019. Je tiens à saluer ce soutien inconditionnel qui nous a ainsi apporté une sécurité appréciée pour nous permettre de nous concentrer sur la prise en charge des personnes.

Le conseil d'administration a eu l'occasion de souligner qu'il fallait poursuivre les efforts de gestion, plus particulièrement sous l'angle d'une meilleure maîtrise des projections avec des outils plus adaptés. Cela souligne l'importance des fonctions supports dans leur double acception de soutien aux services en relation avec les usagers et de garantie de bonne gestion pour un pilotage efficace et pertinent.

DES SUJETS DE SATISFACTION À SOULIGNER

Après trois ans de co-construction avec toutes les parties prenantes, le projet territorial de santé mentale (PTSM) du territoire 69 (Département du Rhône et Métropole de Lyon) a été adopté par les acteurs du territoire en décembre 2020 et arrêté par le Directeur général de l'Agence régionale de santé en mars 2021. C'est une grande satisfaction pour nous au regard de notre participation active à ce projet. Un administrateur et la directrice générale se sont particulièrement impliqués pour dépasser les désaccords d'orientation avec certains partenaires. C'est une illustration de l'intérêt de respecter l'identité de chacun sans renoncer à l'objectif poursuivi par les associations, les établissements et les pouvoirs publics.

En outre le dynamisme des services pour présenter des projets d'amélioration de la prise en charge vient de trouver une forme de consécration : l'intérêt de 4

RAPPORT MORAL 2020

DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION ARHM

dossiers a été validé par l'ARS et l'un d'entre eux a été retenu au niveau national. La création d'une équipe mobile mixte sanitaire et médico-sociale sera financée pour les trois prochaines années par le Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP). Nous espérons que le projet (partagé avec les autres établissements psychiatriques) si opportun de financement d'une prise en charge précoce des premiers épisodes psychotiques pourra également voir le jour.

Fidèle à sa politique de sous-traitance dans des secteurs diversifiés et d'adaptation aux besoins de l'industrie, l'ESAT Denis Cordonnier s'adapte à la demande des entreprises en substituant le développement de l'impression 3D à l'activité de numérisation. En outre, une salle blanche pour le conditionnement sans poussière est désormais proposée, principalement dans l'agroalimentaire, la cosmétique ou la parapharmacie.

En milieu d'année, nous avons été sollicités pour le déploiement de consultations psychologiques à destination d'étudiants et de publics précaires tant par la Métropole que la Ville de Lyon, avant même les décisions au niveau national. C'est une réponse opportune aux effets délétères des confinements et à l'arrêt des activités sociales. Parallèlement, nous avons étoffé nos propositions à destination des étudiants via l'Institut régional Jean Bergeret en nous appuyant sur les pairs (ambassadeurs de la santé mentale) et en recourant aux outils modernes (tchat, conférences en ligne, intelligence artificielle). Ces investissements confirment notre présence sur le champ de la prévention en santé mentale qui de-

vient un secteur d'activité à part entière et une orientation d'un certain nombre de nos interventions vers la sensibilisation de la société civile, en amplification de l'action des professionnels.

Cette fin d'année a également été marquée par un nouveau développement de l'activité propre de la Fondation, pour en faire vivre les potentialités. Une chargée de mission dédiée, issue du monde des fondations a été recrutée pour développer le recours aux dons des particuliers et le mécénat d'entreprise. Au-delà de l'apport possible de nouvelles ressources pour venir abonder tel ou tel projet, l'enjeu est de mieux faire connaître la Fondation, ses ambitions, ses réalisations et de contribuer à mieux faire connaître la santé mentale dans sa double dimension individuelle et collective.

NOS PROCHAINS DÉFIS

Faute de ressources suffisantes, nous n'avons pu mettre en œuvre l'indispensable rénovation lourde des locaux de l'hôpital Saint Jean de Dieu alors qu'au moins un tiers des hébergements sont considérés comme hors de toute norme d'accueil actuelle et de prise en charge décente. Les renforts en investissement alloués récemment par l'ARS nous laissent désormais entrevoir la possibilité d'une relance effective des projets que chacun attend alors que les autres établissements du bassin lyonnais ont pu assurer leur mise à niveau depuis plusieurs années déjà.

Notre pratique traditionnelle du recours à la contention et à l'isolement se trouve remise en question par le nouveau cadre juridique qui se met en place sous la pression des plus hautes instances. La visite de la Contrôleure



générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) en 2019 a constitué un sérieux signal d'alerte qui nous a conduit à réinterroger les pratiques professionnelles. Nous constatons depuis une évolution vers un recours plus mesuré à ces techniques et nous en suivons régulièrement l'évolution avec la communauté médicale. Il n'en reste pas moins que la pression externe vers la suppression totale de ces techniques de soin laisse les médecins très inquiets sur les mesures alternatives, en l'absence de tout renfort soignant.

A cet égard, il faut souligner la perte d'attractivité de la psychiatrie en établissement. En effet, les responsabilités et les contraintes administratives en institution sont plus élevées qu'en libéral. Nous peinons à recruter médecins et infirmiers et déplorons des taux de vacances inconnus jusqu'alors, respectivement 20 et 30%. Cette situation contribue à dégrader les conditions de travail de leurs collègues et inquiète fortement les responsables de la Fondation. De même, la réforme de la maquette d'internat éloigne un peu plus les médecins en formation de la pratique en population, au profit des établissements universitaires, à rebours de la mission de service public.

Si nous affirmons notre engagement en faveur du rétablissement des personnes, c'est-à-dire de la reconnaissance de leurs droits et de leur capacité à agir en intégrant les limites inhérentes à leur état de santé, les conséquences à en tirer sur la nature et les modalités de la prise en charge, sur l'équilibre entre intra et extra-hospitalier, sur la mise en œuvre d'un véritable parcours de vie individualisé sont loin d'avoir toutes été tirées. Les

projets sont nombreux mais la généralisation de cette culture implique une action plus systémique mariant audit, formation et évaluation comparée des pratiques.

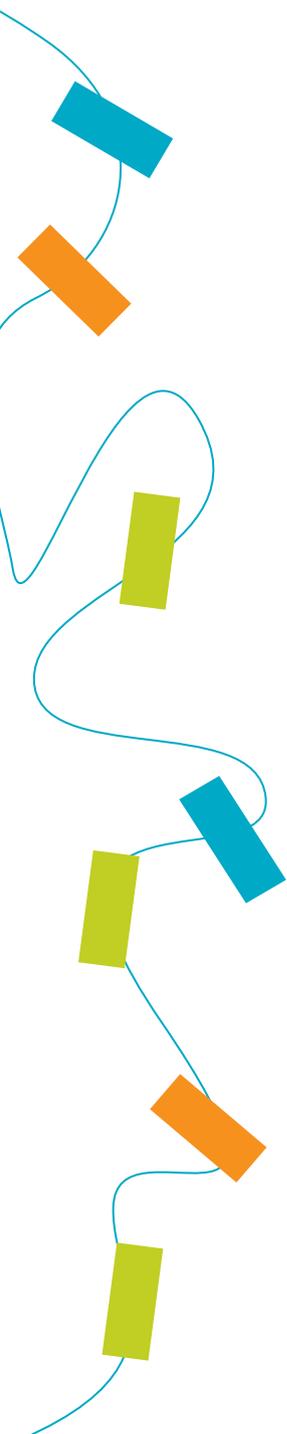
L'existence de l'association des Amis de la Fondation est une chance pour la Fondation par la volonté de ses membres de venir en appui à son action. Celle-ci cherche encore sa voie autour d'interventions utiles au sein des établissements. Sans exclure cette dimension, notamment autour de l'animation interne, il semble utile de mettre l'accent sur la dimension bénévolat de compétences en proposant à ses membres de venir en appui de projets nous reliant à d'autres fondations, d'interventions plus sociales ou de soutien à des actions de déstigmatisation de la maladie mentale au cœur de la cité.

Il me revient enfin en tant que nouveau président de mentionner la perception d'une tendance nationale à la marginalisation du statut des ESPIC. Nous aurons l'occasion d'y revenir au titre de 2021 mais le « Ségur de la santé » a illustré à son paroxysme la confusion entre approches organique et fonctionnelle de la prise en charge. Conçue comme l'occasion de revaloriser le secteur public dans le contexte de la crise Covid, cette démarche s'est heurtée au sentiment d'injustice des autres soignants ou acteurs du soin et de l'accompagnement, pourtant tout aussi mobilisés et souvent avec des ressources moindres. Notre structure à cheval sur les champs sanitaire, médico-social et social a pu mesurer douloureusement les incohérences de décisions réservées au secteur public, comme si nous avions des ressources particulières alors que le système



RAPPORT MORAL 2020

DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION ARHM



français de prise en charge se traduit par le financement socialisé d'une multitude d'opérateurs à statut différent qui n'ont jamais été associés à une forme de préférence, si ce n'est celle des usagers. Les revalorisations décidées au seul profit des agents du public ont soulevé une vague d'indignation au sein de nos structures. En tant qu'ESPIC, établissement psychiatrique sectorisé soumis aux mêmes règles que ses homologues publics, nous nous sommes élevés contre ces différences de traitement.

En dépit de sa nature très particulière, l'année 2020 s'est traduite par la poursuite de la déclinaison des engagements pris au travers de nos divers documents stratégiques : projet institutionnel, contrats d'objectifs et de moyens, projets d'établissements, accords d'entreprise. Ici comme ailleurs, il nous revient de les traduire en actes, projets particuliers, évolution des pratiques professionnelles.

Je tiens à remercier chaque administrateur pour son investissement personnel, la qualité des débats qu'il-elle contribue à promouvoir au sein des instances, pour mettre en œuvre un projet global en faveur de la capacité à agir des personnes soignées et accompagnées.

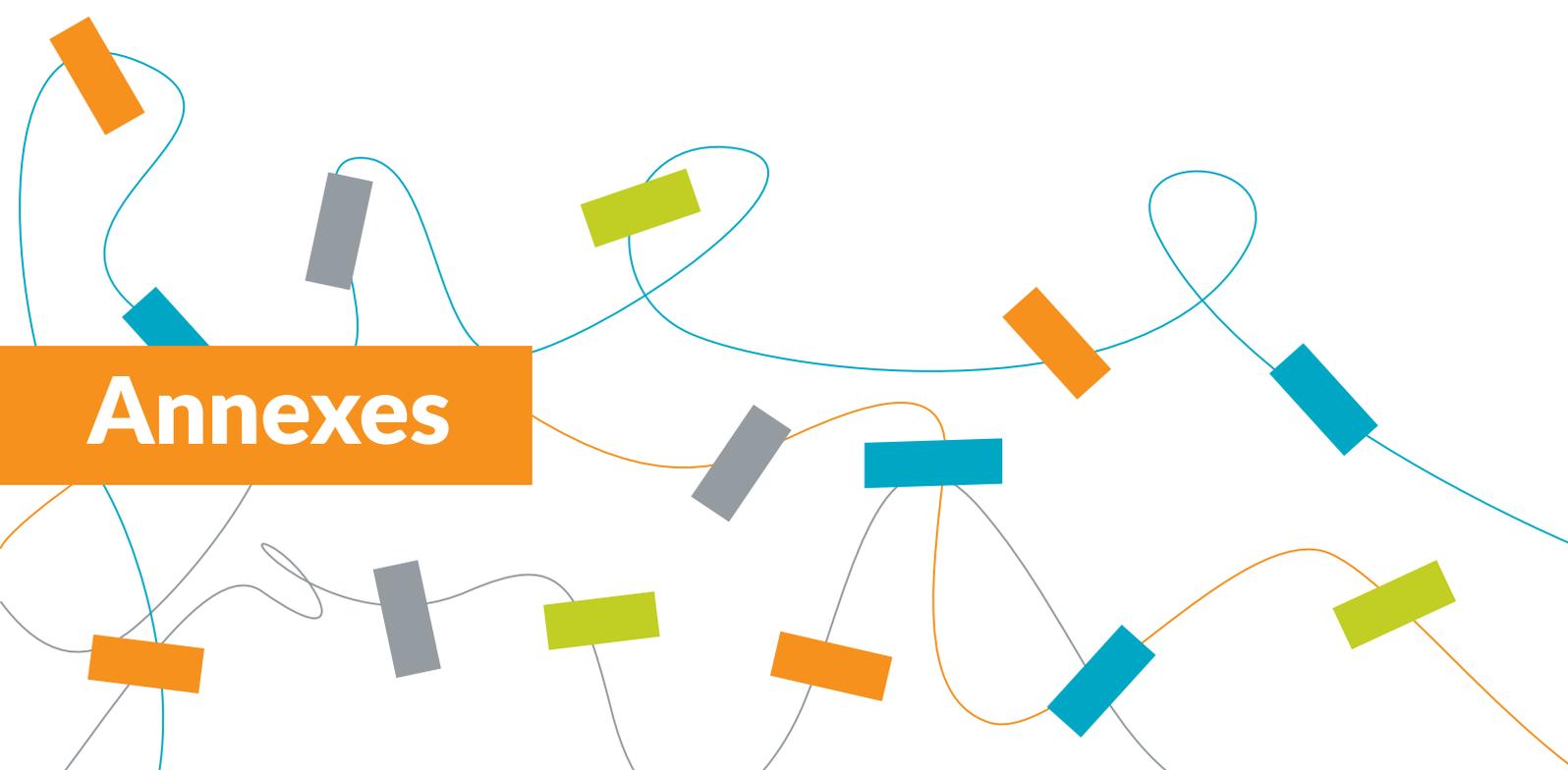
Je salue également en votre nom la qualité et l'ampleur de la mobilisation de la direction, plus généralement des cadres et l'action des divers professionnels pour faire fonctionner cette structure complexe (quelques 26 établissements et services évoluant dans des cadres réglementaires distincts).

Laissez-moi pour finir rappeler les valeurs que nous affichons dans notre projet institutionnel :

- **Être citoyen** : la personnes soignée ou accompagnée, citoyenne, actrice de son parcours de vie,
- **Respecter les droits** : tout professionnel doit inscrire son action dans une démarche respectueuse des droits de la personne,
- **Prendre soin** : une conception du soin et de l'accompagnement tournée vers l'autonomisation et le rétablissement des personnes,
- **S'engager** : une équipe pluri-professionnelle formée, soutenue et mobilisée au bénéfice du projet de soins et de vie de la personne soignée ou accompagnée.

C'est bien notre capacité collective à faire vivre ces valeurs pour les personnes accompagnées comme pour les salariés qui construira une communauté identifiée et reconnue autour de la bienveillance, de l'exigence, du débat et de l'évaluation.

Jean-François Bénévise
Président de la Fondation ARHM

An abstract graphic design featuring a central orange rectangular block with the word "Annexes" in white. From this block, several thin, wavy lines in blue, orange, and grey extend across the page. These lines are decorated with small, tilted rectangular blocks in matching colors (orange, grey, and light green). The overall composition is dynamic and modern, set against a plain white background.

Annexes

BILAN FINANCIER 2020



ACTIF	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	3 322 817	3 297 265	25 552	55 899
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds commercial ⁽¹⁾	-	-	-	-
Autres immob. Incorporelles	34 028	16 743	17 285	17 925
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immob. incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	3 356 845	3 314 008	42 837	73 825
Terrains	3 737 016	118 642	3 618 374	3 617 173
Constructions	103 000 176	61 868 148	41 132 028	43 039 008
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	9 512 021	8 506 732	1 005 289	855 092
Autres immobilisations corporelles	11 748 196	9 557 502	2 190 694	2 064 002
Immobilisations corporelles en cours	5 608 255	-	5 608 255	1 379 291
Avances et acomptes sur immob. corp.	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	133 605 664	80 051 023	53 554 641	50 954 567
Participations ^(b)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	3 053 889	-	3 053 889	2 832 239
Prêts	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	199 362	-	199 362	193 215
Autres créances immobilisées	-	-	-	-
Immobilisations financières ⁽²⁾	3 253 251	-	3 253 251	3 025 454
ACTIF IMMOBILISE NET ⁽¹⁾	140 215 760	83 365 032	56 850 729	54 053 846
Matières premières et autres approvisionnements	932 502	2 881	929 622	619 273
En cours de production [biens et services] ^(c)	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Stocks et en-cours ^(a):	932 502	2 881	929 622	619 273
Avances et acomptes versés sur commandes	330 353	-	330 353	143 963
Clients et comptes rattachés	10 745 350	1 074 309	9 671 041	10 503 671
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	18 917
Créances sociales	319 159	-	319 159	250 769
Créances fiscales	2 789 560	-	2 789 560	1 690 612
Comptes courants débiteurs	600	-	600	600
Créances diverses	4 039 253	-	4 039 253	336 344
Autres créances	-	-	-	-
Créances	17 893 922	1 074 309	16 819 612	12 800 913
Valeurs mobilières de placement ^(e)	306 045	-	306 045	660 945
Disponibilités	45 229 935	-	45 229 935	35 957 180
Trésorerie	45 535 981	-	45 535 981	36 618 126
ACTIF CIRCULANT	64 692 758	1 077 190	63 615 568	50 182 274
Charges constatées d'avance	251 160	-	251 160	412 673
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Comptes de liaisons Actif	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif	-	-	-	-
Comptes de régularisation	251 160	-	251 160	412 673
TOTAL ACTIF	205 159 679	84 442 222	120 717 457	104 648 794

PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-	27 219 379
Fonds propres statutaires ss DR	15 719 379	
Fonds propres complémentaires ss DR	11 500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Écart de réévaluation	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	
Réserves	13 684 884	13 702 918
<i>dont part des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	13 684 884	
Report à nouveau	1 656 693	- 181 943
<i>dont part des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	8 878 000	
Résultat de l'exercice en attente d'affectation	-	-
Résultat de l'exercice	1 230 287	1 820 602
<i>dont part des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	1 774 240	
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports	-	-
Legs et donations	-	-
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-	-
Fonds propres statutaires avec DR	-	-
Fonds propres complémentaires avec DR	-	-
Subventions d'investissement	962 774	1 005 249
Provisions réglementées	1 877 368	2 843 809
Capitaux propres	46 631 385	46 410 014
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
Autres fonds propres	-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	
Fonds dédiés	12 634 712	-
Fonds dédiés	12 634 712	-
Provisions pour risques	1 287 063	1 293 031
Provisions pour charges	11 660 324	10 589 456
Provisions pour risques et charges	12 947 387	11 882 488
Fonds dédiés sur subventions d'investissement		4 856 385
Fonds dédiés sur autres ressources		-
Fonds dédiés		4 856 385
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits	17 994 591	17 302 957
Emprunts et dettes financières	7 146 937	3 262 449
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	13 427	5 211
Fournisseurs et Comptes rattachés	5 205 772	4 266 636
Dettes sociales	15 949 507	15 107 158
Dettes fiscales	393 959	305 078
Dettes fiscales et sociales	16 343 466	15 412 236
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	178 159	65 607
Clients créditeurs	648 122	83 304
Versements restant sur immobilisations financières	-	-
Dividendes à payer	-	-
Dettes diverses	961 171	1 056 698
Autres dettes	-	-
Autres dettes	1 609 293	1 140 002
Dettes	48 491 645	41 455 097
Produits constatés d'avance	12 328	44 810
Comptes de liaisons Passif	-	-
Ecarts de conversion Passif	-	-
Comptes de régularisation	12 328	-
TOTAL PASSIF	120 717 457	104 648 794

BILAN FINANCIER 2020 (SUITE)



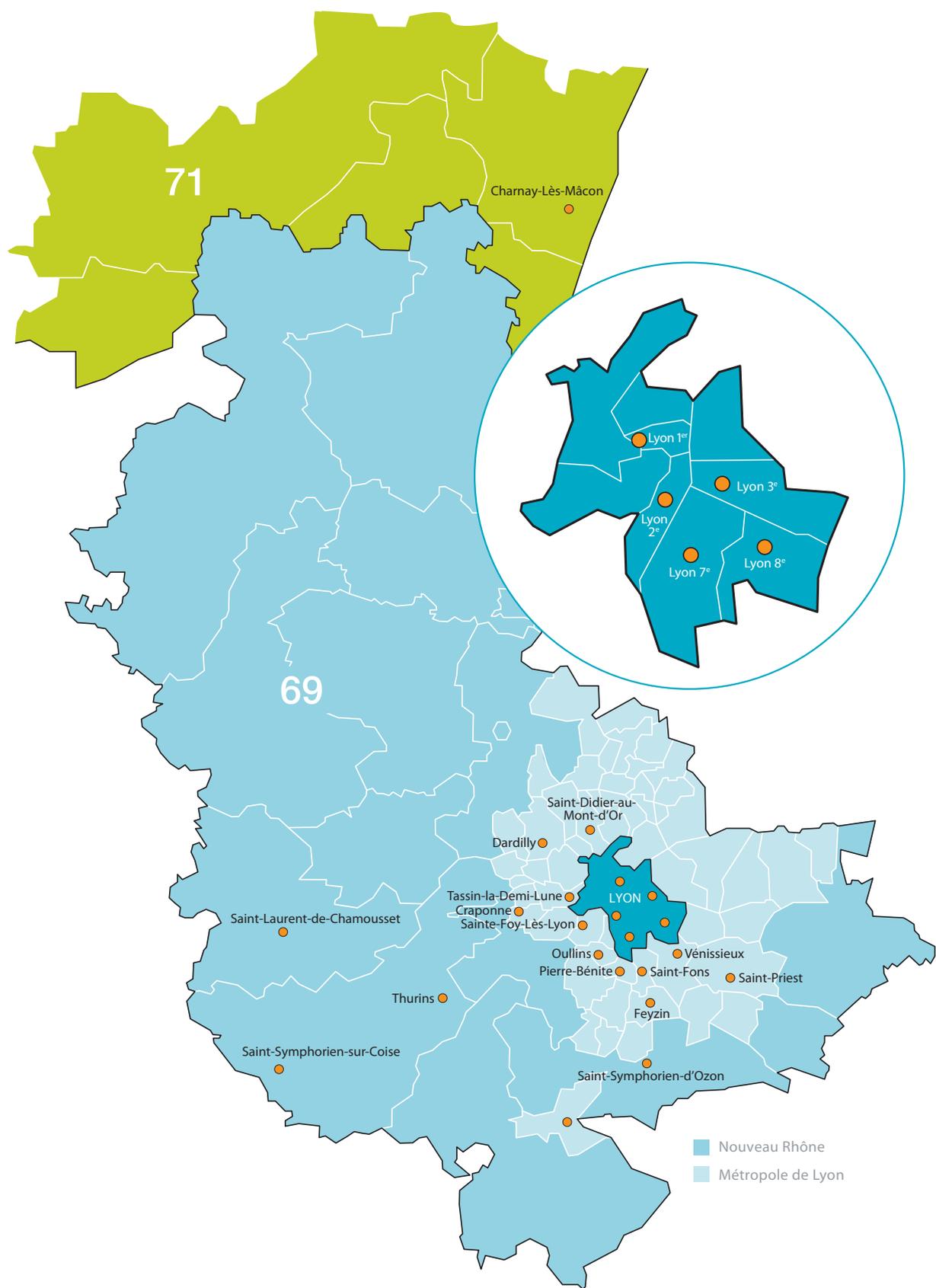
COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
	31/12/2020	31/12/2019
Cotisations	-	
Ventes de marchandises	2 970	70 626
Production vendue (Biens et Services)	1 756 417	1 935 391
Chiffre d'affaires	1 759 387	2 006 017
Produits de la tarification		107 490 115
Produits de tiers Financeurs		-
Concours publics et subventions d'exploitation	120 955 787	
<i>dont part des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	118 809 187	
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	1 832 266
Autres produits d'exploitation	-	1 832 266
Reprises sur provisions d'exploitation	347 540	327 024
Transfert de charges d'exploitation	4 843	-
Reprises sur provisions et transfert de charges	352 383	327 024
Utilisations des fonds dédiés	607 597	
Autres produits	6 717 470	7 216 412
Produits d'exploitation	130 392 624	118 871 833
Achats de marchandises	817	68 770
Variation de stocks de marchandises	-	-
Achat de matières premières et autres approvisionnements	2 478 699	2 467 572
Variation de stocks	-310 138	-52 825
Aides financières	-	
Autres achats non stockés	3 972 601	3 441 634
Autres achats et charges externes	16 031 377	16 475 603
Impôts, taxes et versements assimilés	7 544 311	7 318 964
Salaires et traitements	60 005 635	55 193 783
Charges sociales	24 382 860	23 156 398
Charges de personnel	84 388 495	78 350 181
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 994 608	5 621 768
Dotations aux dépréciations sur Actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 994 608	5 621 768
Reports en fonds dédiés	7 405 756	
Autres charges d'exploitation	563 173	638 517
Charges d'exploitation	129 069 698	114 330 185
Résultat d'exploitation	1 322 926	4 541 648

COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
	31/12/2020	31/12/2019
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	-	-
Produits des participations	-	-
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	37 374	17 506
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur dépréciations, provisions financières	-	36 379
Tranfert de charges financières	-	-
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges financières	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Produits financiers	37 374	53 885
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières	1 728	1 791
Intérêts et charges assimilées	374 244	356 504
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Charges financières	375 972	358 295
Résultat financier	-338 597	-304 411
Résultat courant avant impôts	984 329	4 237 237
Produits sur opérations de gestion	388 410	742 648
Produits sur opérations en capital	19 937	12 002
Reprises sur dépréciations, provisions exceptionnelles	58 463	175 100
Tranfert de charges exceptionnelles	-	-
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges financières	58 463	175 100
Produits exceptionnels	466 810	929 751
Charges sur opérations de gestion	208 240	818 225
Charges sur opérations en capital	612	20 594
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles	12 000	39 009
Charges exceptionnelles	220 851	877 828
Résultat exceptionnel	245 959	51 923
Participation des salariés aux résultats	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	2 848 120
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	379 562
Résultat net	1 230 287	1 820 602



LA FONDATION ARHM, PLURIELLE ET TRANSVERSALE

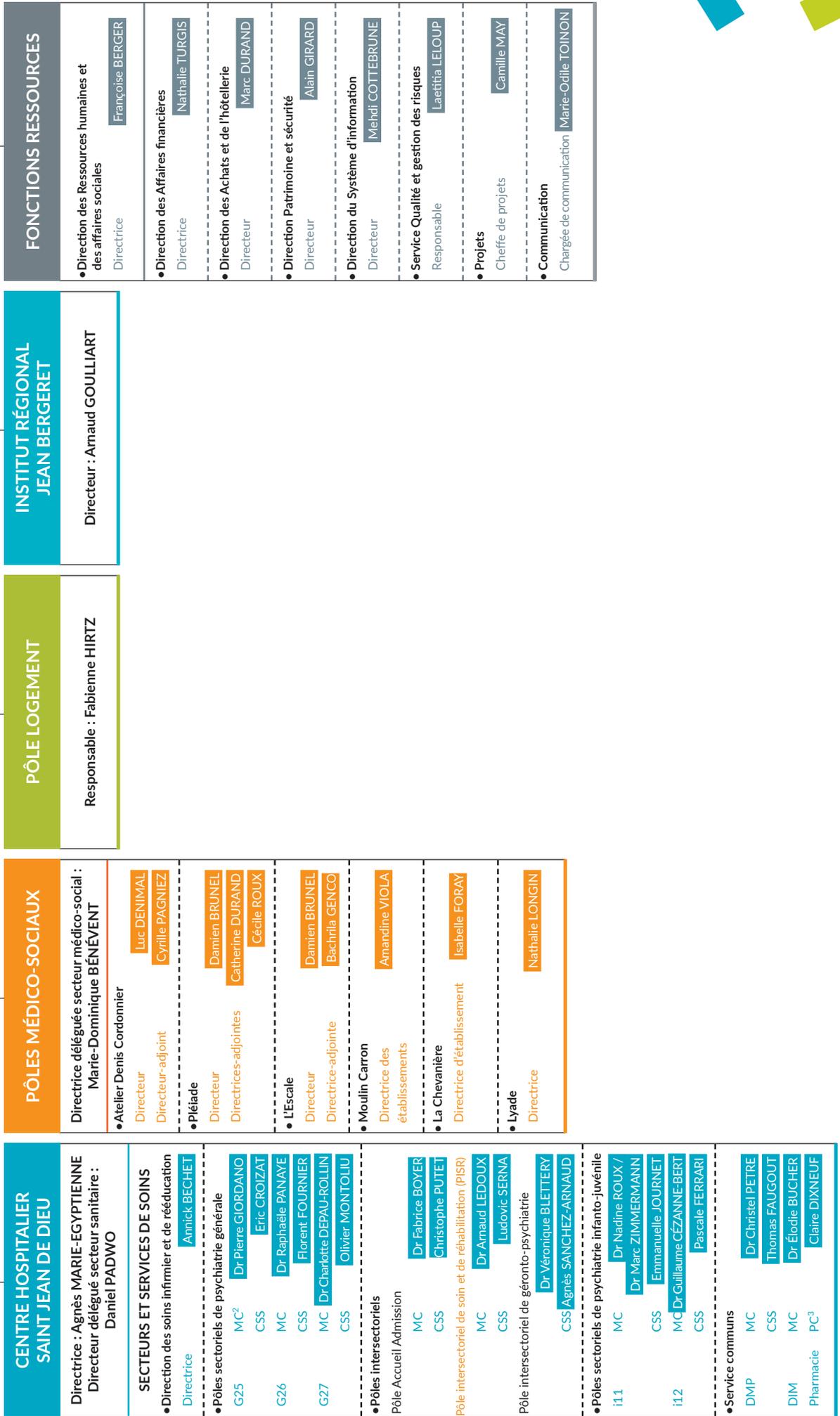
CARTE DES IMPLANTATIONS



CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

Directrice générale : Agnès MARIE-EGYPTIENNE

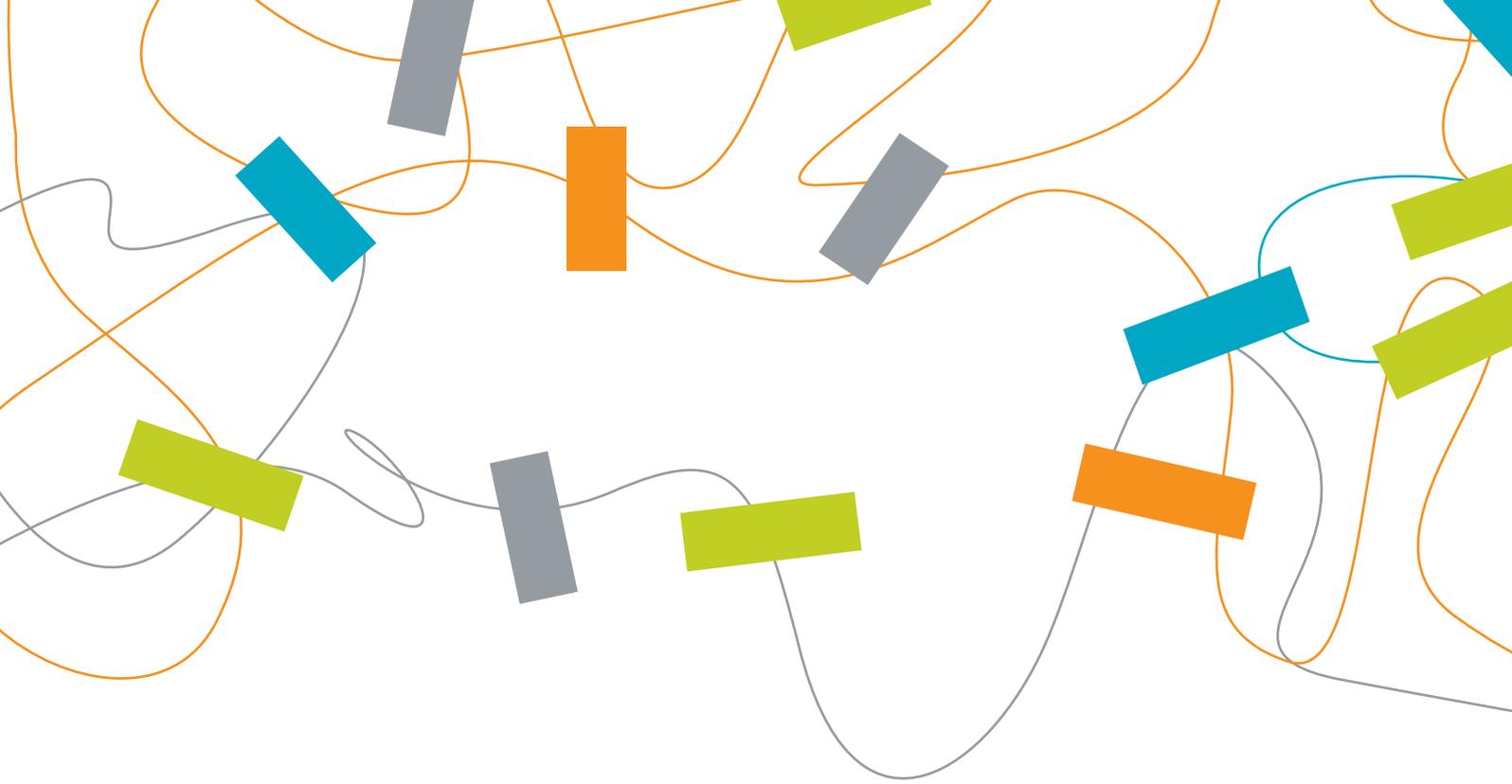


1 : CSS : cadre supérieur de santé

2 : MC : médecin-chef

3 : PC : pharmacienne-chef

mise à jour juin 2021



arhm
FONDATION

290, route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08
Tél. : 04 37 90 10 08

www.arhm.fr
Suivez-nous :  

Conception & mise en page : Deesign it - www.deesign-it.com.

Directrice de la publication : Agnès Marie-Egyptienne.

Coordination : Marie-Odile Toinon.

Réalisation des interviews et textes : Scriptum | Patricia Denoyer,
Marlène Giroudon, Marie-Odile Toinon

Crédits photos : 123RF, Adobe Stock, Isabelle Barbe, Anaïs Bernard,
Damien Brunel, Luc Denimal, Anny Dulac, Audrey Dumas, Fondation
ARHM, Isabelle Foray, Grégory Picout, Scriptum | Patricia Denoyer,
Marie-Odile Toinon, Mathilde Vezin.

Impression : Service imprimerie Fondation ARHM.
ISSN : 2610-5004 | Dépôt légal : Juillet 2021.